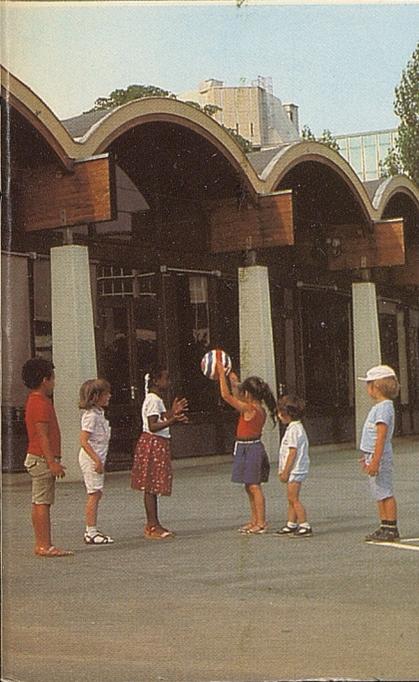
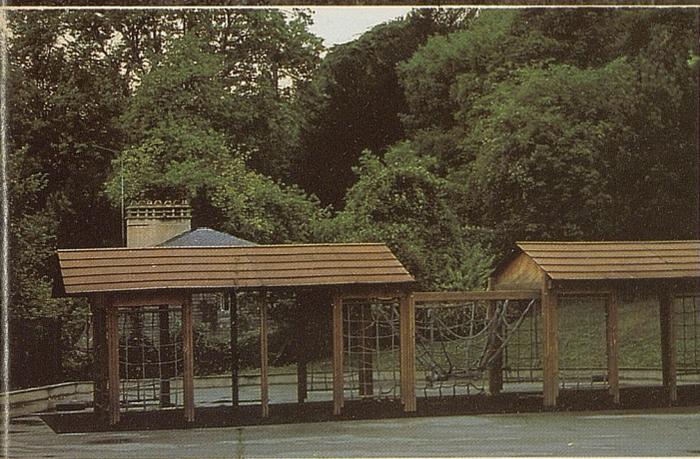




# SAINT ~ CLOUD



Bulletin Municipal

septembre 1983 N° 177

# PIERRE

CHEMISIER - TAILLEUR

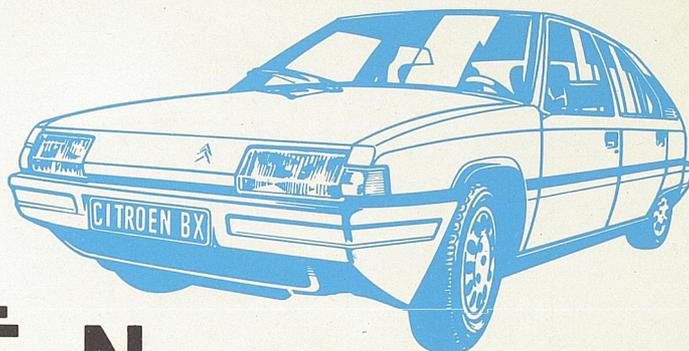
*sélectionne pour vous les plus beaux vêtements masculins*

69, boulevard de la République ☎ 602.53.15

**SERVICE RETOUCHE** sur tout vêtement masculin (cuir excepté) provenant ou non de notre magasin

## Nouvelle Citroën BX

### La voiture qui vit.



# CITROËN

GARAGE MAGENTA

CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE

1, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD - 602.59.95

MAGASIN EXPOSITION - ATELIER

4, bd du Général-de-Gaulle, 92380 GARCHES  
741.67.36

**LOCATION SANS CHAUFFEUR**

TOURISME  
ET UTILITAIRE

## Votre partenaire

2 AGENCES A SAINT-CLOUD :

**CD 506** 8, RUE DAILLY  
Tél. 602.04.17

**SB 511** 98, RUE DE LA RÉPUBLIQUE  
Tél. 602.66.22



**CREDIT LYONNAIS**



## *l'Auberge de la Passerelle*

**un nouveau restaurant à Saint-Cloud**

23, boulevard Senard, 92210 Saint-Cloud  
☎ 602.00.22

*A votre disposition pour vos repas d'affaires  
et petites réceptions*

**déjeuner - diner**

fermé le dimanche

## tableau d'honneur

Olivier Delahousse

Encadrement

Restauration, tableaux et cadres



15, rue de Buzenval  
92210 Saint-Cloud  
Tél. 602.22.16

## Jean LECLERC

42, bd de la République  
SAINT-CLOUD  
Tél. 602.66.55

**PHILIPS**

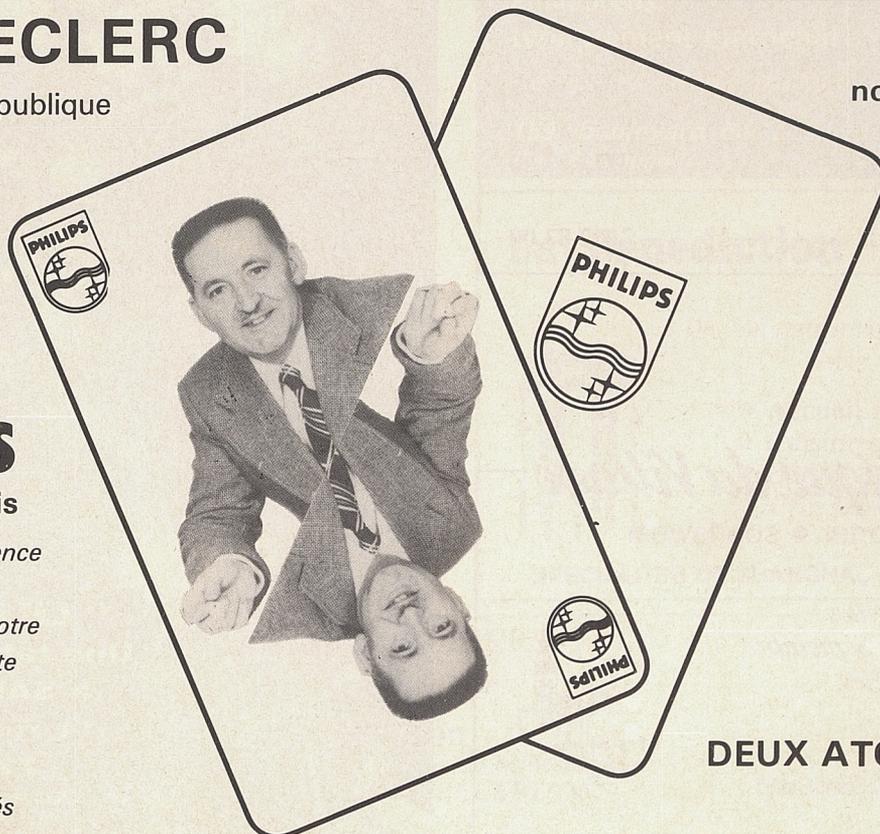
nous a choisis

*Pour notre compétence  
technique*

*Pour le sérieux de notre  
service après-vente*

*Pour la qualité  
de notre accueil*

*Pour notre sens  
des responsabilités*

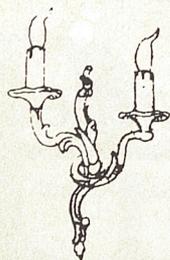


nous avons choisi

**PHILIPS**

*Pour ses techniques  
de pointe  
Pour l'étendue  
de sa gamme  
Pour la qualité  
de son assistance  
Parce que c'est  
la 1<sup>re</sup> marque*

**DEUX ATOUTS !**



## LUMINAIRE DE QUALITÉ

### Schifer-Fouchez

MEUBLES DE DÉCORATION  
TABLES - MIROIRS - ABAT JOUR

12, rue Dailly, 92210 Saint-Cloud

☎ 602.02.39

## PIANOS

Jean-Claude PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

St-Cloud - Tapisserie — Décoration

**J. PARENT** Maison fondée  
en 1860

26, rue de la Porte-Jaune  
**771.80.88**

TENTURES MURALES  
VOILAGES, RIDEAUX, SIEGES, LITERIE  
REVETEMENTS DE SOL, MOQUETTES

Toute la décoration intérieure



## B. CLEMENT

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 03.83

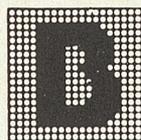
Fermé le mardi

TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER

**ORGANISE :**

Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Dîners  
A votre service  
Personnel et Matériel

Consultez-nous



**BANQUE NATIONALE  
DE PARIS**  
à **ST-CLOUD**

- Galerie Marchande des Bureaux de la Colline  
du lundi au vendredi **602.14.79**
- 57-59, rue du Mont-Valérien  
du mardi au samedi **771.89.40**
- 45, rue Gounod  
du mardi au samedi **602.87.00**

## La Boutique du Village

prêt-à-porter • sportswear

*invite toutes ses clientes  
à venir essayer dès Septembre  
ses nouveaux modèles  
d'automne-hiver*

11, rue de l'Eglise - 92210 Saint-Cloud  
Tél. 771.13.40



**" LE FLORIAN "**  
**Une table de qualité  
à SAINT-CLOUD**

14, rue de l'Eglise

**771.29.90**

*Ouvert tous les jours  
sauf samedi midi*

## ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE  
RESPONSABILITE CIVILE

PARTICULIERS - COMMERCE - INDUSTRIES

**VOIZARD et BERNARD**

27, rue Pasteur

Parking réservé

92210 SAINT-CLOUD

602 89.02 - 602 89.93

Ouvert samedi matin



## S.A. GARAGE FOCH

AGENCE RENAULT

NOUVELLE DIRECTION

**M. AI. ROUSSEAU**

Réparations (toutes marques)  
Vente voitures neuves

96, av. Foch - 92210 SAINT-CLOUD

☎ 771.88.77

A 50 mètres Église Stella Matutina

## CLAUDE MAXIME

*Géraldine*

COIFFURE • FÉMININ • MASCULIN

20, boulevard de la République - 602.17.29

*Parking facile - Journée continue*



PARKING FACILE

DEJEUNERS-DINERS

*Menus et la Carte*

**Petit Salon**

Cuisine française - spécialités de Mille-feuilles  
REPAS D'AFFAIRES - RECEPTIONS

☎ (1) 771.23.81

Bar - Restaurant

**Le**

**Longchamp**

9, avenue de Longchamp  
92210 Saint-Cloud  
FERME LE DIMANCHE

## HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

 **VILLA**   
**HENRI IV**

36 CHAMBRES tout confort,  
bains, douches, wc particuliers

SALLE DE CONFERENCE  
pour 40 personnes

**SON RESTAURANT**  
**LUNCHS - COCKTAILS**  
**SÉMINAIRES**

Le restaurant est fermé le dimanche soir

43, boulevard de la République  
92210 Saint-Cloud - Tél. 602 59.30  
Télex 270105 F TXFRA/Réf. 205

Parking

## L'ÉTOILE DE TAFRAOUT

*Restaurant Marocain*

vous retrouverez  
la gastronomie  
absorbante  
avec un accueil  
chaleureux

**typiquement marocain**

*Réceptions - Repas d'affaires*

159, boulevard de la République Saint-Cloud  
Fermé le lundi

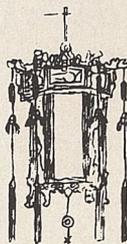
771.66.66



## La Bénédiction

賜恩樓

Un vrai restaurant chinois à Saint-Cloud  
2 bis, rue Royale, 602.01.49



- Accueil aimable
- Cuisine soignée
- Cadre élégant
- Prix raisonnable

**SPECIALITES DE SHANGHAI, ouvert tous les jours**

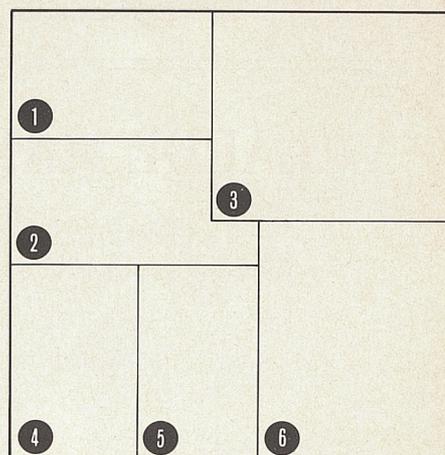
# sommaire

■ L'EDITORIAL DU MAIRE	5
■ LE DOSSIER DU MOIS	6 à 8
<b>LES ROUTES ET LES TRANSPORTS EN ILE-DE-FRANCE</b> Priorité du IX <sup>e</sup> Plan Une interview de Jean-Pierre FOURCADE <i>Vice-Président chargé des transports, de la circulation et des équipements au Conseil Régional d'Ile-de-France</i>	
<b>MODERNISATION DE LA LIGNE PUTEAUX-ISSY-PLAINE</b> La nécessité d'améliorer les services SNCF par Jacques JONKA, <i>Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme, de la Rénovation et des Grands Travaux</i>	9
<b>LA RENTRÉE SCOLAIRE 1983</b> par Joël LEFORT DES YLOUSES <i>Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement</i>	10 et 11
<b>Bâtiments scolaires :</b> <b>des locaux flambant neuf pour la rentrée</b> par Edmond VOIZARD, <i>Maire-Adjoint chargé des Bâtiments Municipaux, de l'Hygiène et de la Sécurité des installations</i>	12
<b>LA FORMATION PROFESSIONNELLE</b> par Jérôme YEATMAN, <i>Conseiller Municipal délégué à l'Emploi et aux Relations avec les entreprises</i>	13 à 15
<b>LE BUREAU D'AIDE SOCIALE</b> Travailler dans le présent pour l'avenir de Saint-Cloud par le Docteur Raymond ARNAUD, <i>Maire-Adjoint chargé des affaires sociales</i>	16 et 18
<b>LA VIE DANS LA VILLE</b> • Comités de quartier • Commission extra-municipale	18 à 23
<b>EN DIRECT DE LA MAIRIE, VOS ELUS ONT...</b> • Accueilli les nouveaux Clodoaldiens • Félicité les enseignants • Commémoré les cérémonies du 18 juin et du 15 août	24 à 27
<b>UN JOUR A TAMIÉ</b> par Pierre BRAILLARD, <i>Conseiller Municipal, Délégué à la Communication</i>	28
<b>LA FÊTE DU SPORT 1983</b> par Elie-Pierre ROCHICCIOLI, <i>Maire Adjoint chargé de la Jeunesse et des Sports</i>	29
<b>LE POINT DE VUE DE LA MINORITÉ</b>	30
<b>LA VIE DES ASSOCIATIONS</b>	31 à 34
<b>DES DATES, DES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES</b> • Le programme du Centre Culturel jusqu'au mois de décembre • Croix-Rouge : nos projets de rentrée	35 à 37
<b>LES PERMIS DE CONSTRUIRE</b>	38
<b>CONSEIL MUNICIPAL</b> Séances du 2 juin et du 14 juillet	39 à 50
<b>CARNET - ÉTAT-CIVIL</b>	51

## Notre page de couverture :

Photos : Paulette PRADAT

- 1 École élémentaire de Montretout
- 2 Cour de l'école maternelle du Centre
- 3 École élémentaire du Centre
- 4 Groupe scolaire de la Fouilleuse
- 5 École maternelle des Côteaux
- 6 École maternelle de Montretout



Bulletin Municipal de la Ville de Saint-Cloud • Mairie, 13, place Charles-de-Gaulle, 92210 Saint-Cloud - 602.70.40

• Directeur de la publication : Jean-Pierre FOURCADE • Conseiller Municipal délégué à la Communication : Pierre BRAILLARD • Service de la Communication : Evelyne PFEFFER • Publicité exclusivement reçue à la Mairie (602.70.40 poste 356) • Prix de vente au numéro : 2 francs - Abonnement annuel 25 francs (avec envoi postal) • Paiement : chèque bancaire à l'ordre de M. le Receveur Principal, C.C.P. Paris 900364 • Imprimerie S.P.E.I. • Dépôt légal n° 711 - Deuxième trimestre 1983.

• Fréquence : Cinq numéros par an (1<sup>er</sup> février - 1<sup>er</sup> avril - 1<sup>er</sup> juin - 15 septembre - 1<sup>er</sup> décembre).

## *l'éditorial du maire*

**L**a rentrée 1983 ne comporte pas beaucoup d'aspects souriants. Aux préoccupations relatives à l'activité économique et à l'emploi s'ajoutent les perspectives d'aggravation de la pression fiscale. Aux problèmes lancinants de la sécurité des personnes et des biens, les méfaits du terrorisme viennent apporter une note tragique. Quant aux difficultés de la vie quotidienne, la fin des vacances les met de nouveau en lumière, déclanchant ici de la mauvaise humeur, là de véritables angoisses.

A Saint-Cloud, bien qu'il soit à la mode de considérer notre commune comme privilégiée, le chômage, l'insécurité et les tracas de la vie collective existent. Tout l'effort du Conseil Municipal consiste à bien organiser la riposte en s'appuyant sur la participation active des citoyens, sur une fiscalité locale aussi modérée que possible et sur de bonnes relations avec le Département des Hauts-de-Seine et la Région d'Ile-de-France.

Vous trouverez dans le présent numéro du Bulletin Municipal des informations sur la rentrée scolaire. Si les effectifs des classes élémentaires et secondaires continuent de baisser, une certaine reprise de la natalité, déjà perceptible en 1982, va sans doute aboutir à l'ouverture de classes supplémentaires dans le secteur pré-élémentaire. De même, l'agrandissement de la crèche de la Fouilleuse et la prochaine mise en chantier de la crèche du Centre nous permettront de mieux répondre à l'attente des familles. Une meilleure organisation des halte-garderies disséminées dans la ville pourra, à court terme, faciliter les choses pour ceux qui viennent d'arriver dans notre commune.

\*  
\*\*

La rentrée, à Saint-Cloud, c'est aussi le Festival d'Automne. Comme vous le savez, nous n'avons pas attendu mai 1981 pour nous préoccuper de la culture. Depuis huit ans, avec l'aide efficace de la Commission extra-municipale d'animation culturelle, nous essayons d'intéresser le plus grand nombre possible de Clodoaldiens et de Clodoaldiennes à toutes les formes de diffusion culturelle, sans donner dans le conformisme et sans nous demander si la culture est de droite ou de gauche. Votre participation aux manifestations organisées dans le cadre prestigieux du Parc, votre assiduité aux concerts, au théâtre aussi bien qu'aux soirées poétiques ou aux spectacles de danse ou de variétés marquent nettement le succès de cette recherche permanente. En 1983, c'est Madame M. WORBE, Maire-Adjoint, qui a la responsabilité du Festival : je souhaite que vous soyez très nombreux à venir la rejoindre sous le chapiteau de Jean Danet.

Permettez-moi d'ajouter quelques mots en faveur des forains qui animent la fête du Bas-Parc de Saint-Cloud. Leur métier devient de plus en plus difficile. Aussi serons-nous avec eux les 17 et 18 septembre prochains, à l'occasion du feu d'artifice et de la messe qu'ils organisent pour nous. Un geste d'amitié, n'est-ce pas aussi l'une des marques de Saint-Cloud ?

*Worbecode*



J.-P. FOURCADE



Le dossier du mois

## les routes & les transports en Ile-de-France priorité du IX<sup>e</sup> Plan

Une interview de Jean-Pierre FOURCADE

**Le Bulletin Municipal :** *Monsieur le Maire, vous êtes, au sein du Conseil Régional d'Ile-de-France, le Vice-Président chargé des Transports, de la Circulation et des Equipements Routiers, et à ce titre, vous avez élaboré le projet de "contrat de plan" que l'Etat et la Région signeront pour la durée du IX<sup>e</sup> Plan National. Traditionnellement, le budget de la Région accorde une très large part au secteur dont vous êtes responsable. On parle cette fois de "priorité des priorités" pour les investissements de transports. Quelles en sont les grandes orientations ?*

**Jean-Pierre FOURCADE :** Le IX<sup>e</sup> Plan va couvrir la période de 1984 à 1988 et comprend deux parties distinctes :

- d'une part, des contrats qui associent l'Etat et les Régions et déterminent un certain nombre de grandes opérations exécutées à frais communs pendant le plan ;

- d'autre part, une partie prévoyant les masses financières que l'Etablissement Public Régional consacra, au-delà des Contrats de Plan avec l'Etat, aux grands investissements pendant la période considérée.

Pour l'instant, nous n'en sommes qu'à la première partie. C'est à sa séance du mois de juin 1983 que le Conseil Régional a proposé à l'Etat les principales orientations du Contrat de Plan. Concernant le secteur qui nous occupe, les propositions qui sont faites ont trois objectifs :

- premier objectif : poursuivre l'interconnexion des grands réseaux de transports en commun et développer les capacités de transport de la S.N.C.F., du R.E.R. et du Métro. A cet égard, les opérations les plus importantes sont : l'achèvement de la liaison ERMONT/INVALIDES, le raccordement à l'Ouest du réseau ferré de la S.N.C.F. et du R.E.R., opération qui est désignée sous le nom

d'interconnexion Ouest, et, enfin, diverses opérations d'interconnexion à l'intérieur de "l'agglomération dense".

La réactivation de la ligne de chemin de fer Puteaux/Issy-Plaine qui intéresse tout particulièrement Saint-Cloud, est comprise dans ce premier objectif ; j'y reviendrai.

**B.M. :** *Vous avez aussi défini de grands travaux routiers ?*

**Jean-Pierre FOURCADE :**

- le deuxième objectif de ce contrat de plan consiste précisément à poursuivre et même à accélérer la réalisation de la grande infrastructure routière qu'est le Périphérique d'Ile-de-France, plus connu sous le nom de A86, destinée à créer un deuxième anneau de circulation à l'extérieur du boulevard périphérique de Paris. Cette voie est tout à fait fondamentale pour assurer de meilleures

liaisons de banlieue à banlieue, et pour permettre une vie départementale convenable dans les départements de la petite ceinture de l'agglomération parisienne. Cette A86 se heurte, on le sait, à beaucoup de problèmes, notamment dans l'Ouest. Heureusement, les populations de l'Est parisien sont très attachées à sa réalisation. L'objectif central du IX<sup>e</sup> Plan consiste ainsi à accélérer la réalisation de l'autoroute A86 à l'Est de la capitale, de manière à assurer une continuité sans feux rouges entre l'autoroute A1 et l'autoroute du Sud A6. Cet objectif mobilisera des ressources financières très importantes (voir tableau).

- enfin, troisième objectif : commencer à s'engager dans la mise en place de transports en commun pour faciliter les liaisons de banlieue à banlieue. A ce titre, on envisage, d'une part, des remises en service partielles de la grande ceinture S.N.C.F., notamment entre Saint-Germain-en-Laye et Achères, ou au Nord de l'agglomération parisienne, dans la Seine-Saint-Denis; et, d'autre part, la création de "sites propres" permettant de faire circuler, à l'écart de la circulation automobile, et de manière plus rapide, des moyens de transport collectifs; simples autobus, autobus articulés, trolleybus, ou même tramways.

La conjonction de la réouverture au trafic voyageurs de la grande ceinture S.N.C.F. et d'un certain nombre de "sites propres" affectés à des moyens de transport en commun plus légers que ceux qui existent actuellement, nous paraît de nature à



Le troisième objectif consiste à s'engager dans la mise en place de transports en commun pour faciliter les liaisons de banlieue.

faciliter les déplacements en Ile-de-France. Comme chacun sait, nous y comptabilisons à l'heure actuelle dix-huit millions de transports chaque jour.

Voici pour les grandes orientations.

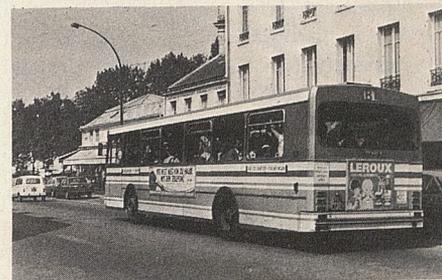
**B.M. :** *Au delà de ces grandes opérations, en poursuivra-t-on, à plus petite échelle, à titre d'amélioration des réseaux existants par exemple ?*

**Jean-Pierre FOURCADE :** Bien entendu, comme j'ai eu l'occasion de le dire, les contrats de plan ne couvrent qu'une partie de la planification régionale, l'autre partie sera affectée à financer diverses opérations d'amé-

lioration de la circulation, dont le coût unitaire se situe entre 10 et 50 millions de francs, alors que les "grandes" opérations se chiffrent au moins à 500 millions de francs, sinon plus. Les "petites" opérations seront le fait, soit de la Région toute seule qui finance à 100 % un certain nombre d'améliorations, soit d'une nouvelle politique contractuelle entre la Région et les Départements. C'est au moyen, soit du financement à 100 %, soit du financement à 50/50 Région/Département, que l'on pourra supprimer des passages à niveau, créer des déviations importantes en rase campagne, construire des passages souterrains, faciliter la fluidité de la circulation. Au total, le volume de ces petites opérations doit représenter à peu près 20 % des crédits annuels affectés au transport et à la circulation...

TRANSPORTS ET CIRCULATION EN ILE-DE-FRANCE				
LE PLAN EN CHIFFRES				
	Région		Etat	
	Hypothèse n° 1	Hypothèse n° 2	Hypothèse n° 1	Hypothèse n° 2
<b>TRANSPORTS EN COMMUN</b>				
Poursuivre interconnexion	1 683,5	1 202,5	721,5	1 202,5
Prolonger lignes de métro				
Améliorer liaisons banlieue à banlieue	1 192,5	1 022,5	852,5	1 022,5
<b>TOTAL</b>	<b>2 876</b>	<b>2 225</b>	<b>1 574</b>	<b>2 225</b>
<b>INFRASTRUCTURES ROUTIERES</b>				
Accélérer périphérique Ile-de-France A6	2 500	2 500	1 000	2 800
Rocade externe des villes nouvelles	290	290	354	354
Améliorer réseau routier en rase campagne	150	150	350	350
<b>TOTAL</b>	<b>2 940</b>	<b>2 940</b>	<b>1 704</b>	<b>1 704</b>
<b>TOTAL I + II</b>	<b>5 816</b>	<b>5 165</b>	<b>3 278</b>	<b>3 929</b>

1<sup>re</sup> hypothèse : Clef de répartition actuelle pour les infrastructures de transport en commun hors sites propres : 30 % subvention de l'Etat, 30 % subvention de la région, 40 % prêts de la Région.



Nous comptabilisons à l'heure actuelle dix huit millions de transports chaque jour.

L'Etat n'est jamais intervenu dans ces opérations et c'est pourquoi la Région et les Départements sont déçus à les faire.

**B.M. :** *Quelles sont les masses financières en présence ?*

**Jean-Pierre FOURCADE :** L'ordre de grandeur de ce que dépense le Conseil Régional d'Ile-de-France pour les transports, la circulation et les équipements routiers est à l'heure actuelle de deux milliards de francs par an, ce qui veut dire que pour le IX<sup>e</sup> Plan, on raisonne sur une masse d'environ dix milliards de francs. En ajoutant à ces dix milliards de francs la part de l'Etat, la part des Départements et la part couverte, soit par les entreprises de transport, soit par d'autres collectivités, certaines communes et, dans certains cas, le Syndicat des Transports parisiens, etc., on atteint pour le IX<sup>e</sup> Plan un volume total de travaux de l'ordre d'une quinzaine de milliards de francs 1983. Cela nous montre bien l'importance des actions que mène à l'heure actuelle l'Etablissement Public Régional.

**B.M. :** *En quoi Saint-Cloud et ses voisines immédiates sont-elles concernées par le IX<sup>e</sup> Plan ?*

**Jean-Pierre FOURCADE :** Elles le sont par quelques opérations routières

d'amélioration comme l'élargissement de la Nationale 118, au delà de l'échangeur de MEUDON vers le Centre Commercial de Vélizy ; également par la reconstruction de quelques ponts sur la Seine, à Billancourt ou ailleurs. Mais l'élément essentiel qui intéresse Saint-Cloud est bien évidemment la réactivation de la ligne de chemin de

fer Puteaux-Issy-Plaine. Actuellement, cette ligne est exploitée, à la fois en voyageurs et en marchandises, avec un matériel très âgé, et, comme elle se limite à la gare de Puteaux, d'un côté, et à la gare d'Issy-Plaine de l'autre, elle ne présente pas une très grande valeur en matière de liaison. L'objectif de la Région, après de longues études menées en commun avec la S.N.C.F. et les

Dans une deuxième phase, telle qu'elle est proposée dans le plan - c'est l'objet même d'un "contrat de plan" - la ligne serait réaménagée et prolongée au Nord jusqu'à la Défense, et au Sud jusqu'à la gare du boulevard Victor pour établir la communication à la fois avec le R.E.R. (à la Défense et boulevard Victor) et la future ligne de la petite ceinture de Paris qui partira de cette gare du boulevard Victor pour rejoindre la Gare de

Lyon. Cette réactivation de la ligne impliquera bien entendu, la suppression de passages à niveau, ce qui va poser de très importants problèmes d'urbanisme à Saint-Cloud. Le Conseil Municipal commence à s'en préoccuper :

mais, je le précise, il ne s'agit que d'une deuxième opération qui pour l'instant n'est pas encore décidée. Le seul élément dont nous sommes sûrs consiste dans le changement de matériel et la pose de caténaires sur la ligne actuelle.

**B.M. :** *Une dernière question, Monsieur le Maire, qu'en est-il du pont sur la Seine ?*

**Jean-Pierre FOURCADE :** C'est une idée avancée par des gens qui n'ont aucune responsabilité, ni au niveau

de l'Etat, ni au niveau de la Région, ni au niveau du Département. Il est clair qu'il faudrait sans doute multiplier les ponts sur la Seine. Encore faudrait-il les faire déboucher en des points où le trafic puisse s'écouler. Dans ces conditions l'idée de jeter un pont à la place de l'Aqueduc de l'Avre est tout à fait fantaisiste et ne fait l'objet d'aucune étude, nulle part.



La nécessité, dans un premier temps, de changer le matériel S.N.C.F. pour lui affecter des voitures plus modernes.

les communes intéressées est double : dans un premier temps, changer le matériel de cette ligne S.N.C.F. pour lui affecter des voitures plus modernes, ce qui malheureusement nécessitera la pose de caténaires. La ligne serait alors exploitée comme les autres lignes de chemin de fer de la Région avec du matériel banlieue classique, moins bruyant et un peu plus rapide.

# La modernisation de la ligne Puteaux-Issy/Plaine

par Jacques JONKA,  
Maire-Adjoint  
chargé de l'Urbanisme  
de la Rénovation  
et des Grands Travaux

Familière aux habitants du quartier des Côteaux, la ligne S.N.C.F. qui relie entre elles les villes de Puteaux et d'Issy-les-Moulineaux (station d'Issy-Plaine) dessert deux gares de notre ville : la gare du Pont de Saint-Cloud et celle des Côteaux.

Sur cette ligne circule jusqu'à maintenant un matériel vétuste et bruyant dont le maintien en service pose à la S.N.C.F. de nombreux problèmes tandis que les usagers ressentent les inconvénients de trains inconfortables et peu rapides.

## Une ligne à moderniser

Comme l'indique le Maire d'autre part, il est prévu de procéder, dans le cadre du IX<sup>e</sup> Plan et des contrats proposés par la région à l'Etat, au remplacement du matériel actuel par des voitures d'un modèle courant sur les réseaux de banlieue.

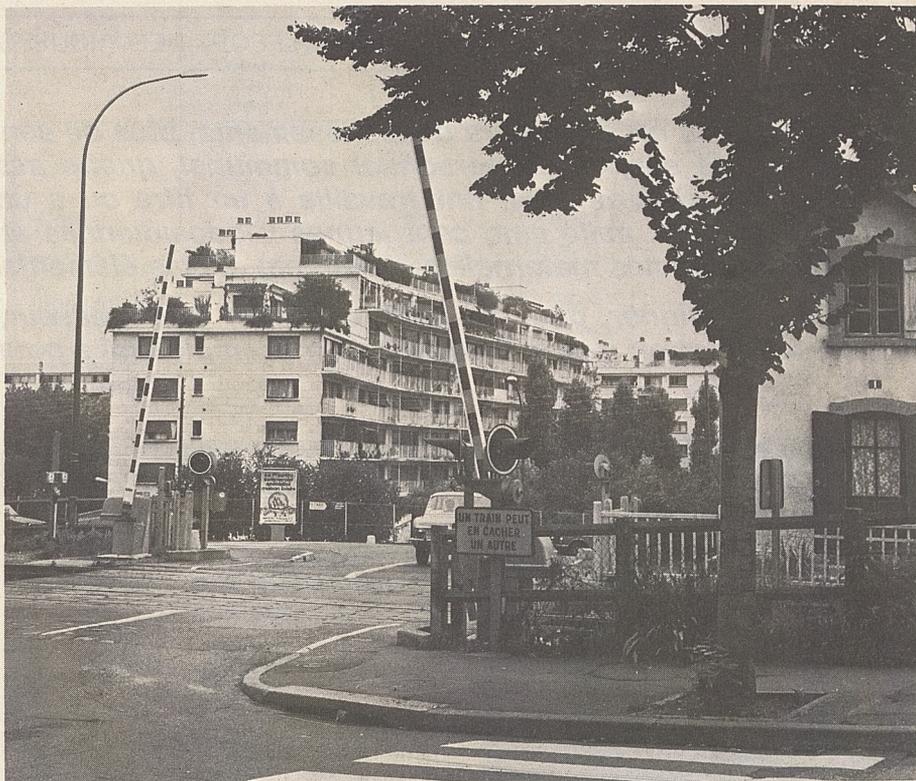
Ce nouveau matériel présentera plusieurs avantages pour les usagers : meilleure capacité pour les voyageurs, plus grand confort et rapidité accrue, le tout accompagné d'un moindre bruit des rames. Le remplacement doit pouvoir s'effectuer avant dix-huit mois et ainsi offrir à tous une très sensible amélioration du service.

## Des travaux nécessaires

Toutefois ce changement de matériel aura pour première conséquence d'entraîner la pose de caténaires (en effet le mode d'alimentation par le rail tel qu'il est encore en usage sur cette voie, ne répond plus aux nécessités de l'heure).

La pose de caténaires a pour corollaire de modifier la hauteur utile au-dessus des voies ce qui nécessitera notamment de reconstruire le pont Vauguyon. Celui-ci devant franchir les voies à une hauteur légèrement plus élevée, sera par la même occasion, élargi et renforcé.

Par ailleurs, c'est l'occasion pour la Municipalité dans sa recherche de meilleures conditions de sécurité de la circulation dans la ville, d'étudier avec la S.N.C.F. la suppression du passage à niveau situé au bas de l'avenue Chevrillon et du boulevard Jules-Peltier.



Le passage à niveaux situé au bas de l'avenue Chevrillon : archaïque et dangereux.

Diverses solutions se présentent pour remplacer ce passage assez archaïque, devenu très dangereux avec l'intensité de la circulation : automobiles, deux roues, piétons. Le choix de la meilleure solution se fera en fonction de plusieurs critères.

Tout d'abord, il s'agit de maintenir pour les habitants des quartiers de la passerelle du 18 Juin un accès facile vers le centre ville (mairie, commissariat, zone commerciale, hôpital, etc.).

Il faut ensuite étudier soigneusement les conséquences de ce changement sur les flux de circulation de telle manière que ceux-ci ne viennent pas perturber la situation de telle ou telle rue voisine.

Enfin, dernière condition mais non la moindre, le coût de l'opération devra rester dans des limites budgétaires acceptables.

La population du quartier des Côteaux sera évidemment consultée sur les éléments de ce choix et sera informée de tous les aspects du projet.

## L'évolution future

Dans un délai un peu plus long, mais toujours dans le cadre des projets du Conseil Régional, cette ligne doit être

prolongée jusqu'à La Défense d'une part et jusqu'à la gare du boulevard Victor, d'autre part.

En ce dernier point, en effet, il sera possible d'assurer une jonction avec la ligne du RER en provenance de Versailles (cette possibilité n'existe pas à Issy-Plaine où les deux voies se trouvent à des niveaux très différents).

Ce double prolongement permettra une liaison facile au-delà de La Défense vers Nanterre ou l'Etoile, et par le Sud vers les gares des Invalides, d'Orsay et d'Austerlitz.

Cette amélioration considérable d'un moyen de transport public - rapide et confortable - en direction des principaux quartiers de Paris n'échappera pas aux habitants des Côteaux.

Les avantages de la planification en matière d'équipements publics sont ainsi de nouveau démontrés, Contrat de Plan entre la Région et l'Etat et Plan Communal d'Equipements Collectifs se rejoignent et doivent se compléter réciproquement pour offrir à la population des améliorations à leurs conditions de vie journalière selon des choix longuement étudiés à l'avance.

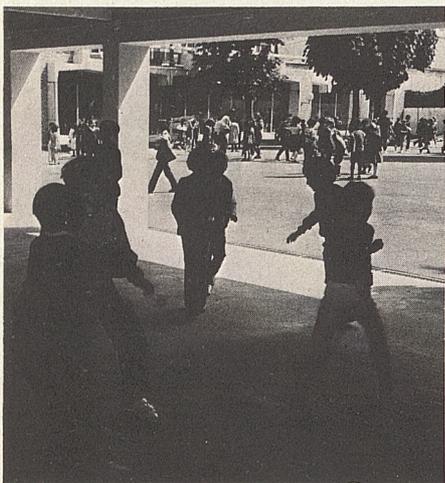
Nous reviendrons prochainement dans les colonnes de ce bulletin municipal sur les projets que le Conseil Municipal aura décidé d'inclure dans le prochain Plan couvrant la période 1984-1989 et qui concerneront tous les quartiers.

# la rentrée scolaire

par Joël LEFORT DES YLOUSES, Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement

*Neuf directrices ou directeurs d'établissements, plus de cent enseignants, une quarantaine de femmes de service, le personnel communal, quatre associations de parents d'Elèves et l'ensemble de vos élus, ont travaillé à un titre ou à un autre au cours de l'été pour que plus de deux mille cinq cent jeunes Clodoaldiennes et Clodoaldiens soient accueillis dans les cinq écoles maternelles et les cinq écoles élémentaires de la Ville.*

*Je tiens à souligner, pour ma part, que mon prédécesseur, Monsieur Pierre VINSON, m'a légué une situation très satisfaisante. Je m'emploierai à poursuivre l'action entreprise.*



## LES ÉCOLES

### LES CHEFS D'ÉTABLISSEMENTS ET REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

- **Centre**  
Mme LANGEAC, Directrice  
M. MAROSELLI, Conseiller Municipal délégué au Conseil d'Etablissement
- **Côteaux**  
M. MAGDO, Directeur  
Mme DUPONT, Conseiller Municipal délégué au Conseil d'Etablissement
- **Fouilleuse**  
M. BARDEAU, Directeur
- **Val-d'Or**  
Mme DARNANVILLE, Directrice  
Pour ces deux écoles, M. LEYMARIE, assisté de Mme BERTHET, Conseillers Municipaux délégués au Conseil d'Etablissement.
- **Montretout**  
Mme MERCURY, Directrice  
M. RUMEUR, Conseiller Municipal délégué au Conseil d'Etablissement.

#### ÉCOLES MATERNELLES

- **Centre**  
Mme CLEMENT, Directrice
- **Côteaux**  
Mme NEDELLEC, Directrice
- **Fouilleuse et Val-d'Or**  
Mme AUBRY, Directrice, succède à Mlle LEMOINE, à qui nous souhaitons une longue et heureuse retraite.  
Les Conseillers Municipaux délégués au Conseil d'Etablissement sont les mêmes que ceux désignés pour les écoles élémentaires.

#### LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Ce sont les animateurs de quatre associations de Parents d'Elèves :

- Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (F.C.P.E.)
- Association de Parents d'Elèves Indépendante (Indépendante)
- Parents d'Elèves des Ecoles Publiques (P.E.E.P.)
- Union Nationale des Associations Autonomes de Parents d'Elèves (U.N.A.A.P.E.)

dont la désignation interviendra à la rentrée.

### EFFECTIFS PRÉVUS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1983-1984

#### ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

ETABLISSEMENTS	Nombre de classes	Effectifs au 27.9.1982	Inscriptions au 30.6.1983	Inscriptions pendant les vacances (prévisions)
Centre	14	309	310	11
Côteaux .....	12	320	332	17
Fouilleuse .....	4	84	92	8
Montretout .....	18	495	493	37
Val-d'Or .....	14	372	366	17
<b>TOTAL .....</b>	<b>62</b>	<b>1 580</b>	<b>1 593*</b>	<b>90</b>

\* Il y a lieu de diminuer le chiffre du nombre des enfants touchés par les déménagements qui ne sont pas connus et qui correspondent, en général, aux inscriptions reçues pendant les vacances.

Les inspecteurs départementaux sont respectivement : Madame CARREY pour les écoles maternelles et Monsieur VERGNE pour les écoles élémentaires.

Ces deux tableaux appellent les remarques suivantes :

- A l'heure où nous écrivons, et sauf imprévu, les effectifs 1983/1984 seront sensiblement les mêmes que ceux de l'année écoulée, à l'exception de l'école maternelle de la Fouilleuse : ses effectifs augmentent rapidement et la création d'une classe supplémentaire pourrait s'imposer, selon nous compte tenu de l'urbanisation de cette zone.

- Comme chaque année, de nombreuses demandes de dérogations à l'application des règles du périmètre scolaire, sont présentées (cas médicaux, sociaux, convenances personnelles, etc.). J'examine de manière ouverte tous les cas qui me sont soumis mais ne pourrai aller jusqu'à "défavoriser" telle ou telle école qui a des places disponibles au "profit" de telle autre frôlant la surcharge.

Pour ces mêmes raisons, je ne pourrai satisfaire que rarement les demandes provenant d'autres communes.

## CANTINES

Le barème applicable en 1983/1984 tel qu'il a été approuvé par le Conseil Municipal le 14 juillet 1983, figure dans le compte rendu analytique du Conseil Municipal.

## CAISSE DES ÉCOLES

La Caisse des Ecoles est un établissement public géré par un Comité composé de Conseillers Municipaux et, en nombre égal, de parents élus par les "membres actifs". Il comporte en outre, un délégué préfectoral, des délégués départementaux de l'Education Nationale et le Trésorier Principal. Ce Comité vient de faire l'objet d'un élargissement destiné à améliorer la participation des Clodoaldiens à ses activités.

Elle a pour objet d'offrir, chaque année, de nombreuses possibilités d'animation ;

- dans les centres de loisirs primaires et maternels,

- dans les secteurs sportifs des centres d'initiation,

et vise également d'autres objectifs :

- faciliter l'action éducative de l'école,
- attribuer des bourses de cantines, des allocations aux enfants handicapés.

En inscrivant votre enfant à une activité, vous acquerez le droit de participer à sa gestion en tant que "membre actif".

Si ces actions vous semblent positives pour vos enfants, vous pourrez manifester votre soutien en y adhérant.

EFFECTIFS PRÉVUS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1983-1984					
ÉCOLES MATERNELLES					
Etablissements	SITUATION 1982/1983			PRÉVISIONS 1983/1984	
	Nombre de classes	Effectif réel	Restant à l'école + inscriptions	Inscriptions escomptées en septembre	Liste d'attente (1)
Centre	7	204	186	20	16
Côteaux	6	179	160	10 à 15	13 13
Fouilleuse	2	66	58	+ de 10 (2)	3
Montretout	10	297	285	15	19
Val-d'Or	8	238	204	20	14
TOTAL	33	984	893		

(1) Enfants nés au cours du premier trimestre 1981.

(2) Evaluation difficile - inscriptions en cours d'année scolaire suivant l'occupation des nouveaux logements.

Les inscriptions sont reçues en Mairie les 7, 10, 14 et 17 septembre de 9 heures à 12 heures.

## QUELQUES SUJETS DE REFLEXIONS

Certains de ces sujets pourront, parmi d'autres, être étudiés par la Commission Extra Municipale, dont le rapporteur est Mme SIX, Conseiller Municipal.

### RYTHMES SCOLAIRES

Certains parents d'un groupe scolaire désireraient que la sortie des classes soit avancée d'une demi-heure et que la pause repas soit raccourcie d'autant. Nous n'élevons pas en l'état d'objections de principe à ce vœu. Mais la Commission devra en peser les avantages et les inconvénients, les enseignants et les parents devront être consultés.

### MODERNISATION DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES

Le matériel actuel utilisé pour l'enseignement de l'anglais est désuet. Faut-il en changer? Faut-il étendre cet enseignement à l'allemand?

Rappelons à ce sujet que nous avons la chance d'avoir, implantées sur notre territoire, une école allemande et une école américaine. Nous favoriserons, dans la mesure où enseignants, parents et enfants le jugeront utile, toute initiative de nature à développer des échanges culturels, linguistiques et amicaux entre classes ou familles étrangères ou françaises.

N'oublions pas non plus que le Service du Jumelage, animé par Michel GUAY, Conseiller Municipal, a la possibilité de mettre en contact des familles de Saint-Cloud, avec des familles des villes jumelées; de même, un projet de classes transplantées franco-américaines ou franco-canadiennes, est à l'étude.

### INITIATION DES ENFANTS A L'INFORMATIQUE ET AUX NOUVEAUX LANGAGES

### FORMATION PROFESSIONNELLE

Les mesures de décentralisation en cours donneront des possibilités d'actions nouvelles aux communes.

Cette liste n'est, bien entendu, pas limitative.

\*  
\*\*

Elus, enseignants, parents et personnels continueront, dans le strict respect de leur responsabilité propre, à faire œuvre commune, dans l'intérêt de nos enfants.

A la Mairie, on peut s'adresser à Joël LEFORT des YLOUSES qui reçoit sur rendez-vous, à Gisèle SIX, Conseiller Municipal, et au Service de l'Enseignement, aux heures d'ouverture de la Mairie.

# Travaux dans les écoles :

## *Des vacances bien remplies en vue du jour " J "*

Vendredi 9 septembre... rentrée des classes 1983 :

Jour " J " pour des centaines de jeunes Clodoaldiens mais également pour le personnel et les entreprises qui durant deux mois et demi sont employés à l'entretien et la réfection des écoles, crèches, terrains de sports de la ville.

Ces travaux, que le Sénateur-Maire vient constater de " visu " chaque année quelques jours avant la rentrée ont fait l'objet d'une visite dans le courant du mois d'août par Edmond Voizard, Maire-Adjoint chargé de l'Hygiène et de la Sécurité des Bâtiments. Voici ce qu'il a vu.

### **Mini-crèche de la rue Dailly :** **La terrasse fait peau neuve**

Un revêtement (lavable et étanche) constitué de dalles en résine synthétique a été choisi pour refaire le sol de la terrasse de la mini-crèche située au 27, rue Dailly. Ce nouveau matériau offre désormais (sur 80 m<sup>2</sup> de surface) un excellent confort avec un degré de souplesse permettant tous les jeux mais évitant plaies et bosses : une réalisation particulièrement bien ressentie tant par le personnel de la crèche que par les parents.

### **Ecole des Côteaux**

Les travaux importants ont consisté à usiner les combles du corps de bâtiment " primaire " situé du côté du boulevard Bernard Palissy alors que certaines réfections normales étaient effectuées côté " maternelle ".

### **Val d'Or :**

Trois importantes réalisations sont à noter en primaire et en maternelle :

- l'étanchéité des terrasses inaccessibles désormais dotées d'une isolation thermique a été refaite.
- certaines classes et couloirs sont maintenant pourvus de faux plafonds acoustiques (ont été choisis pour cette première tranche, les salles les plus dégradées.
- le réfectoire quant à lui, a également été passé d'un nouveau revêtement mural.



Le groupe scolaire de Montretout se voit doté cette année d'un terrain à évolution polyvalent



Mini-crèche de la rue Dailly : la terrasse fait peau neuve.

### **Groupe scolaire de la Fouilleuse :**

Seules quelques détériorations du carrelage extérieur qui trouveront une restauration rapidement ont été noté par Edmond Voizard car ce très beau bâtiment scolaire, encore en excellent état ne nécessite pas de travaux.

### **Montretout :**

Hormis de nombreux détails touchant à l'entretien des bâtiments, le groupe scolaire n'a pas fait l'objet de grands travaux. En revanche il se voit doté cette année d'un terrain d'évolution polyvalent (aux diminutions d'un court de tennis) revêtu d'un matériau synthétique souple permettant la pratique de nombreux sports d'équipe (volley-ball...)

un équipement venant utilement compléter les possibilités déjà offertes par le gymnase Huet.

### **La crèche Farandole :** **de nouvelles couleurs pour les bébés**

Huit ans après sont ouverture, il s'avèrait nécessaire d'entreprendre des travaux de peinture notamment dans les grandes salles de jeux et de repos : voilà qui est fait.

### **C.E.S. Gounod :**

Les travaux d'été ont notamment consisté d'une part en l'amélioration des réseaux de chauffage des divers bâtiments ainsi qu'en la modernisation des dispositifs de régularisation. Ceci devrait permettre un équilibre plus harmonieux de la température des classes tout en faisant des économies d'énergie.

### **Ecole du Centre :**

Une partie du bâtiment ancien bénéficie désormais d'une nouvelle étanchéité avec isolation thermique.

Le G.A.P.P. quant à lui a été doté d'un nouveau ravalement, de travaux de peinture et de menuiserie intérieurs et extérieurs.

Identique à celui de Montretout, un terrain d'évolution polyvalent occupe désormais l'espace libéré par les anciennes classes de l'école.

Enfin pour terminer cette très intéressante visite nous avons pu remarquer à la maternelle du Centre la pose de carrelage dans le réfectoire (coin cuisine) l'aménagement d'un nouveau bureau pour la directrice ainsi que des réfections de peintures dans les couloirs.

Pour de nombreux jeunes en fin d'études ou les ayant terminées de larges possibilités de formation ou d'insertion existent.



# formation professionnelle

par Jérôme YEATMANN,  
Conseiller délégué  
à la Formation  
et aux Relations  
avec les entreprises

**La nouvelle législation qui est progressivement élaborée en matière de décentralisation confie des responsabilités nouvelles aux collectivités territoriales, dont la commune. En ce qui concerne la formation professionnelle, c'est essentiellement à la région qu'il appartiendra d'élaborer une politique et de mettre en place les moyens d'action nécessaires en liaison avec tous les intervenants de la vie économique régionale : entreprises, syndicats de salariés, Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambres des Métiers, Chambres d'Agriculture, syndicats patronaux, etc. Mais la Région doit s'appuyer sur la commune pour s'informer des besoins locaux et des moyens existants ou à créer pour y répondre.**

D'autre part, nos concitoyens, frappés par les difficultés économiques que traverse notre pays, sont de plus en plus soucieux de rechercher une formation professionnelle initiale de qualité pour leurs enfants ou une formation continue pour eux-mêmes. Ils interrogent souvent la Mairie, en quête de conseils et d'orientation, car ils sont persuadés que l'adaptation permanente à un monde économique qui se transforme rapidement est la clé d'une vie socialement et professionnellement réussie. Comme le soulignait le Président Mitterrand le 19 février à la Sorbonne : " L'innovation est devenue un devoir. A ce titre la culture et l'enseignement ont pour mission de préparer l'esprit à la naissance des possibles et, pour cela, d'assurer une éducation perpétuelle de la disponibilité. »

A la fois, donc, pour répondre aux besoins de nos concitoyens et aux interrogations de la Région d'Ile-de-france, la Municipalité de Saint-Cloud est donc amenée à réfléchir à la politique qu'il convient de mener en matière de formation professionnelle en liaison avec les autres collectivités territoriales de la région, et, auparavant, à faire le point sur ce qui fonctionne déjà et sur les possibilités de formation professionnelle qui sont en pratique offertes aux habitants de notre ville.

Ces possibilités sont considérables et l'ambition de cet article n'est évidemment pas d'être exhaustif. Il y faudrait les milliers de pages qu'occupent les annuaires spécialisés. Elle est, plus modestement,

de rappeler les principaux types de formation qui existent dans la France d'aujourd'hui en guise d'introduction à de futurs échanges d'informations et d'expériences de la part des Clodoaldiens qui s'intéressent à cette question, soit à titre d'utilisateurs, soit à titre d'animateurs de centres de formation. Le Bureau de l'Enseignement et de l'Emploi de la Mairie serait heureux de recueillir les suggestions, les demandes, les réflexions, les besoins aussi bien des entreprises de Saint-Cloud, que des personnes, salariées ou non, travaillant à Saint-Cloud, ainsi que, bien entendu, des habitants de la ville.

La brève description des formations faites ci-dessous insiste surtout sur les organismes de formation qui fonctionnent dans le département des Hauts-de-seine. Il est bien évident que les Clodoaldiens jouissent d'une position géographique privilégiée et qu'ils peuvent bénéficier de l'activité des organismes implantés dans toute la région d'Ile-de-france, et en particulier à Paris et dans les Yvelines.

une filière préparant directement un certificat d'aptitude professionnel (CAP) ou un brevet d'enseignement professionnel (BEP) peuvent s'adresser aux établissements d'enseignement professionnel et technique. Il en existe 87 dans le département des Hauts-de-seine, dont pour le cycle court :

- 7 centres de formation d'apprentis, tous privés
- 8 collèges privés
- 41 lycées d'enseignement professionnel (LEP) publics dont à saint-Cloud le Lycée Santos-Dumont, 39, rue Pasteur.

Ce dernier prépare aux métiers suivants :

- CAP en trois ans, élèves venant de sixième et cinquième :
  - employés de bureau
  - employés de comptabilité
  - cuisiniers
- BEP en deux ans, élèves sortant de troisième :
  - comptables-mécanographes
  - hôtellerie, options cuisine et service de salle
- CEP en un an, pour élèves ayant 15 ans révolus :
  - bureau
  - jardinage

## FORMATION INITIALE

### JEUNES DE MOINS DE SEIZE ANS

Ces jeunes sont soumis à l'obligation de fréquenter un établissement scolaire. Ceux d'entre eux qui souhaitent suivre

En outre, le Lycée Santos-Dumont offre des formations professionnelles dans les mêmes métiers dans des sections spécialisées pour handicapés visuels et amblyopes.

## ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL LONG

Il existe dans les Hauts-de-Seine :

- 18 lycées techniques publics
- 11 lycées techniques privés
- 2 instituts Universitaires de technologie (à Sceaux et à Ville-d'Avray)
- plusieurs établissements d'enseignement supérieur, certains publics : l'Université Paris X à Nanterre, l'UER de droit de Paris XI à Sceaux, le Centre d'Etudes Pharmaceutiques à Chatenay-Malabry, l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures à Chatenay-Malabry, l'Ecole Nationale supérieure du Pétrole et des Moteurs à Rueil; d'autres privés : Ecole Supérieure des Techniques Aéronautiques et de Construction Automobile à Levallois, Ecole Supérieure de Fonderie à Bagneux, Ecole de Commerce et des Affaires économiques à Neuilly.

Enfin, les Clodoaldiens ne peuvent oublier l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud qui forme des enseignants et des chercheurs depuis plus d'un siècle.

Les renseignements sur les enseignements techniques et professionnels peuvent être obtenus :

- pour l'enseignement public auprès des conseillers pédagogiques et d'orientation qui tiennent des permanences dans les établissements scolaires de la ville ou auprès du Centre d'Information et d'Orientation, 99, route de l'Empereur, 92500 Rueil-Malmaison (749.43.00).

(Photo ci-dessous)



Consulter également : l'Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique, section des Hauts-de-Seine, 68, rue de l'Est, 92100 Boulogne-Billancourt.

- pour l'enseignement privé : Centre National de Documentation sur l'Enseignement Privé, 20, rue Fabert, 75007 Paris (705.32.68).

Pour l'année scolaire 1982/83, en excluant les établissements d'enseignement supérieur, les élèves inscrits dans les établissements d'enseignement professionnel et technique des Hauts-de-Seine étaient au nombre de 26.964.



Le carrefour aux carrières, organisé au début de chaque année au Lycée Florent Schmitt, informe de façon rigoureuse parents et lycéens à la recherche d'une future profession.

## FORMATION CONTINUE

### JEUNES DE 16 ANS A 26 ANS

Pour améliorer la formation et l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en fin d'études, ou qui ont terminé leurs études et sont en recherche d'emploi, de nombreuses possibilités de formation

- Stages de mise à niveau de l'ANPE.
- Stages de longue durée préparant à une qualification.

B. Avec contrat de travail :

- Apprentissage.
- Contrat Emploi-Formation
- Congés de formation jeunes salariés.
- Formations à l'initiative de l'employeur.

Informations pratiques sur les stages pour les jeunes de 16 à 26 ans.

### ADULTES

La formation initialement reçue avant l'entrée dans la vie professionnelle s'avère de plus en plus insuffisante au fur et à mesure de l'évolution des techniques de production, de communication et de commercialisation. Une adaptation constante est exigée de tous les acteurs de la vie économique. Un recyclage est souvent nécessaire pour les personnes qui cherchent un emploi, soit à la suite d'un licenciement, soit après une période « d'inactivité ».

Un effort très important de formation professionnelle continue est fourni par les ministères de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, mais aussi par les entreprises qui doivent y consacrer - pour celles qui emploient au moins dix salariés - l'équivalent de 1,1 % de la masse salariale. Plus de 8 000 stages de formation sont recensés dans l'ouvrage publié annuellement par Formation France, 80, rue Miromesnil, 75008 Paris (522.12.88). La Mairie de Saint-Cloud dispose de la liste des stages ouvrant droit à une rémunération par l'Etat.

Le service régional de contrôle de la formation continue a recensé 108 centres de formation dans le seul département des Hauts-de-Seine :

- 57 centres publics, dont 45 relevant de l'Education Nationale (GRETA) et 8 établissements d'enseignement supérieurs.

existent. Elles sont résumées dans un tableau récemment publié par le Centre Inffo et qui peut être consulté à la Mairie (Bureau de l'Enseignement et de l'Emploi).

Les principales catégories de stage sont les suivantes :

- A. Sans contrat de travail, ouvrant droit dans certains cas à rémunération :
  - Stages en entreprises relevant de l'enseignement technologique.
  - Stages de formation alternée (jeunes de 16 à 18 ans).
  - Stages de préparation à la vie professionnelle (jeunes de 18 à 26 ans).

- 51 organismes privés.

Au cours de la dernière année scolaire 21 662 stagiaires ont été formés à tous les niveaux de formation, depuis le niveau I qui s'adresse à des diplômés de l'enseignement supérieur jusqu'au niveau VI qui s'adresse aux personnes qui occupent ou recherchent des emplois n'exigeant pas de formation allant au-delà de la fin de la scolarité obligatoire.

Peuvent être mentionnés spécialement pour les Clodoaldiens :

- Le Lycée Santos-Dumont qui, en plus de la formation initiale qui est son activité principale, propose aussi des actions de formation continue :

– jardinage, horticulture et commis de cuisine pour jeunes sans emploi de 16 à 18 ans,

– sténo-dactylo pour femmes désirant trouver un emploi,

- le GESTOP, Groupement d'Enseignement Scientifique et Technique de l'Ouest Parisien, 45, boulevard Richard-Wallace, 92800 Puteaux (506.37.74) organisme fondé par des entreprises de Saint-Cloud et des villes voisines.

Le GESTOP propose diverses actions de formation continue en entreprises, et, en cours du soir ou de jour, les cours du Conservatoire National des Arts et Métiers et les préparations aux diplômes du CNAM dans les spécialités suivantes : électronique, informatique, métallurgie, économie, gestion, organisation. 1 763 auditeurs se sont inscrits pour l'année 1982/1983.

- la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris anime 27 établissements d'enseignement et propose de très nombreuses actions de formation continue dans les domaines les plus divers. S'adresser : soit à la délégation des Hauts-de-Seine de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, 9, rue Salvador-Allende, 92023 Nanterre Cedex (725.93.30); soit au BIOP, Bureau pour l'information, l'orientation et le perfectionnement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, 47, rue de Tocqueville, 75017 Paris (766.72.73).

– l'AFPA, Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes, prépare sous forme de stages de longue durée à des certificats de formation professionnelle destinés à des stagiaires de niveau de formation 5 (ouvriers qualifiés), 4 (ouvriers hautement qualifiés et agents de maîtrise) et 3 (techniciens ou techniciens supérieurs). S'adresser au Service des Relations Publiques de l'AFPA, 13, place de Villiers, 93108 Montreuil (858.90.40).

– Les universités proposent de nombreux enseignements et stages de formation continue. S'adresser aux Cellules d'Information et d'Orientation :

- Paris X Nanterre, 22, rue de Rouen, 92001 Nanterre Cedex (725.92.34, postes 534, 537, 542).
- Paris-Sud XI, 15, rue Georges-Clemenceau, 91405 Orsay Cedex, Service Commun de la Formation Permanente, bâtiment 308 (941.78.88, 941.72.77 et 941.73.63).

– D'une façon générale toutes les grandes entreprises disposent d'un service de formation continue auquel peuvent s'adresser leurs salariés.

### CAS PARTICULIERS :

- Les personnes à la recherche d'un emploi doivent s'adresser à l'Agence Nationale pour l'Emploi, 8, avenue de l'Europe, 92310 Sèvres (534.30.71).

Les cadres chômeurs ont intérêt à s'adresser à l'APEC, Association pour l'Emploi des Cadres, 6, rue Piccini, 75016 Paris (502.13.50) ainsi qu'à l'UCRA, Union des cadres en recherche d'Activité, Maison de l'Amitié, 4-6, rue du Docteur-desfossez, 92210 Saint-Cloud (602.25.69).

- Les femmes peuvent utilement consulter le Centre d'Information sur les Droits des Femmes, CIDF, dont le plus proche est à la mairie de Boulogne, place Jules-Henri-Pré, rez-de-chaussée, bureau 8, 92100 Boulogne-Billancourt (604.81.80) ou encore l'Association Retravailler, 143, avenue de Versailles, 75016 Paris (525.73.00).

- Les étrangers ont intérêt à s'adresser à l'ASTI, Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés, Maison de l'Amitié, 4-6, rue du Docteur-Desfossez, 92210 Saint-Cloud (602.25.69).

Toutes les formations énumérées ci-dessus accueillent aussi bien les étrangers en situation régulière en France, que les Français, mais l'ASTI dispose des adresses de nombreux organismes de formation spécialement adaptés aux travailleurs immigrés.

- Les handicapés peuvent suivre des filières de formation spécialement adaptées sous le contrôle de la Commission Technique d'Orientation et de Reclassement Professionnel - COTOREP, 130, rue du Huit-Mai-1945, 92021 Nanterre Cedex (725.95.33).

Au ferme de cet inventaire, à la fois long et très incomplet, il convient de rappeler que cet article souhaite être l'amorce d'un débat avec les personnes intéressées par les problèmes de formation et que le Bureau de l'Enseignement et de l'Emploi de la Mairie souhaite recueillir les avis des Clodoaldiens sur les questions suivantes :

- La capacité de formation initiale (IUT, lycées techniques, LEP, CFA) est-elle adaptée aux besoins de notre ville ? Des sections, spécialités ou filières devraient-elles être ouvertes, fermées, maintenues ou renforcées ?
- La capacité de formation permanente (publique, privée, d'entreprises) vous paraît-elle adaptée aux besoins ? Des sections, spécialités ou filières devraient-elles être ouvertes, fermées, maintenues ou renforcées ?
- Quelles sont les formations demandées par les entreprises de Saint-Cloud ?
- En fonction de l'évolution de l'emploi, sur quel secteur l'effort en matière de formation devrait-il porter prioritairement ?

### INFORMATIONS PRATIQUES

- Mairie de Saint-Cloud, bureau de l'Enseignement et de l'Emploi

- PAIO, Permanence Accueil Information, Orientation, 124, boulevard Jean-Jaurès, 92100 Boulogne-Billancourt (604.81.80)

- ANPE, Agence Nationale pour l'Emploi, 8, avenue de l'Europe, 92310 Sèvres (534.30.71)

- Direction Départementale du Temps Libre, de la Jeunesse et des Sports, 177, avenue Joliot-Curie, 92000 Nanterre (725.95.00)

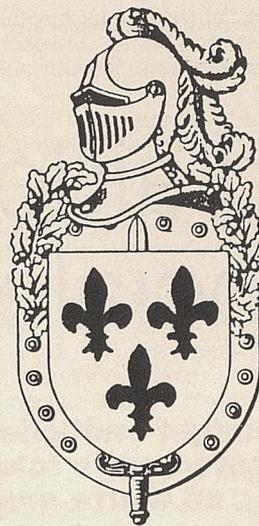
- Chambre des Métiers des Hauts-de-Seine, 17 bis, rue des Venêts, 92000 Nanterre et

Centre Interdépartemental de Formation d'Apprentis et de Perfectionnement Artisanal, CIFAPA, 38, rue Gabrielle-Josserand, 93500 Pantin (845.01.50)

Délégation des Hauts-de-Seine de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, 9, rue Salvador-Allende, 92023 Nanterre Cedex (725.93.30)

et BIOP, Bureau pour l'Information, l'Orientation et le Perfectionnement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, 47, rue de Tocqueville, 75017 Paris (766.72.73).

### GENDARMERIE NATIONALE



*Un métier qui doit intéresser tous les jeunes, car il offre :*

- une situation,
- une carrière,
- des spécialités.

*Conditions générales d'admission :*

*Candidats, vous pouvez établir votre demande à toute époque de l'année si vous remplissez les conditions suivantes :*

- Posséder la nationalité française,
- Avoir accompli les obligations légales du service national actif ou en avoir été dispensé,
- Etre âgé de moins de 36 ans (quelle que soit votre situation de famille),
- Jouir de vos droits civiques,
- Avoir la taille d'au moins 1,68 mètre,
- Satisfaire aux tests psychotechniques,
- Satisfaire à un examen d'aptitude physique (visite médicale),
- Ne pas être titulaire d'une pension de retraite.

*Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous à la Brigade de Gendarmerie, 48, boulevard de la République (602.43.76).*

# le bureau

## Comment fonctionne-t-il et quelle est sa composition ?

C'est un établissement public communal doté de l'autonomie juridique et financière.

Il est présidé en l'absence du Maire, Président de droit par le Maire-Adjoint chargé des Affaires sociales.

Il est administré par un Conseil de huit membres : quatre membres élus municipaux, et quatre personnalités représentatives appartenant à des associations clodoaldiennes de caractère social proposées par le Maire et nommées par arrêté du Préfet.

Il se réunit une fois par mois. Il est autonome. Il a son budget propre. Il traite de l'aide sociale légale et de l'aide sociale facultative.



Chaque année des excursions sont organisées avec visite et déjeuner.



Des centaines de cadeaux sont remis pour Noël et le Jour de l'An aux personnes âgées.

# d'aide sociale

**Un budget multiplié  
quarante-quatre fois  
en douze ans**

par le Docteur  
Raymond ARNAUD,  
Maire-Adjoint  
chargé  
des Affaires sociales

## Quel est son champ d'action ?

### Aide sociale légale

- Il donne son avis sur l'opportunité d'accorder ou non une aide médicale hospitalière pour les personnes qui ont des difficultés à régler les 20 % du ticket modérateur après un séjour à l'hôpital.
- Il accorde ou non des feuilles d'aide médicale à domicile permettant la gratuité des soins pour les consultations ou les visites effectuées en ville par certains praticiens de Saint-Cloud.
- Il se prononce sur la possibilité d'accorder le bénéfice de l'assurance personnelle aux non ressortissants du régime général de la Sécurité Sociale.
- Il émet un avis sur le placement des personnes âgées en maison de retraite et fixe le montant de la participation éventuelle des enfants pour le paiement des frais d'hébergement.
- Il donne son avis sur l'opportunité de prise en charge par le département des frais d'aide ménagère.

- Il décide sur rapport des Assistantes sociales des secours à accorder à certaines personnes en difficulté pour des raisons aussi diverses qu'un retard dans le règlement de quittance de loyer, de note de gaz ou d'électricité, de difficulté à payer la caution d'un nouveau logement, les frais de séjour pour les classes transplantées, pour les colonies de vacances, ou les frais de cantines des enfants.

Ces secours accordés sur proposition des Assistantes sociales au Conseil d'administration du BAS sont indépendants des autres secours que ces dernières peuvent octroyer sur leur propre régie (secours en argent ou secours en nature, colis alimentaire, vêtements, etc.).

Toutes les décisions prises par le BAS concernant l'aide sociale sont présentées devant une commission légale départementale et revues régulièrement tous les mois. La Ville de Saint-Cloud y est représentée par un membre élu du BAS.

Cette commission confirme, informe ou notifie les décisions du BAS. Cependant, il est à noter que de plus en plus le département confirme ces décisions, ce n'était pas le cas il y a encore peu de temps. Ainsi, avons-nous la satisfaction de voir que la façon dont nous avons toujours traité les dossiers d'aide sociale à Saint-Cloud en les personnalisant au maximum, était la bonne.

#### Aide sociale facultative

En dehors de l'aide sociale légale, en cours d'année le BAS :

- décide du lieu du séjour, et organise des vacances d'été, pour les personnes âgées;
- décide de la participation des bénéficiaires à ce séjour, variable selon leur quotient familial;
- organise pour Noël la distribution de près de huit cent colis pour les personnes âgées de la ville;
- envoie pour les fêtes de fin d'année un mandat à tous les jeunes Clodoaldiens effectuant leur service national;
- organise au moment des fêtes de Noël, au Centre Culturel des 3 Pierrots, une fête pour les personnes âgées;
- organise chaque année le repas de l'amitié offert à plus de 450 personnes du troisième âge;
- organise des sorties pour les personnes âgées avec visite et déjeuner;
- organise, toujours pour les personnes âgées, des sorties théâtrales et des séances culturelles au Centre Culturel des 3 Pierrots;
- sert deux fois par semaine un goûter pour plus de quatre-vingts personnes âgées;
- octroie des allocations chauffage une, deux ou trois fois l'an aux familles les plus modestes;
- organise des distributions de lait;
- verse de l'argent de poche à certains pensionnaires de Lelégard;
- verse une indemnité compensatrice aux familles d'handicapés;
- verse également un complément mensuel pour les personnes aux revenus les plus faibles, en particulier aux personnes âgées;
- gère les deux foyers-restaurant de la ville réservés aux personnes âgées où sont servis plus de seize mille repas chaque année.

### Comment est géré le B.A.S. ?

Trois documents comptables jalonnent la gestion du BAS au cours de l'année :

- 1) Le budget primitif permettant une approche prévisionnelle des dépenses et des recettes de l'année à venir;
- 2) Le budget supplémentaire qui en cours d'année affine les prévisions faites au budget primitif;
- 3) Le compte administratif qui donne les résultats comptables exacts de la gestion de l'année précédente.

Ces budgets équilibrés en recettes et en dépenses se présentent de la manière suivante :

- Dépenses : ce sont celles nécessaires à mener à bien les actions sociales précédemment citées.
- Recettes : elles sont essentiellement constituées par la subvention accordée par la Ville - subvention qui a été multipliée par environ quarante-quatre depuis douze ans et représente plus de 70 % du budget du BAS.

En dehors de cette subvention, le BAS a des ressources propres qui sont constituées principalement par les participations des personnes qui bénéficient des diverses activités que nous mettons à leur disposition, par exemple :

- participation des personnes âgées :
  - au paiement de leur séjour de vacances
  - au paiement de leur repas dans les foyers restaurant
  - au paiement des diverses activités auxquelles elles sont conviées (théâtre, loisirs, voyages, excursion, etc.).

Leur participation est toujours évidemment fonction de leurs ressources.

Nous avons aussi d'autres ressources pour ne citer que les plus importantes :

- frais de constitution de dossiers payés par le département
- produits des quêtes et des dons
- participation départementale et de la Caisse nationale Vieillesse des travailleurs salariés, aux vacances des personnes âgées
- part d'impôt sur les spectacles, etc.

Tout cela montre bien la part importante que prend le BAS dans l'action sociale menée par la Ville, action essentielle et complémentaire de celle du Bureau des Affaires sociales. De telle sorte que les décisions de son Conseil d'administration contribuent à générer chaque année plus de dix millions deux cent cinquante mille francs de dépenses sociales dont une grande part est destinée aux travailleurs immigrés.

Ces dépenses, il est vrai, sont à partager entre la Ville, le Département et l'Etat. Son rôle est donc primordial comme en témoigne l'importante et constante progression de son budget qui depuis 1971 a été multiplié par onze.

Grâce à lui tout est fait pour que les plus modestes de nos concitoyens voient le plus souvent leurs difficultés aplanies.

Grâce à lui, jeunes et moins jeunes ont la possibilité de partir en vacances.

Grâce à lui les foyers restaurant et les cantines peuvent les accueillir, aux conditions les meilleures.

Enfin, grâce à lui nous espérons qu'en dépit des difficultés de chacun, pour tous il fasse bon vivre dans notre ville. Nous y travaillons dans le présent et pour l'avenir de Saint-Cloud.

Le Préfet, Commissaire de la République du Département des Hauts-de-Seine, Chevalier de la Légion d'Honneur

#### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** - La Commission administrative du Bureau d'Aide Sociale de la commune de Saint-Cloud, présidée par le Maire ou son représentant, est composée comme suit :

- Membres élus par le Conseil Municipal :
  - Colette TROTIN,
  - Jacqueline BERTHET,
  - Tony MAROSELLI,
  - Pierre-André VACQUIER
- Membres nommés par le Préfet :
  - Jean THILLARD,
  - Edith de FONDCLAIR,
  - Jacqueline TEMPLIER,
  - Edmée BARTHELEMY.

**Article 2** - Le mandat des membres élus par le Conseil Municipal prendra fin en même temps que celui des membres du Conseil Municipal.

**Article 3** - Le mandat des membres nommés par le Préfet prendra fin le 31 mai 1987.

**Article 4** - Le Sous-Préfet, Commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Boulogne-Billancourt, et le Maire de la commune de Saint-Cloud sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Département.

Fait à BOULOGNE-BILLANCOURT, le 1<sup>er</sup> juillet 1983.

# LA VIE DANS LA VILLE : LES COMITÉS DE QUARTIER :

## “ Montretout-Coutureau ”

animé par François RUMEUR, en présence du Sénateur-Maire



Elu conseiller municipal sur la liste de Jean-Pierre FOURCADE à l'issue des élections de mars 1983, François RUMEUR succède aujourd'hui à Michel GUAY\* en qualité de délégué du quartier Montretout-Coutureau. Une grande première donc pour ce conseiller qui, comme il l'annonça dans son discours inaugural : "restera à la disposition des habitants du quartier tout au long de son mandat afin de régler les problèmes qui se poseraient à eux..."

Après avoir énuméré la liste des travaux effectués depuis la dernière réunion, François RUMEUR passa la parole à Nicole FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie, pour quelques "questions-suggestions" adressées à l'ensemble des participants.

● **Que penseriez-vous de l'installation éventuelle de feux tricolores à l'angle de l'avenue Foch et de la rue Pigache ?**

Situé au même niveau en effet que le passage piétons, le stop constitue un danger permanent pour les enfants qui traversent à cet endroit. Vos idées seront les bienvenues signale Nicole FAUQUENOT, qui apporte encore quelques explications concernant :

● Le CLODOALD : ce service présente des améliorations par rapport à l'ancien système. Le prix de la place est moins élevé et il n'est plus nécessaire de téléphoner préalablement. Une quarantaine d'arrêts se répartissant sur un circuit de 14 km desserviront désormais l'ensemble de la ville. Par ailleurs, trois voitures injectées dans le circuit permettront un passage moyen toutes les vingt minutes.

● **Aménagement de l'angle Foch/République**

La traversée du boulevard de la République, face à la pharmacie (voir photo page 18) est dangereuse pour les piétons. Il conviendrait, afin d'améliorer la sécurité, de redresser le passage piétons qui viendrait ainsi à la perpendiculaire du boulevard.

**LE RAMASSAGE SÉLECTIF DU PAPIER A RENOUVELER ? PAS SÛR !**

La collecte de papier organisée par la Ville au mois de MAI a permis de récupé-

rer 13 tonnes de papier : une opération coûteuse qu'il sera difficile de renouveler, notamment en ce qui concerne le maintien de la propreté aux abords des benes.

— Répondant bien à la demande, la ville propose par ailleurs aux clodoaldiens, trois types de ramassages réguliers :

- des encombrants (fréquence bimensuelle)
- sélectif du verre par conteneurs (28 tonnes/mois sont collectées)
- d'ordures ménagères : effectuées quotidiennement à partir de 20 heures et dans lesquelles un pourcentage de papier doit subsister afin de faciliter la consommation.

**DITES-LE A VOS AMIS :**

Tous les journaux, revues, magazines, portés à l'Hôpital Raymond-Poincaré de Garches sont revendus pour les activités organisées au profit des poliomyélitiques : n'hésitez pas à en informer vos amis, vous renforcerez ainsi les effets de cette excellente initiative.

**NOUS AVONS DEUX CONCILIEURS A SAINT-CLOUD, MAIS QU'EST-CE QU'UN CONCILIEUR ?**

Volontaire et bénévole, présentant toutes les garanties d'impartialité et de discrétion, le conciliateur a pour mission de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des petits litiges qui lui sont soumis, tels que les problèmes de voisinage, la contestation de factures, le règlement de dettes, le droit de visite, etc. Donc si vous êtes en conflit, si faire un procès vous paraît disproportionné avec l'importance du différent, le conciliateur peut vous être utile. Par contre, il n'inter-

viendra pas en cas de litiges relatifs à l'état des personnes, ou opposant les particuliers à l'Administration, etc.

Ni magistrat, ni notaire, ni conseiller juridique, le conciliateur ne dispose donc pour lui que de son pouvoir de persuasion. Il est avant tout un interlocuteur, un conseiller et un informateur, à l'écoute des particuliers et de leurs doléances, soucieux d'aider les intéressés à trouver des solutions simples pouvant recueillir leur accord.

Régine BELIN et Louis-Gabriel ROUSSEAU assurent une permanence hebdomadaire alternative le mercredi et le vendredi de 9 heures à 12 heures à la Mairie.

Quelques questions ont encore été posées lors de cette réunion aux thèmes très variés : tel la sécurité et l'ilôtage, les projets de Télétel et quelques problèmes de voirie déjà traités lors de précédents comptes rendus.

● **Travaux exécutés depuis novembre 1982 :**

— Rue Tahère : de la rue Pigache à la rue de Montretout : trottoirs et éclairage public.

— Avenue Maréchal-Foch : de la rue de la Porte-Jaune à la rue Joseph-Leguay : changement de grilles, d'arbres et réfection des trottoirs.

(\*) Michel GUAY est maintenant Conseiller municipal délégué au commerce, à l'animation commerciale, à la consommation, aux marchés forains et au jumelage.

**" Côteaux 18 Juin "**

animé par  
Christiane DUPONT  
en présence  
du Sénateur-Maire

De nombreuses personnes, fidèles à la réunion " Côteaux-18 Juin " étaient venues faire la connaissance de Christiane DUPONT qui animait pour la première fois ce comité en qualité de délégué de quartier. Après avoir remercié Françoise OLIVIER \* pour son efficacité et son dévouement durant toutes ces années, Christiane DUPONT se présenta - délégué à l'Information durant le dernier mandat, ce conseiller municipal fut d'ailleurs certainement reconnu par plusieurs membres de l'assistance - puis elle énuméra la liste des travaux effectués depuis la dernière réunion.

**Travaux exécutés**

**VOIRIE CIRCULATION :**

- suppression du sens interdit rue du Bois de Boulogne
- création d'un chemin piétonnier, reliant l'avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny à la rue du Calvaire
- mise en place d'arrêts de livraisons avenues de Longchamp et Bernard-Palissy.

**ESPACES VERTS :**

- élagage de platanes quai Carnot
- suppression et remplacement des peupliers par des platanes situés en bordure de Seine
- remplacement de quelques cerisiers à fleurs, par des aubépines.

## **LE BUSPHONE : OÙ EN SOMMES-NOUS ?**

Le BUSPHONE est devenu **LE CLODOALD**. Pour l'utiliser il n'est plus nécessaire d'appeler le standard chargé de la coordination des appels.

Le CLODOALD empruntera désormais un circuit fixe long de 14 kilomètres (volontairement très "pincé" afin d'en faciliter l'accès en tout point de la ville) sur lequel se répartiront quarante arrêts.

Pour utiliser ce moyen de transport nouvellement restructuré deux possibilités s'offrent donc aux Clodoaldiens :

- attendre aux arrêts fixes (le prochain bulletin municipal en publiera la carte complète)
- se trouvant à un point quelconque du circuit, faire signe au chauffeur qui s'arrêtera à la demande.

Les horaires du CLODOALD : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h.

Son prix : 2 F, avec sans doute des possibilités d'utilisation de cartes d'abonnement.

## **STADE HACHETTE : INTERDICTION DE CONSTRUIRE**



Le stade Hachette fait l'objet d'une location à titre précaire à la Ville de Saint-Cloud par le Comité des Etablissements Parisiens de la Société Hachette. Cette solution est onéreuse pour notre commune qui depuis longtemps propose d'acheter ce terrain.

Jean-Pierre FOURCADE a demandé une évaluation aux Domaines qui avance une somme paraissant nettement insuffisante au Groupe HACHETTE. Parmi les solutions proposées, une hypothèse pourrait être retenue : il s'agirait de réaliser des courts de tennis enterrés, le reste du plateau, dont la Ville serait le propriétaire, étant réservé à usage exclusif de jeux collectifs tels : football, volley-ball, etc. Que les écologistes se rassurent donc, classé zone de loisirs il est en effet interdit de construire sur ce stade auquel sont attachés tant de riverains.

## **RÉACTIVATION DE LA LIGNE PUTEAUX-ISSY-PLAINE**



Le désir de la SNCF de moderniser ses équipements s'applique à un important projet : **RÉACTIVER LA LIGNE PUTEAUX-ISSY-PLAINE**. Mais le nouveau matériel inox, alimenté par catenaires, implique le surélévement des ponts de cette ligne. Le coût de cette opération évalué à quatre vingt dix millions pourrait donc prévoir un projet d'électrification plus ambitieux avec possibilité de raccordement à la Défense et à la Gare d'Orsay. Cinquante millions sont proposés par la Région si les études actuellement en cours aboutissent.

Les études de fréquentation automobiles dans le quartier détermineront certainement en partie la fiabilité de ce projet qui met notamment en cause l'existence de trois passages à niveau clodoaldiens.

Actuellement, les négociations avec l'Etat sont au point mort, car seuls seront financés les projets en cours (voir le dossier du mois par Jean-Pierre Fourcade, pages 6 à 8).

## **A-T-ON LE DROIT DE BRÛLER LES FEUILLES MORTES ?**

Il est en effet autorisé de brûler les feuilles et branchages morts dans son jardin aux jours et aux heures fixés dans l'arrêté municipal qui suit :

- période du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre : de 7 heures à 10 heures du matin
- période du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars : entre le lever et le coucher du soleil.

Les foyers devront être installés à une distance suffisante pour ne pas apporter de gêne ni de dégâts aux propriétaires riverains.

## **CONSTRUCTION D'UN PONT ENTRE SAINT-CLOUD ET SURESNES**

*"La passerelle de l'Avre pourrait être élargie et ouverte aux automobilistes afin de résorber une partie de la circulation des ponts de Suresnes et Saint-Cloud".*

Cette information parue sur deux colonnes dans un journal local il y a quelques semaines, a fait l'objet d'un démenti ferme de la part de Jean-Pierre FOURCADE lors de la soirée : "La Ville de Paris, propriétaire de la passerelle est opposée à l'arrivée d'un pont dans le Bois de Boulogne, déclara-t-il en effet. Nous sommes quant à nous opposés à l'entrée d'un second pont dans notre commune venant

encore accentuer les problèmes de circulation. Il n'y a d'ailleurs aucune raison de s'inquiéter car ni l'Etat, ni la Région, ni le Département, ni la Commune n'ont avancé cette hypothèse. Il s'agit donc d'un canular sans fondement" (voir le Dossier du mois, pages 6 à 8).

## LA SÉCURITÉ

La recrudescence du nombre de cambriolages continue à inquiéter les riverains et l'ensemble des habitants de Saint-Cloud, sans doute davantage exposés du fait du niveau socio-professionnel souvent élevé auquel ils appartiennent et qui place notre commune dans la catégorie des villes dites résidentielles.

Concernant le domaine de la sécurité, le Sénateur-Maire précise toutefois un certain nombre de faits positifs :

- le Commissaire Principal PERISSA réside désormais à Saint-Cloud, favorisant encore, en cas grave, la rapidité de ses interventions ;
- les effectifs de police ont augmenté en 1963 ;
- l'ilôtage mis en place dans différents quartiers donne des résultats rapides et efficaces ; le fonctionnaire de police muni d'un émetteur/récepteur radio couvre toujours le même quartier. Il est donc rapidement connu des riverains qui n'hésitent pas à lui communiquer les faits anormaux : plusieurs cambrioleurs ont pu être arrêtés grâce à ce système ;
- un système départemental fonctionne quotidiennement à partir de 20 heures dans le cadre duquel "tourment" vingt-cinq voitures de chasse jusqu'à huit heures du matin dans toutes les communes du département : une structure nouvelle qui, elle aussi, a permis de nombreuses arrestations.

## ONT ENCORE ÉTÉ ÉVOQUÉS

- l'aménagement des berges de la Seine : cette opération de longue haleine liée à la nécessité d'améliorer la qualité de la vie a impliqué le "nettoyage" de petits jardins occupés par les propriétaires de péniches : il en résulte quelques "grincements de dents" mais de grandes satisfactions pour les promeneurs ;
- la mise en sens unique de la rue du Val d'Or et son interdiction aux poids lourds : ce problème sera revu à la fin des travaux du tunnel qui doit traverser la place Washington ;
- les réfections de trottoirs toujours importantes dans ce quartier : plusieurs kilomètres de voirie sont prévus au Budget chaque année, mais Saint-Cloud totalise cent kilomètres de trottoirs : une réfection qui, comme la construction de Paris ne pourra se faire en un jour !

(\*) Délégué du quartier Côteaux-18 Juin durant les deux derniers mandats, Françoise OLIVIER est maintenant Maire-Adjoint chargé du Logement.

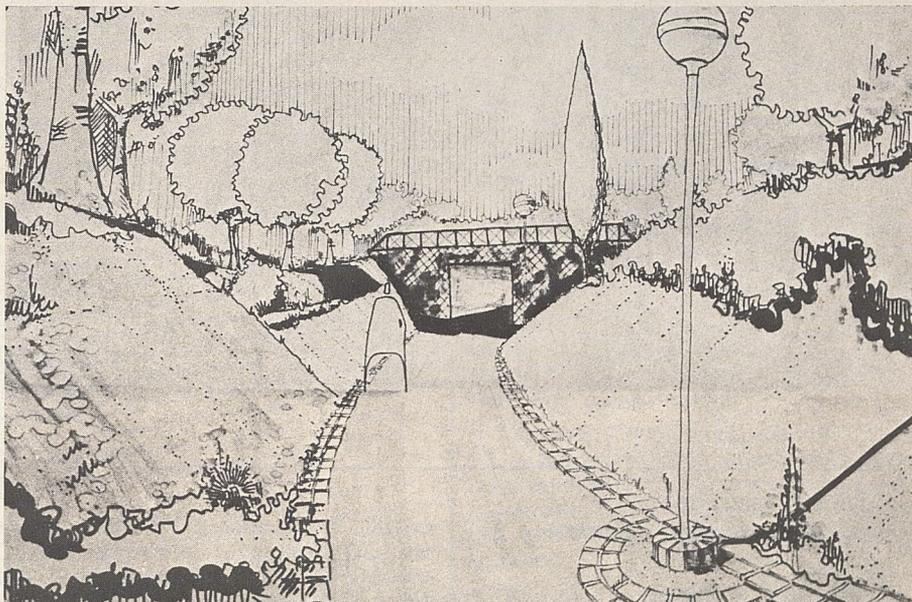
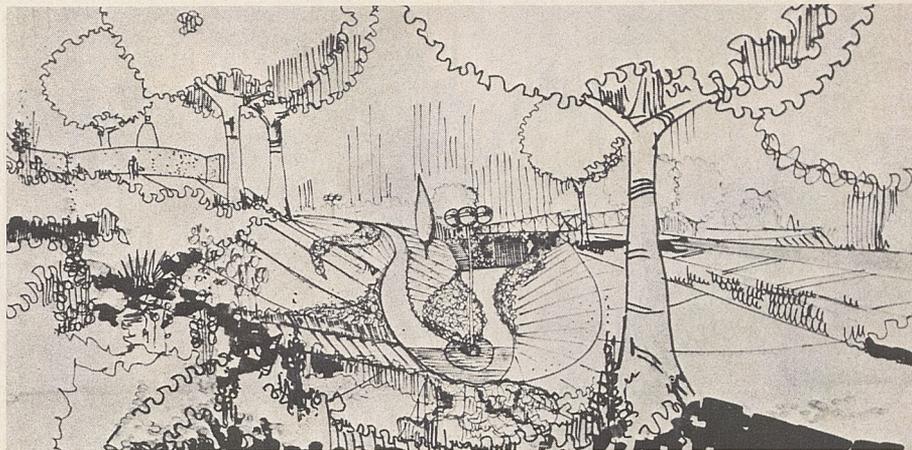
# " Pasteur-Magenta "

animé par Jocelyne DESANGES  
en présence du Sénateur-Maire

Plusieurs thèmes intéressants composaient ce comité de quartier animé pour la première fois par Jocelyne DESANGES, qui succède depuis le mois de mars 1983 à Edmond VOIZARD, élu Maire-Adjoint chargé des Bâtiments communaux.

Après s'être présentée, Jocelyne DESANGES souligna combien elle était consciente de la disponibilité qu'implique ce nouveau type de fonction puis, entrant dans le vif du sujet, elle énuméra la liste des travaux exécutés depuis la dernière réunion.

## PASSERELLE D'ACCÈS AU PARC



Le soir de leur Comité de quartier, les habitants ont pu découvrir les plans de leur nouvelle passerelle.

Cette opération a fait l'objet d'une convention avec la S.N.C.F. (le maître d'œuvre) qui a été signée au mois de mai.

Après une phase d'études un peu "cahotique" il a été décidé de réaliser une tranchée ouverte avec passage sous les deux voies. Inscrite au Budget de 1983, cette construction, financée à 50 % par la Région et attendue depuis fort longtemps par les riverains devrait donc être maintenant très rapide : fin des travaux prévue pour décembre 1983.

## **TERRAIN CARTIGNY : CONSTRUCTION DES VINGT-QUATRE PAVILLONS**

Constituant un parc de logements supplémentaires dont disposera la ville, l'ensemble des vingt-quatre pavillons réalisés par l'office des H.L.M. de Meudon montre bien qu'il est possible de construire des logements sociaux sans forcément choisir une structure en "immeuble".

Le permis de construire a été accordé et les travaux de fondation ont commencé. Les riverains demandent d'ailleurs à cet égard que les abords du chantier fassent l'objet d'un nettoyage systématique chaque soir, dont le chef de chantier est tenu de s'assurer (lavage des chaussées souillées, etc.).

L'utilisation de ces vingt-quatre pavillons vise essentiellement au relogement des personnes expropriées dans le cadre de l'élargissement de la rue de la Porte-Jaune : peu de familles en fait, car beaucoup d'entre elles ont déjà décidé de vendre pour diverses raisons (mutations, départs en retraite, etc.).

De cette vaste opération, doivent être effectuées dans un premier temps :

- l'aménagement des carrefours Porte Jaune/Buzenval, Foch et Tahère ;
- l'élargissement de la rue du Camp-Canadien le long de l'hippodrome.



### **Travaux exécutés depuis la dernière réunion**

#### **VOIRIE**

- construction du mur de clôture de la M.J.C. Sevin-Vincent
- modification du côté de stationnement rue de la Source
- réalisation d'une piste cyclable, boulevard du Général-de-Gaulle (DDE)
- réfection des trottoirs et de la chaussée, rue des Tennerolles, entre les rues Pigache et de la Porte-Jaune.

#### **SIGNALISATION**

- installation de feux tricolores carrefour République/Preschez.

## **QUE D'HÉLICOPTÈRES**

Plusieurs riverains se plaignent des nuisances phoniques provoquées par les allées et venues des hélicoptères dans le ciel de Saint-Cloud. Jean-Pierre FOURCADE apporte quelques explications à ce sujet :

- le Salon du Bourget ne fut pas étranger à ce trafic, l'héliport d'Issy-les-Moulineaux ayant servi durant toute une semaine de base aérienne ;
- des baptêmes de l'air proposés aux personnes âgées de la région ont considérablement augmenté le nombre de vols : cette initiative devrait prendre fin au début des grandes vacances.

Par contre, une société privée tente actuellement de réaliser des liaisons commerciales entre les aéroports Roissy Charles-de-Gaulle/Orly et l'héliport d'Issy-les-Moulineaux, en conservant comme cheminement la Seine. "Ce type de liaison subsistera si elle est rentable, ce qui ne satisfera peut être pas les Clodoaldiens", mais précise Jean-Pierre FOURCADE à cette occasion : "nous avons été très contents que le SAMU renforce son service et nous envoie un hélicoptère le soir du 6 juin lors de l'accident de chemin de fer à la gare de Montretout...".

## **TROIS DÉCIBELS DE MOINS DEPUIS LA CONSTRUCTION DU MUR**

Depuis la construction du mur anti-bruit situé le long de l'autoroute, les bruits des automobiles sont assourdis pour les pavillons proches et peu élevés, mais augmentent plus on monte et plus on recule vers la rue Pasteur. De même, les bruits des trains provoqués par l'accélération des convois paraissent plus durs aux riverains qui souhaiteraient voir décroître ces nuisances phoniques. Le Sénateur-Maire explique que si l'on arrive à démontrer que des travaux de protection sont nécessaires, il sera effectivement possible de trouver des crédits pour ce type d'opération. Concernant le matériel S.N.C.F., créateur de nuisances, il faudra compter cinq années avant que les convois actuels soient remplacés par du matériel moderne, plus silencieux.

### **Quelques thèmes variés ont encore été évoqués lors de cette intéressante réunion :**

- problèmes de signalisation ;
- voirie : pourquoi le boulevard de la République ne fait-il pas l'objet d'un nettoyage plus rigoureux ? Un appel d'offres sera lancé prochainement, il devrait régler le problème de l'entretien des plates-bandes qui n'incombe pas aux ouvriers de la voirie municipale (responsable chaque jour du balayage de deux kilomètres de voirie chacun).

# Commission extra-municipale de l'animation culturelle

Résumé du compte rendu  
de Yves ARCACHE, rapporteur

Deux thèmes importants constituaient l'ordre du jour de la Commission extra-municipale de l'Animation culturelle du 23 juin, présidée par Mireille WORBE, Maire-Adjoint chargé des Affaires culturelles.

- Le Festival d'Automne
- Le Centre Culturel des 3 Pierrots.

## Le Festival d'Automne

René BASSINET, Premier Maire-Adjoint qui présida la Commission extra-municipale de l'Animation culturelle et sportive(\*) durant le dernier mandat en qualité de Maire-Adjoint chargé des Affaires culturelles rappelle la genèse du Festival et souligne l'intérêt d'y faire participer les associations clodoaldiennes.

Mireille WORBE explique ensuite combien il est difficile de faire passer l'information malgré un "matraquage" publicitaire intensif (encart dans le Bulletin Municipal, opération de presse au niveau national, affiches, calicots, etc.). L'intervention de nouveaux supports accentuerait peut-être l'impact, sensibilisant ainsi davantage les Clodoaldiens à cette manifestation culturelle qui est la plus importante de l'année. De même, Mireille WORBE souhaite associer les villes voisines au Festival. C'est pourquoi, Sèvres participera pour la seconde fois au programme dans le cadre du concert de jazz donné par Claude Bolling (le mercredi 28 septembre à 20 h 45). Elle énumère ensuite le programme dans sa totalité (cf. pages centrales).

### Augmentation du prix des places

Le prix des places n'ayant pas augmenté en 1982, une révision s'avérerait nécessaire pour 1983 (voir Conseil Municipal du 14 juillet).

### Un feu roulant de questions-réponses

Après avoir rappelé l'installation cette année d'un second chapiteau abritant une exposition de costumes de Jean Danet, du 23 septembre au 2 octobre, Mireille WORBE et René BASSINET ont répondu à un feu roulant de questions :

**Odile FOURCADE** (Croix-Rouge, Accueil de Saint-Cloud) - souhaite que l'effort soit accentué pour faire connaître les services de cars menant au chapiteau : la population n'est pas informée des transports mis à sa disposition. Ne pourrait-on installer un panneau publicitaire sur le "Clodoald" ?

(\*) L'animation sportive fait l'objet depuis les dernières élections d'une Commission extra-municipale à part entière.

**Mireille WORBE** - La RATP risque de refuser, nous nous renseignerons.

**Christiane CHOISSET** (M.J.C.) - Ne pourrait-on passer une bande annonce publicitaire avant le film projeté chaque soir au Centre Culturel des 3 Pierrots ?

**René BASSINET** - C'est une proposition intéressante car 104.000 spectateurs ont été dénombrés en 1982. Le Festival pourrait être l'occasion de lancer un nouveau système d'information.

**Pierre FARAGGI** - Il existe des possibilités d'affichage sur camions.

**René BASSINET** - Le succès de la kermesse des Scouts, il y a quelques années, venait effectivement d'une publicité faite à partir d'un défilé de voitures à l'aide de la Société Citroën.

**Jean-François THERY** (Conseiller Municipal) - Il faut atteindre le non-public, c'est-à-dire amener "les autres", donner envie de voir le spectacle.

## Le Centre Culturel

En 1982, 104.000 personnes ont assisté aux manifestations présentées au Centre Culturel des 3 Pierrots (dont 68.000 entrées "cinéma").

Jean-Pierre FOURCADE tenait en effet à ce que Saint-Cloud soit doté d'une salle ou des films d'exclusivité seraient projetés chaque soir comportant des programmes dont sont éliminés les films de violence ou pornographiques.

### Le règlement d'utilisation des salles

Le règlement, mis en place lors de la précédente réunion nécessite une application stricte. Quelques mises au point concernant les répétitions, l'occupation des locaux pour assemblées générales, les locations de piano, etc. sont faites par le Maire-Adjoint chargé des Affaires culturelles.

### Le Conseil Culturel

Mireille WORBE rappelle que le Conseil Culturel est composé de trois élus, de trois associations (la M.J.C., le Conservatoire, l'Association des Amis des Fleurs) et de Claude RABIN, Régisseur du Centre.

La Commission renouvelle le mandat des représentants des associations au Conseil Culturel, René BASSINET, précise que le Conseil Culturel assiste le gestionnaire du Centre des 3 Pierrots dans le choix de la programmation, qu'il oriente d'une manière générale.

# la fête de saint-cloud

## Manèges, ginguettes & artifices

Depuis le 20 août et jusqu'au 25 septembre, la Fête de Saint-Cloud, de tradition fort ancienne, et à laquelle aimait déjà se rendre la Reine Marie-Antoinette, bat son plein dans le parc du même nom.

Plus d'une centaine de forains occupent le parc autour du bassin de la grande cascade ou du manège de chevaux de bois au métier le plus moderne (waterchute) en passant par les loteries et les attractions à sensation, se pressent les amateurs du tir à la carabine ou de barbe à papa...

Et puis il faut dire que la Fête de Saint-Cloud conserve une dignité bon teint puisqu'elle doit sans doute à son cadre tranquille mais aussi grâce au dévouement des membres du Comité Local Forain et au dynamisme de l'ensemble des services travaillant pour cette fête.

De grands parkings, de nombreux bus et le métro (Pont de Saint-Cloud/Pont de Sèvres) facilitent l'accès à la fête qui vous attend tous les jours de 14 H à minuit jusqu'au 25 septembre.

Pendant cette période, allée du Bas-Parc, trois dates à retenir :

• Mercredi 7 septembre, de 14 h 30 à 18 heures : animation pour les enfants avec Marc MARCEAU (marionnettiste, illusionniste, ventriloque). De nombreux lots seront offerts par les forains à cette occasion.

• Samedi 17 septembre. Ce soir-là à partir de 22 heures, le Comité forain et la Municipalité vous offriront un feu d'artifice pas comme les autres, l'impossible mariage de l'eau et du feu sur un fond musical au pied de la grande cascade : une pyrosymphonie, un spectacle à ne pas manquer !

• Dimanche 18 à 10 heures : messe des forains.

# EN DIRECT DE LA MAIRIE

## vos élus ont :

- *Accueilli les nouveaux clodoaldiens*
- *Félicité les enseignants*
- *Commémoré les cérémonies du 18 Juin et du 25 Août*
- *Reçu deux couples clodoaldiens pour leurs noces d'or*
- *Assisté aux manifestations organisées pour le 14 Juillet*
- *Fêté les vacances dans toutes les écoles de Saint-Cloud*

## Accueil :

### Une existence paisible pour les nouveaux habitants



*Je vous souhaite une existence paisible dans notre ville, devait déclarer le Sénateur-Maire.*

Fidèles à la tradition, Odile FOURCADE, Présidente du Service de l'Accueil, entourée du Sénateur-Maire et de nombreux membres du Conseil Municipal, a accueilli les nouveaux clodoaldiens au début du mois de juin.

*"En répondant à cette invitation et en venant à la Mairie vous avez terminé votre initiation à la Ville de Saint-Cloud" devait dire Jean-Pierre FOURCADE à cette occasion.*

Puis il ajouta :

*"Nous espérons que l'ensemble des Équipements Collectifs répondront en tout point à vos besoins. Le Conseil Municipal quant à lui s'efforce de favoriser l'animation — renforcée depuis le mois de mai 1981 par l'ouverture du Centre Culturel des 3 Pierrots — Il travaille, en collaboration étroite avec les 360 associations clodoaldiennes à faire de Saint-Cloud une communauté vivante où il fait bon vivre et où je vous souhaite une agréable existence".*

*Après avoir remercié les hôtes du service de l'accueil pour le dévouement dont elles font preuve tout au long de l'année, le Sénateur-Maire rappela les structures de la Ville et l'existence des Comités de quartier permettant un dialogue véritable entre le Conseil Municipal et la population de la cité.*



## Bravo aux sportifs de l'U.A.S.



De gauche à droite : Jean-Michel SARRY, Daniel PENON, Jean-Pierre FOURCADE, Albert MIGNOT, Commissaire de la République adjoint et Elie-Pierre ROCHICCIOLI, Maire-adjoint de la Jeunesse et des Sports.

### Marcel MASSAT :

Comme Jean-Michel SARRY, Marcel MASSAT est ceinture noire de judo et en qualité de trésorier de la section Judo-Aikido depuis sa création contribua largement aux résultats obtenus par la section.

### Roger PRUNET :

Trésorier de la section natation de l'U.A.S. depuis une quinzaine d'année, Roger PRUNET retiré dans les Pyrénées, a efficacement contribué aux divers succès obtenus par les nageurs de l'U.A.S.

### Daniel PENON :

Dirigeant à la M.J.C. et à l'U.A.S. Daniel PENON a reçu en 1982 la Médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports pour le dévouement dont il a fait preuve durant ces 30 dernières années.

Toutes nos félicitations à ces sportifs méritants.

**HOMMAGE AUX SPORTIFS :** cette année, ils étaient quatre à recevoir la Médaille de la ville de Saint-Cloud et les félicitations du Conseil Municipal pour le dynamisme des sections sportives qu'ils dirigent.

Nous avons reconnu aux côtés de Jean-Pierre FOURCADE :

### Jean-Michel SARRY :

Président de la section de judo depuis 1975, Jean-Michel SARRY a obtenu de très bons résultats régionaux et nationaux grâce à son importante activité déployée dans le cadre de cette section comportant plus de 300 licenciés.



Mademoiselle Gisèle MENDES

La traditionnelle réception de fin d'année des enseignants des écoles maternelles et primaires a été l'occasion d'honorer trois directrices et une institutrice partant à la retraite.

Après avoir été chaleureusement félicitées,

- Madame Christiane VENOT, Directrice du L.E.P. Santos Dumont,
- Madame Paulette MATHONNIERE, Directrice-Adjointe du C.E.S. Emile Verhaeren,
- Mademoiselle Marguerite LEMOINE, Directrice du groupe scolaire du Val d'Or

reçurent, en effet, la Médaille de la ville, récompense d'une carrière pleine de dévouement.

Un grand nombre d'enseignants représentant toutes les écoles de Saint-Cloud avait répondu à l'invitation lancée par Jean-Pierre FOURCADE qui, à plusieurs reprises, souligne les mérites du corps enseignant et l'importance de la mission éducative qui lui est confiée.

## Enseignants : Trois directrices et une institutrice à l'honneur



Madame Christiane VENOT

# CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DU 18 JUIN ET DU 25 AOÛT : RECUEILLEMENT ET DIGNITÉ



18 Juin : Jean DANET lors de la lecture de l'Appel du 18 Juin 1940 lancé par le Général de Gaulle.

Quatre gerbes furent également déposées à l'occasion du 39<sup>e</sup> Anniversaire de la Libération de Saint-Cloud, par Albert MIGNOT, Commissaire Adjoint de la République, René BASSINET, Premier Maire Adjoint, Nico ANTONAT, Citoyen d'Honneur de la Ville et M. CATALANO, Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants.

Deux importantes cérémonies du Souvenir se sont déroulées à Saint-Cloud ces deux dernières semaines.

La commémoration du 43<sup>e</sup> Anniversaire de l'Appel du 18 Juin 1940, du 40<sup>e</sup> Anniversaire de la mort de Jean MOULIN et du souvenir de Georges BIDAULT (deuxième Président du Conseil National de la Résistance) auxquels Jean DANET, Directeur des Tréteaux de France, rendit hommage par la lecture du discours qu'André MALRAUX prononça lors du transfert des cendres de Jean MOULIN au Panthéon puis de larges extraits d'un portrait que Georges BIDAULT rédigea sur Jean MOULIN. De nombreuses personnalités assistèrent à cette cérémonie empreinte de la plus grande dignité parmi lesquelles on pu notamment reconnaître Madame BIDAULT, Monsieur le Commissaire Adjoint de la République et de nombreux membres du Conseil Municipal, entourant le Sénateur Maire.



25 Août : René BASSINET, premier Maire Adjoint, au Monument de la Division Leclerc.



M. et Mme LUTTON, mariés il y a cinquante ans par M. MOGUEZ, à l'époque Maire de Saint-Cloud et grand-père de Jean-Pierre MOGUEZ des Services Techniques de la ville (ci-dessus).

## DEUX NOCES D'OR FÊTÉES A LA MAIRIE



M. et Mme CAZILLAC

Le Sénateur-Maire s'est déclaré très heureux des deux cérémonies de Noces d'Or qui se sont déroulées les 4 juin et 19 juillet. A cette occasion, la Médaille d'Or de la Ville de Saint-Cloud a été remise à ces Clodoaldiens fidèles, auxquels le Sénateur-Maire souhaite encore de nombreuses années de bonheur.

# 14 JUILLET 1983 : une soirée particulièrement réussie



Saint-Cloud n'est pas inconnue à Lucien JEUNESSE déjà venu animer le jeu des Mille Francs dans le parc de Saint-Cloud.



Des centaines de Clodoaldiens participèrent au bal.



Monsieur THERY, Madame DARBEL et Monsieur BECHET, les trois Conseillers de la minorité municipale le soir du 14 Juillet.

Pour plusieurs raisons, le bal du 14 Juillet fut particulièrement réussi : d'abord parce que plusieurs centaines de Clodoaldiens s'y pressèrent, parce qu'il ne plut pas et que durant toute la soirée tangos, valse, bebop s'inscrivant dans le cadre d'Inter Danse de JO DONA, animé par Bernard STEPHANE et Jean-Pierre CATHERINE avec le grand orchestre d'André BLOT, se succédèrent pour le plaisir de tous.

Pour le Sénateur-Maire, le bal du 14 Juillet apparaît comme la fête de l'unité marquée par un mélange des différentes populations clodoaldiennes (celles des grandes résidences, des zones pavillonnaires, d'immigrés...). Il symbolise ainsi la démocratie et cette idée est encore renforcée par la réunion du Conseil Municipal et la présence, ce soir-là, de nombreux membres du Conseil.

Un dépôt de gerbes au Monument aux Morts de la place Charles-de-Gaulle eut également lieu ainsi que le jeu des "Mille Francs", animé par Lucien JEUNESSE, où de brillants candidats furent remarqués.

## FÊTE DES

## ÉCOLES



Le groupe de danseuses de Mademoiselle NORMAND (animation Caisse des Ecoles dans la cour de l'Ecole du Val d'Or)

Dans toutes les écoles de Saint-Cloud les enfants ont fêté les vacances : jeux, chorale, théâtre, déguisements, danses, gymnastique, escrime et buffets campagnards ont fait de nombreux adeptes parmi les enfants comme parmi les parents après cette très sérieuse année scolaire 1982-1983. Les directeurs et enseignants des groupes scolaires maternelles et élémentaires de la ville n'avaient rien négligé pour que durant toute la journée la fête batte son plein et que chaque parent puisse admirer son enfant dans le cadre de ces diverses animations.



## Un jour à Tamié

Pour les jeunes clodoaldiens des plaines, la montagne est déjà en elle-même une activité de vacances. Mais ces vacances doivent être organisées car la montagne a ses règles. Dès lors qu'on les observe, c'est tout le charme des sites qu'on en retire. D'abord par la marche, cette marche dont Samivel dit qu'elle "nettoie simultanément les humeurs et les cervelles... autorise les contacts progressifs avec les choses et les gens... enfin ne coûte rien..."

A l'équipe du Bulletin Municipal, accueilli par Denis MERMOZ son épouse et les animateurs qui les assistent, les quelque cinquante enfants, garçons et filles en séjour à Tamié en ont paru parfaitement convaincus. Cela se passe très bien ; si certains caractères ont du mal à s'intégrer, au bout de deux ou trois jours les groupes se forment, les équipes se constituent. Ce n'est plus comme avant, les enfants savent où ils vont, se retrouvent un peu chez eux. Et, ajoute Denis MERMOZ, il s'est créé un noyau de base qui forme les autres. Les enfants qui proviennent d'écoles, de quartiers très différents, sont bien connus des animateurs — lesquels sont eux-mêmes de Saint-Cloud — et sont pour beaucoup dans le milieu favorable que nous nous efforçons de créer. Pour Philippe VIVIES directeur-adjoint "effectivement, c'est bien mélangé, sans concentration par écoles, tous les gosses vivent ensemble".

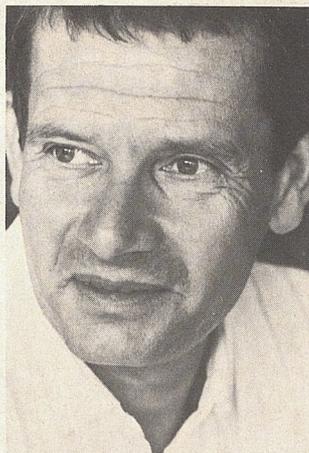
Le Centre de Vacances construit par la ville en 1966 est installé au col de Tamié, (dans le Massif des Bauges), qui fait la liaison entre Frontenex, à quelques kilomètres au sud d'Albertville, dans la vallée de l'Isère, et Faverges, au sud d'Annecy. A 900 m d'altitude, le site se trouve dans une réserve de chasse. Chamois, moutons, marmottes sont des voisins familiers... ou presque. L'hiver, le ski. Le Centre dispose d'une piste en propre avec un remonte-pente "privatif" qui facilite bien l'entraînement et la sécurité. Savoyard — il est né tout près de là — Denis MERMOZ est aussi moniteur de ski, un moniteur content de ses élèves des classes transplantées : "là aussi cela se passe bien, tout le monde s'y met, en dix-huit ans nous n'avons manqué de neige de que deux fois..."

### D'abord le sport

Les ressources sportives l'été sont considérables : la piscine de Frontenex est l'une des préférées ; le centre hippique tout voisin, avec poneys-dont le célèbre Casimir fait de nombreux adeptes ; tir à l'arc, jeu de boule, le "take"... et les camps où l'on passe la nuit sous la tente (en gardant la liaison avec le "camp de base", le Centre, dont la puissante Land Rover peut rejoindre rapidement en cas de besoin, ou d'orage. "Le petits sont partants pour tout", s'enthousiasme Philippe. En revanche, les grandes en car sont limitées : elles ne sont pas très intéressantes, les enfants ne regardent pas par les glaces..." constate un animateur. Donc vive la marche à pied : les colonnes sont au départ formées de volontaires, mais bientôt les autres s'y joignent "il n'y a pas de titre-au-flanc".

### Mais aussi la culture

"Nous sommes dans un centre de vacances, il n'est donc pas question de classe de rattrapage... mais plutôt de ne pas laisser retomber les jeunes attentions. Nous les aidons à approcher



Le Directeur du Centre Alpin de Tamié, Denis MERMOZ



Départ foudroyant pour le jeu du "Take".

la montagne, à percevoir l'histoire de la Savoie, les habitudes des animaux... Nous visitons de vieilles fermes..." Les relations avec l'environnement sont excellentes. Le Centre de Saint-Cloud a bonne réputation, ses petits pensionnaires sont "des gosses disciplinés qui respectent la Nature". Les veillées, le soir, ont vite fait de détrôner la télévision : magie de la dynamique de groupe, diront les pédagogues. Et les journées sont bien remplies. Les enfants se réveillent tôt, et par conséquent les animateurs aussi..." On n'a pas eu beaucoup de temps pour étudier les fleurs "nous dit une petite fille... on prépare une comédie musicale".

Et c'est vrai, une journée c'est bien court. Il faut rentrer à Saint-Cloud, mais la tête pleine d'images de gosses joyeux et bien vivant, intelligemment conduits par leurs sympathiques cicérones et magisters.



Tamié c'est aussi la culture.

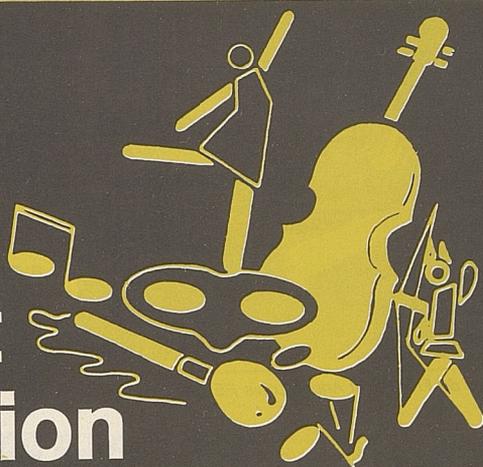


Le respect de la nature.

# 8<sup>e</sup> Festival d'Automne de Saint-Cloud

du 23 septembre au 2 octobre 1983

jazz  
ballets  
concert  
exposition



marionnettes  
music-hall  
poésie  
théâtre

Sous le chapiteau  
des Tréteaux de France-Jean Danet



Parc de Saint-Cloud  
Rond-Point de la Lanterne

---

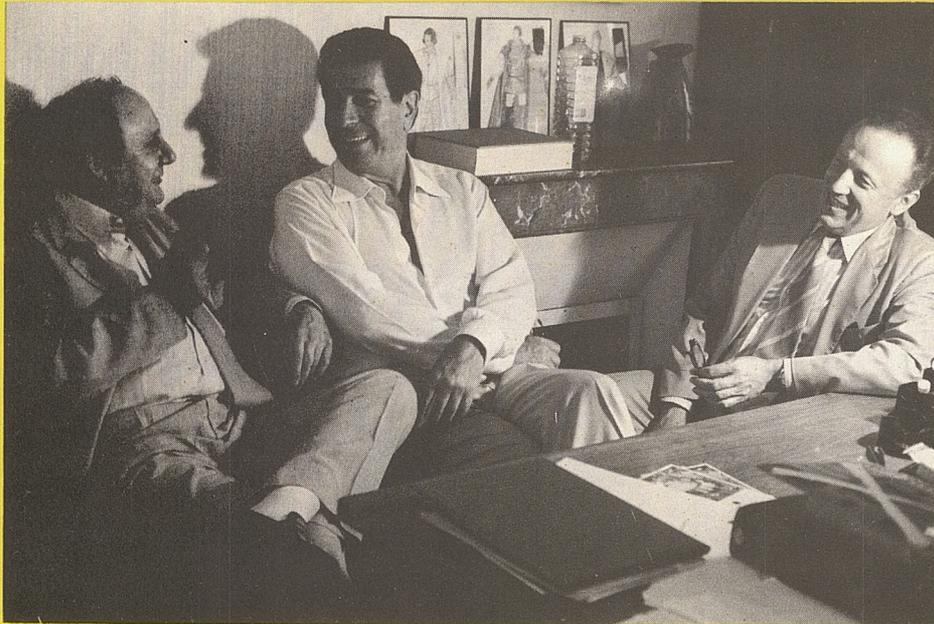
Sous le patronage de Jack LANG, Ministre de la Culture  
et la présidence effective de Jean-Pierre FOURCADE, Sénateur-Maire

# 8<sup>e</sup> festival

***Sous le chapiteau des Tréteaux de France-Jean DANET***

**VOLPONE**

**VENDREDI 23 SEPTEMBRE A 20 H 45**



*Pierre DORIS, Jean DANET, Directeur du chapiteau des Tréteaux de France et André-Louis PERINETTI.*

Volpone vu par André-Louis PERINETTI :

« ... Malgré le souvenir que nous en conservons, toujours lié au cocasse et à la gaité, ne s'agit-il pas d'une œuvre sombre sur ce grand ressort des actions humaines : l'argent ?.. »

« ... Mais la fourberie spirituelle de Volpone après avoir longtemps trompé tout le monde finira par succomber aux ruses mêmes qu'elle aura mises en place pour les autres... »

Comédie en cinq actes  
de Jules ROMAINS  
d'après Ben JONSON.

Mise en scène :  
André-Louis PERINETTI

Scénographie :  
Michel LAUNAY

Costumes :  
Geneviève BRUNET

Musique :  
Robert QUIBEL

avec

VOLPONE : Pierre DORIS

MOSCA :

Frédéric VANDENDRIESSCHE

## **LE BALLET DES SOLISTES DE L'OPÉRA DE PARIS**

**SAMEDI 24 SEPTEMBRE A 20 H 45**

### **ÉTOILES :**

Françoise LEGREE et Michaël DENARD

Jacques NAMONT

**Directeur artistique, Premier danseur**

Fabienne COMPET - Viviane DESCOUTURES

Fanny GAIDA - Francine RICHARD

Fabrice BOURGEOIS - Hervé DIRMANN

Francis MALOVICK



*Les solistes de l'Opéra de Paris*

# d'automne

***Parc de SAINT-CLOUD - Rond-Point de la Lanterne***

## **QUINTETTE DE CUIVRES DE L'ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE**

**DIMANCHE 25 SEPTEMBRE A 17 H**



Pierre POLLIN, Jacques LECOINTRE :  
*Trompettes*

André GANTIEZ :  
*Cor*

Jean DOUAY :  
*Trombone*

André GOUDENHOOF :  
*Trombone basse*

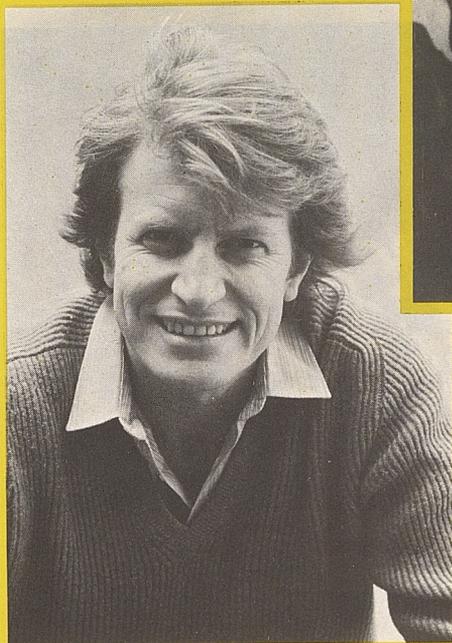
interpréteront des œuvres de :

Jean-Baptiste LULLI - Henry PURCELL,  
Johan PEZEL - Matthew LOOCKE,  
Scot JOPLIN - Georges DELERUE

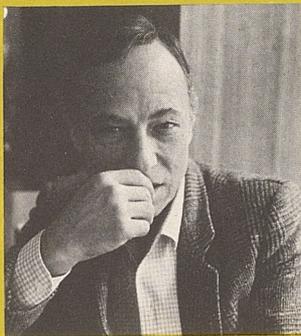
**“ PRENEZ GARDE A LA POÉSIE ”** composé par Jean CHOUQUET, réalisé par André BLANC,

**LUNDI 26 SEPTEMBRE A 20 H 45**

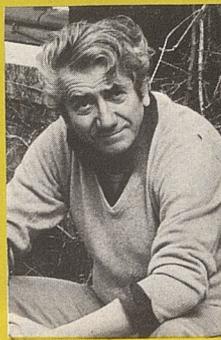
*Catherine Sauvage*



*André Dussolier*



*Jean Negroni*



*Daniel Gélin*

Réentendre les poèmes du  
Moyen-Age à nos jours que  
nous avons appris :

Jack DIEVAL,  
André DUSSOLIER,  
Daniel GELIN,  
Jean NEGRONI,  
Martine SARCEY,  
Catherine SAUVAGE,  
Jean TOPART  
et Jean DANET.

# 8<sup>e</sup> festival

***Sous le chapiteau des Tréteaux de France-Jean DANET***

## **I COLOMBAIONI, clowns italiens**

**MARDI 27 SEPTEMBRE - MATIN ET APRÈS-MIDI**

Offert aux élèves de CE2, CM1 et CM2 par la Caisse des Ecoles.



*Romano et Mario COLOMBAIONI, qui ont inspiré Fellini pour certains de ses films, offrent un spectacle entre l'art du clown et la comedia dell'arte. Ils n'utilisent ni les costumes, ni les masques, ni les trucs. Seule reste sur la scène l'étendue d'un talent multiple.*

## **VOLPONE**

**MERCREDI 28 SEPTEMBRE - 14 H**

« ...Voilà enfin une Comédie satirique. On y retrouve le sens de la farce et la vigueur éloquente de la satire... »

André-Louis PERINETTI

*(Voir distribution page précédente).*

## **Claude BOLLING et son orchestre de Jazz**

**MERCREDI 28 SEPTEMBRE A 20 H 45**

**Spectacle organisé  
par la ville de Sèvres**



# d'automne

***Parc de SAINT-CLOUD - Rond-Point de la Lanterne***

## **MARIONNETTES DU JABIGNOL**

**Au Centre Culturel des 3 Pierrots, 6, rue du Mont-Valérien**

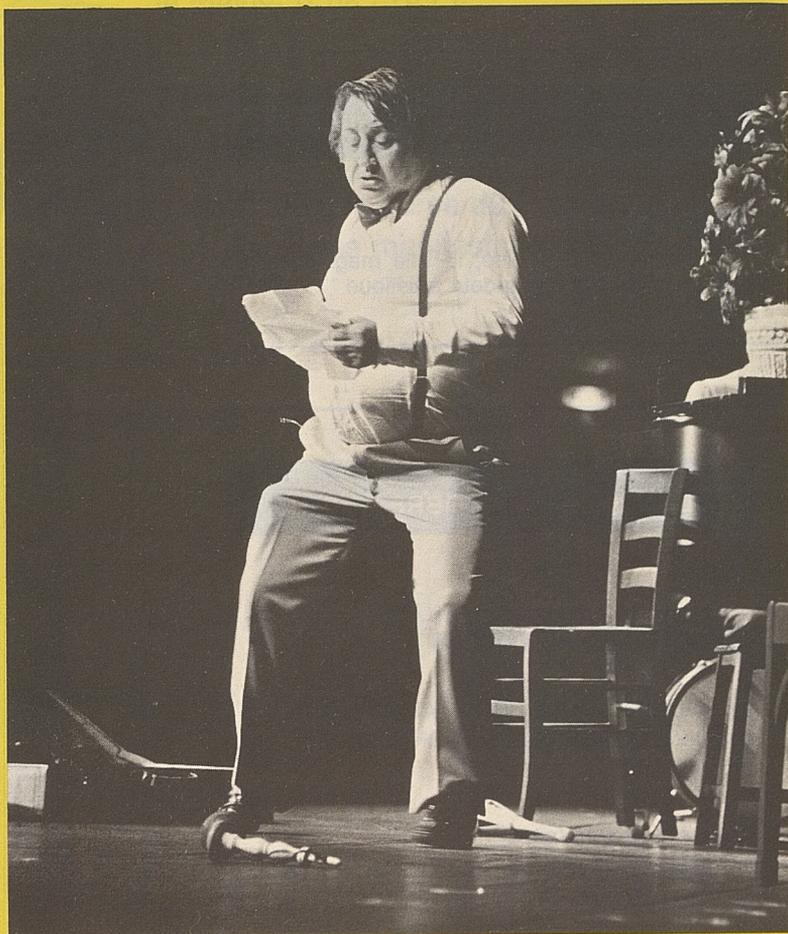
"DUO PERCHÉ" un spectacle offert aux élèves des cours préparatoires et cours élémentaires 1 par la Caisse des Ecoles.



- Jeudi 29 septembre  
Matin et après-midi.
- Vendredi 30 septembre  
Matin.

**Raymond DEVOS**

**JEUDI 29 SEPTEMBRE A 20 H 45**



Gala au profit du Comité PERCE-NEIGE  
Président : Lino VENTURA

# 8<sup>e</sup> festival

***Sous le chapiteau des Tréteaux de France-Jean DANET***

**VENDREDI 30 SEPTEMBRE A 20 H 45**

Concert par la "MUSIKSCHULE DER STADT BONN", dans le cadre des villes jumelées.



Organisé avec l'association des Concerts de Saint-Cloud et le Conservatoire Municipal.

Direction : Prof. Diethard WUSHER

La Chorale et l'Orchestre interpréteront :

Sinfonia : Jean-Christien BACH  
Madrigaux européens : J. JEEP, G. de WERT,  
O. di LASSO, Th. MORLEY,  
L. LECHNER.

Concerto Brandebourgeois n° 2 : Jean-Sébastien BACH  
Motet : Wolfgang Amadeus MOZART  
Cantate : Wolfgang Amadeus MOZART

**SAMEDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE A 20 H 45**

## **VOLPONE :**

" La scène est à Venise, la ville magnifique où tout prend quelque grandeur artistique "

**DIMANCHE 2 OCTOBRE A 10 H**

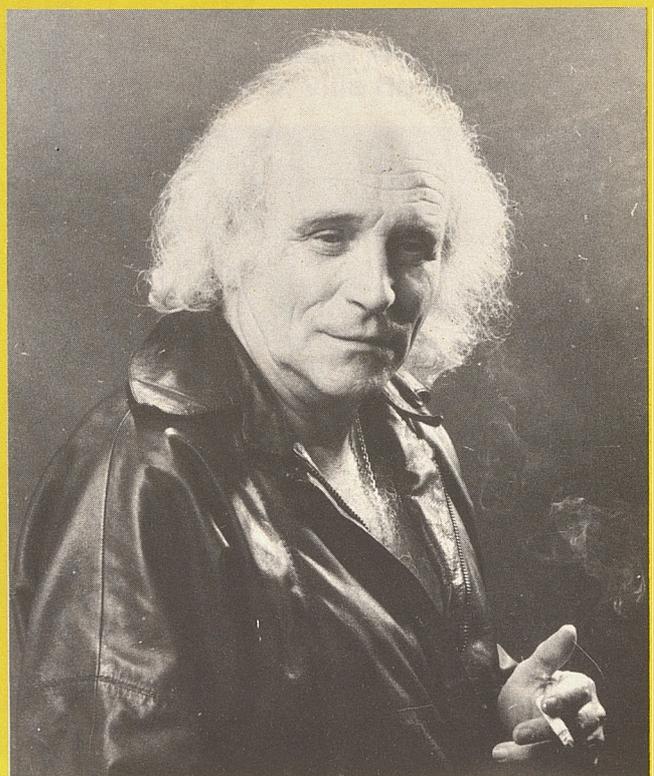
## **MESSE DES ARTISTES**

La " MUSIKSCHULE DER STADT BONN " chante la MESSE DU COURONNEMENT de MOZART.

Les lectures sont faites par des comédiens.

## **Léo FERRÉ**

**DIMANCHE 2 OCTOBRE A 20 H 45**



# d'automne

## Parc de SAINT-CLOUD - Rond-Point de la Lanterne

### Le Festival d'Automne, c'est aussi...



#### DANS LE PARC DE SAINT-CLOUD

- Au Rond Point de la Lanterne, sous un second chapiteau : Exposition de costumes des Tréteaux de France du 23 septembre au 2 octobre.
- 24 septembre à 15 heures (rendez-vous à la grille d'honneur) : Promenade historique guidée – Musée Historique et Parc, commentée par Madame SCHMITZ, chargée de Mission au domaine de Saint-Cloud.
- 1<sup>er</sup> octobre à 15 heures (rendez-vous à la grille d'honneur) : Visite botanique du Parc et des serres, commentée par Monsieur GEOFFROY, jardinier en chef honoraire du Domaine.

Pour ces deux visites, s'inscrire à l'avance à la Mairie. (Prix : 15 F).

#### DANS LA VILLE

- Concours de vitrines organisé par l'Association des Commerçants de Saint-Cloud, pendant toute la durée du Festival.  
Thème : les manifestations du Festival d'Automne.

### AU CENTRE CULTUREL DES 3 PIERROTS

6, RUE DU MONT-VALÉRIEN

- Cinéma : Grands classiques, grandes stars.

#### Du mercredi 21 au mardi 27 septembre :

LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN : d'Anthony MANN, avec Sophia LOREN – Stephen BOYD  
Alec GUINNESS – James MASON.

LA FEMME AUX 2 VISAGES : De Georges CUKOR, (V.O.).  
Avec Greta GARBO – Constance BENNETT

HIROSHIMA MON AMOUR : D'Alain RESNAIS,  
Avec Emmanuelle RIVA – Eiji OKADA – Bernard FRESSON.

#### Du 28 septembre au 4 octobre :

PARADE DE PRINTEMPS : Comédie musicale (V.O.).  
Avec Judy GARLAND – Fred ASTAIRE – Peter LAWFORD – Ann MILLER.

LE 3<sup>e</sup> HOMME : Le grand classique de Carol REED, (V.O.).  
Avec Orson WELLES – Alida VALLI – Joseph COTTEN.

# POUR ASSISTER AUX SPECTACLES DU 8<sup>e</sup> FESTIVAL D'AUTOMNE 1983

Du 23 septembre au 2 octobre

## LOCATION DES PLACES : A PARTIR DU 12 SEPTEMBRE

- A la Mairie

du lundi au vendredi de 10 heures à 17 heures  
le samedi de 9 heures à 12 heures

- Par correspondance

En adressant à la Mairie au plus tard quatre jours avant la représentation, le bulletin de location avec un règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public et une enveloppe timbrée avec adresse pour l'envoi des billets.

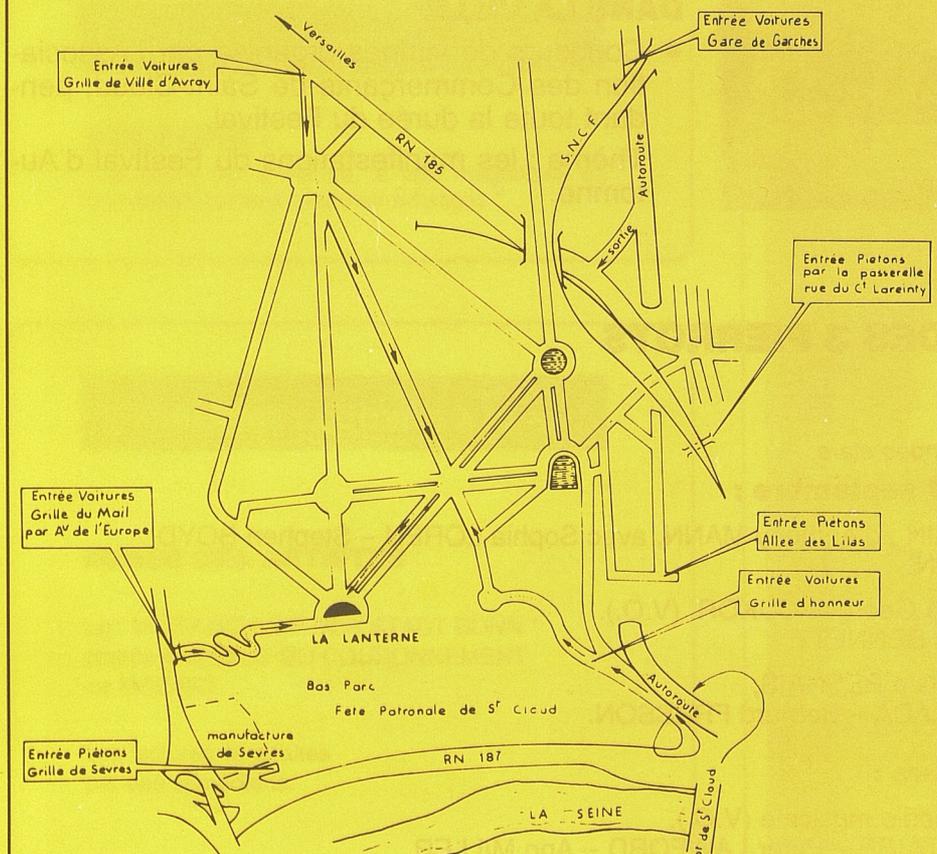
- Au Chapiteau des Tréteaux de France

le soir de chaque représentation, à partir de 20 heures (mais il est prudent de louer).

- Gala Perce Neige : en Mairie ou au siège du Comité, 38, boulevard de la République.

- Concert de jazz Claude BOLLING : en Mairie de Saint-Cloud, à la Mairie de Sèvres et par correspondance.

### Pour trouver votre chemin dans le parc



Renseignements :  
602.70.40

## PRIX DES PLACES

Pour :

- Volpone
- Ballet des Solistes de l'Opéra de Paris
- Orchestre National de France (Cuivres)
- "Prenez-garde à la poésie"
- Jazz : Claude BOLLING
- Orchestre et Chœurs de la "MUSIKSCHULE DER STADT BONN"
- Léo FERRÉ

Orchestre **55 F**  
Gradins **40 F**  
Tarifs réduits **45 F-30 F**

Gala du Comité Perce Neige  
Raymond DEVOS (de 50 à 200 F)

## TARIFS RÉDUITS :

Étudiants, carte améthyste,  
cartes familles nombreuses,  
groupe à partir de 10 personnes.

**Au fil des années et des manifestations améliorées, diversifiées, la Fête du Sport a grandi et parvient à affirmer une personnalité originale différente des autres fêtes analogues des communes voisines.**

**En mai et juin 1983, elle a brillé d'un éclat particulier sous un soleil qu'on n'osait plus espérer et qui pourtant nous a été fidèle du premier au dernier jour.**

## **Fête du Sport 1983 : 1.500 sportifs sous le soleil**

Cette fête a été instaurée à côté d'autres manifestations dans le cadre d'une politique globale de notre Maire qui voulait marquer sa volonté d'éviter à Saint-Cloud un destin de ville satellite de la capitale, de ville dortoir que certains esprits pessimistes pensaient inévitable.

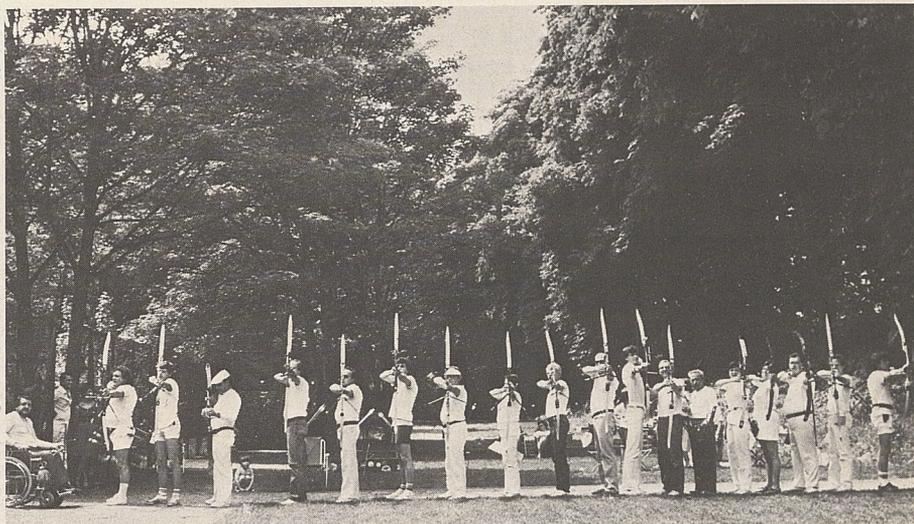
La participation sportive, sympathique et décontractée de plus de mille cinq cents Clodoaldiens aux rencontres amicales de jeunes, d'adultes, de tous les quartiers, de différents établissements scolaires, universitaires, d'administrations, d'entreprises, est le signe probant que nous avons gagné notre pari.

Le premier week-end du 29 mai a été marqué par le retour des Grand'Mères Automobiles que nous n'avions pas vues depuis deux ans et que nous avons retrouvées avec un émerveillement de jeunesse. Le matin leurs aimables conducteurs jouaient les mentors pour guider les enfants de vitrine en vitrine et quelquefois les aider à découvrir les astucieuses anomalies que les commerçants y avaient composées.

L'après-midi, fringantes, elles nous firent découvrir leur pointe de vitesse sur le circuit créé pour l'occasion boulevard de la République, Mont-Valérien, Marie Bonaparte. Plus d'un millier de spectateurs les encourageaient de la voix si elles apparaissaient par trop déterminées, ou du muscle si, dans les côtes, elles se montraient par trop hésitantes.



*Elie-Pierre ROCHICCIOLI, Jean-Michel OYHENART et Jocelyne DESANGES ont été heureux de récompenser tous ces sportifs méritants.*



*Contrôle de soi et précision : deux qualités indispensables à la pratique de cette discipline.*

Le Dimanche 5 juin, une grande journée des sports et des associations mêlait dans le cadre verdoyant et boisé du stade du Pré Saint-Jean l'émulation sportive, la dimension musicale, les joies des jeux, l'ambiance des stands, l'attrait des danses dans un tourbillon de football, d'orchestre de jazz, de tir à l'arc, de folklore breton, de volley-ball, de partie d'échecs, de course de patins à roulettes, de démonstration de secourisme, de leçons de Prévention Routière, de dressage de chiens, de baptême de l'air en Montgolfière, de remise de coupes, de promenades en petits trains, de rallye pédestre, autour du stand de la Radio de Versailles C.V.S. venue assurer en direct, avec Michel Laugier, Pieroni et Françoise Isaac au milieu des flonflons et des hurrahs des vainqueurs, son émission sportive de l'après-midi "Grand Canal" pour porter au-delà de notre commune les échos joyeux et la renommée naissante de notre fête.

Mais tout au long de ces dix jours de nombreuses compétitions dans plus de quinze disciplines différentes s'étaient déroulées dans tous les quartiers de notre ville. Les vainqueurs recevaient coupes et médailles, les autres des lots offerts par nos aimables commerçants.

Chaque année, si nous réussissons à faire mieux que l'année précédente, c'est parce que vous venez plus nombreux participer et applaudir. C'est la meilleure des récompenses que peuvent souhaiter les deux cents bénévoles qui contribuent

à cette réussite, membres de nombreuses associations de Saint-Cloud, du premier de nos clubs sportifs l'U.A.S., mais aussi du Conservatoire et de la M.J.C. Je voudrais les citer tous en conclusion pour les remercier chaleureusement et pour que vous les connaissiez car ils contribuent tout au long de l'année à la vie harmonieuse de notre cité :

— l'Ensemble Sportif des Tourneroches, l'U.A.S., le Club Nautique, le Club de Pétanque, le Club de Plongée, le Centre d'Initiation Sportive et les Centres Aérés de la Caisse des Ecoles, la Maison des Jeunes et de la Culture, les Mouvements de Scouts, le Club du Troisième Age, le Conservatoire Municipal de Musique, les lycées et collèges, les Amis des Fleurs, l'Union Féminine, Civique et Sociale, le Club Philatélique, la Prévention Routière, la Croix Rouge, l'Association des Commerçants, les Associations des lycées et collèges.



*De nombreux membres de l'U.A.S. Judo se partagent les coupes chaque année.*

# le point de vue de la minorité

---

La rentrée est toujours un moment difficile. Après l'interruption des vacances, chacun retrouve les soucis et les difficultés de la vie quotidienne. Difficultés nombreuses pour les travailleurs sans emploi, les jeunes en fin de scolarité et ne trouvant pas d'insertion dans le monde du travail, les familles modestes...

Aussi le Gouvernement s'efforce-t-il d'épargner aux plus modestes les sacrifices nécessaires à l'assainissement de l'économie; mais pour chacun d'entre nous, cette situation est un appel à vivre la solidarité.

La commune est un lieu privilégié pour le développement de ce sentiment de solidarité.

## *Mettre en œuvre une solidarité active*

---

Dans une commune comme la nôtre, il y a des citoyens plus ou moins favorisés par leur revenu, mais aussi par leur culture, leur compétence. Nous croyons que chacun s'il comprend l'enjeu, s'il se rend compte des difficultés des autres, est prêt à mettre en œuvre une solidarité active.

Il y a dans cette ville des inégalités très fortes, même si le niveau de vie moyen est plutôt élevé. Il y a, en particulier une inégalité sensible entre les foyers de Saint-Cloud qui n'ont pas (ou plus) d'enfants à charge — plus de 60 % des foyers — et les autres, qui élèvent un ou plusieurs enfants au milieu des difficultés économiques actuelles. Nous pensons qu'il appartient à la commune d'instituer, par l'établissement de services publics de qualité largement subven-

tionnés, une solidarité institutionnelle au profit, notamment des familles.

Tel est le sens des propositions que nous avons faites au Conseil Municipal du 14 juillet, où les tarifs des différents services publics ont été examinés et fixés pour la prochaine année scolaire.

## *Des propositions de nouvelles grilles de tarifs*

---

En ce qui concerne les cantines, les classes transplantées et les colonies de vacances, les tarifs sont modulés en tenant compte d'un quotient familial qui nous est apparu comme inadapté. En effet, nous avons constaté que plus de 75 % des usagers payaient, en réalité, le tarif maximum. Nous avons donc proposé une nouvelle grille qui permettrait à un plus grand nombre de familles de bénéficier d'un tarif réduit. Nous sommes très heureux que la majorité du Conseil Municipal ait adopté une partie de nos propositions, portant sur le relèvement de la tranche la plus basse du quotient familial. En revanche, nous n'avons pas été suivis lorsque nous avons proposé la gratuité du nouveau service de bus, "le Clodoald", et nous le regrettons. Certes, le tarif fixé est peu élevé (2 F) et suppose une subvention communale importante. La gratuité n'aurait pas coûté beaucoup plus cher... et elle présentait d'autres avantages qui n'ont sans doute pas été suffisamment exposés et discutés. La gratuité du "Clodoald", c'était la libération complète des déplacements des plus jeunes et des plus anciens dans la ville; c'était un

fort bel argument, couplé avec la hausse du prix des parcmètres qui a été par ailleurs votée et que nous avons votée, pour ramener vers les transports en commun plus d'un automobiliste...

Faisons le pari que, l'an prochain, ces arguments seront mieux entendus. Nous n'avons pas été suivis non plus quant aux tarifs du Festival d'Automne: le barème adopté consacre une augmentation beaucoup plus forte des tarifs réduits que nous avons refusée, que du tarif plein. Contrairement à la plupart des manifestations comparables, notre Festival offrait aux jeunes, des tarifs très avantageux qui leur permettaient de le fréquenter assidûment. Au lieu de nous aligner sur les autres, pourquoi ne pas cultiver une différence aussi sympathique et féconde?

## *Un danger : perdre les jeunes*

---

Le danger le plus grave qui menace notre commune est de perdre ses jeunes. Nous perdons déjà la plupart des jeunes foyers, parce que les loyers et les prix de vente des appartements sont beaucoup trop élevés pour eux. Le recensement a montré que notre ville ne cesse de vieillir.

Nous ferons des propositions pour enrayer cette tendance fatale. Mais puisqu'il y a encore des enfants et des adolescents dans cette ville, faisons tout pour qu'ils s'y sentent chez eux. Cela aussi, c'est une forme de solidarité.

Madeleine DARBEL  
Jean-François THERY  
Marc BECHET

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés

### **ACTION AUPRÈS DES ADULTES**

#### • Alphabétisation

Cours l'après-midi, à la Maison de l'Amitié. 30 élèves inscrits, 10 moniteurs. Niveaux très variés.

Cours le mardi pour femmes maghrébines et africaines : 8 inscrites, 4 monitrices.

Cours du soir à la Maison de l'Amitié : 20 inscrits, nationalités très variées, 6 moniteurs.

#### • Atelier couture et tricot

4 animatrices ; 20 inscrites : certaines viennent pour apprendre à tricoter, à coudre, d'autres pour rompre leur isolement. Une fois par mois, sujet traité par une animatrice de la CAF : alimentation des tout-petits, secourisme, enseignement ménager...

### **S.O.S. BÉNÉVOLES**

PARENTS, VOUS AIDEZ VOS ENFANTS, PENSEZ AUX ENFANTS QUI N'ONT PAS CETTE CHANCE.

VOUS PARLEZ, VOUS ÉCOUTEZ, VOUS DISCUTEZ, PENSEZ A CEUX QUI NE PEUVENT PAS COMMUNIQUER.

*On demande des bénévoles deux heures par semaine pour toutes les activités.*

S'adresser à la :

**MAISON de l'AMITIÉ - 602.25.69**

### **ACTION AUPRÈS DES JEUNES**



*Des cours d'arabe sont organisés pour les enfants de 6 à 12 ans.*

#### • Aide scolaire

47 enfants aidés : 25 primaires, 19 secondaires, 4 préparations CAP.

34 bénévoles : 22 adultes, 12 étudiants et lycéens.

Les enfants ayant besoin de rattrapage nous sont signalés par les directeurs des écoles primaires, assistantes sociales, Maison de l'Amitié, membres de l'Association. Une aide plus importante doit être fournie au niveau de la 6<sup>e</sup>.

#### • Orientation et soutien des jeunes

En liaison avec les conseillères d'orientation, nous suivons les jeunes dans leur démarche et nous aidons les parents à mieux comprendre les différentes orientations.

En liaison avec la MJC, nous soutenons les jeunes marginalisés par un échec scolaire et nous leur trouvons des stages d'insertion ou de qualification.

#### • Cours de langue d'origine

Cours d'arabe, de portugais, d'espagnol : pour les enfants de 6 à 12 ans.

### **4 IMMIGRÉS AU CONSEIL DE L'ASSOCIATION**

Le conseil nouvellement élu se compose de 14 membres dont 4 immigrés (2 marocains et 2 portugais).

### **U.A.S. VOLLEY-BALL à Saint-Cloud**

#### **Équipes masculines et féminines - Initiation et compétition**

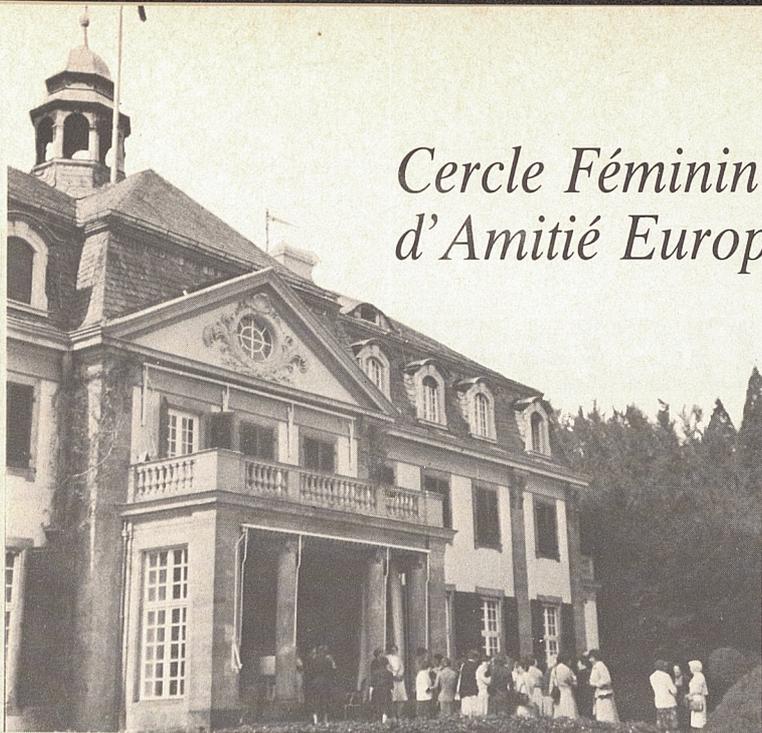
#### • De très bons résultats pour les séniors

La section volley-ball a doublé son effectif durant la saison 82-83. Une ambiance amicale, des entraînements sérieux et une grande motivation ont permis d'obtenir une place de deuxième au Championnat départemental des Hauts-de-Seine pour nos équipes séniors féminine I et masculine. Des résultats très encourageants, car il s'agissait de la première année de participation au championnat FFVB.

#### • Un objectif pour cette saison : l'accueil des très jeunes

Ecole de volley tous les mercredis après-midi, suivant des tranches horaires adaptées suivant les âges pour initiation aux jeux collectifs, technique individuelle et match récréatif sous les conseils d'un entraîneur compétent. De huit à onze ans.

**Renseignements** au Service des Sports de la Mairie ou sur place au Gymnase de la Fouilleuse.



La résidence de l'Ambassadeur de France : le château Ernich.

## Cercle Féminin d'Amitié Européenne

Un éclat tout à fait exceptionnel fut donné à la réception par le CFAE de BAD-GODESBERG à vingt représentantes du CFAE de SAINT-CLOUD, fin avril : vingt ans déjà ! Madame CLÉMENT, accompagnée de quelques amies ayant foi en un rapprochement franco-allemand et en l'Europe, étaient reçues par Madame AMMERMANN et quelques dames de BAD-GODESBERG animées du même idéal.

Pour fêter cet anniversaire, Présidentes honoraires et en fonction étaient présentes : Mesdames Felicitas JANSEN, Lotte MARKL et Maria HAMMERL de BAD-GODESBERG ; Yolande MALFAIT de COURTRAI ; Grete WINTON et Joan BROOKS de MAIDENHEAD ; Jeannine BOYER de SAINT-CLOUD. Deux absentes : Maria-Pia BENEDETTI de FRASCATI, Madame CLEMENT, Présidente Générale, dont le message d'amitié et d'espoir en un avenir européen atténua les regrets de ne pas les retrouver à cette rencontre.

Les autorités " locales " voulurent s'associer à cette commémoration :

— par un dîner officiel offert par Monsieur Norbert HAUSER, Adjoint auprès du Maire du GRAND-BONN pour BAD-GODESBERG, et Madame, au cours duquel fut exaltée cette amitié de vingt années pleine de promesses et dont la presse se fit l'écho ;

— par une réception à la Résidence de l'Ambassadeur de France.

Le point culminant du programme touristique (visant à illustrer, comme toujours, passé et présent avec visite du vieux BONN, de l'abbaye de MARIA-LACH, de la fabrique d'orgues KLAIS) fut sans doute la visite de l'hôpital St-Nicolas Cusanusstift à KUES, dont le fondateur, grand saint et cardinal, vivait au XV<sup>e</sup> siècle. Esprit universel et œcuménique, son idéal politique et moral devrait être celui de la construction européenne : " l'unité dans la diversité ".

Les Françaises présentèrent - en allemand - un mémoire illustré de diapositives, sur la BRETAGNE.

Des dîners, des brunches, organisés par petits groupes, le dîner d'adieu permettent, comme à l'accoutumée, la multiplication des rencontres, dans une inoubliable ambiance de chaleureuse amitié.

Rendez-vous est donné pour la conférence de rentrée le 26 septembre : " la Décentralisation " par Monsieur Jean-Pierre FOURCADE, Sénateur-Maire de SAINT-CLOUD.

*Le manque de place n'ayant pas permis l'insertion de toutes les activités communiquées par le CFAE, les deux conférences - de culture générale et d'actualité européenne - figureront dans le prochain bulletin municipal (décembre 83).*

## Arts et Loisirs de Saint-Cloud

Une association qui vous intéresse parce que vous avez besoin de détente, parce que vous désirez élargir ou approfondir votre culture artistique, parce qu'à deux pas de chez vous vous pourrez suivre l'actualité des grandes expositions parisiennes présentées par les conférenciers les plus qualifiés et préparer ainsi des visites plus fructueuses.

Au cours des derniers mois de 1983, deux visites par petits groupes guidés par des conférencières dans des Musées parisiens alterneront avec nos conférences à SAINT-CLOUD, dont vous trouverez le programme page 36.

La carte d'adhérent que vous pouvez prendre à l'entrée des conférences vous donne une importante réduction sur le droit d'entrée des conférences et des visites, un droit de priorité à l'inscription des visites, et vous permet de recevoir le programme trimestriel à votre domicile.

Les horaires sont calculés pour permettre aux mamans d'enfants en âge scolaire de venir se détendre et se cultiver.

*Renseignements :*

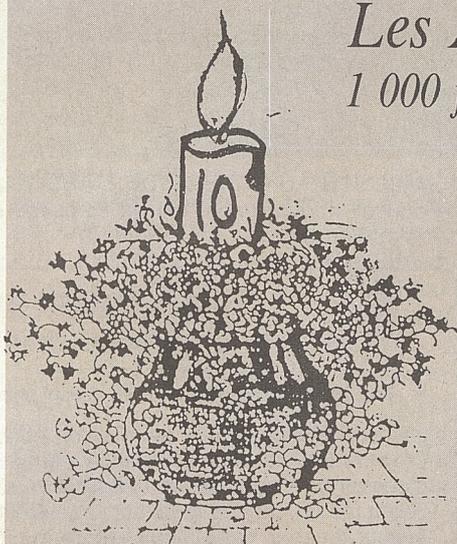
15 bis, avenue de la Pommeraie  
SAINT-CLOUD

Carte d'adhérent : 45 francs

Droit d'entrée conférence - adhérent :  
10 F - non adhérent : 18 F

Droit d'entrée visite commentée : selon  
visite.

## Les Amis des Fleurs 1 000 fleurs pour 10 bougies



L'Association " LES AMIS DES FLEURS DE SAINT-CLOUD " créée en octobre 1973, fêtera cette année son 10<sup>e</sup> anniversaire par une succession d'activités florales exceptionnelles sous le titre " 1 000 FLEURS POUR 10 BOUGIES ".

• Une démonstration de bouquets réalisés sur scène par les animatrices du Club se déroulera le vendredi 2 décem-

bre de 14 h 30 à 16 h 30 au Centre Culturel des 3 Pierrots, 6, rue du Mont-Valérien à Saint-Cloud. L'entrée libre permettra à tous ceux qui aiment les fleurs de rêver un instant devant des arrangements floraux simples ou sophistiqués, classiques ou modernes, occidentaux ou japonais.

• Une exposition de bouquets aura lieu dans le hall du Centre Culturel du vendredi 2 décembre au mardi 6 inclus de 11 h à 18 h, en coopération avec l'Association Philatélique de Saint-Cloud.

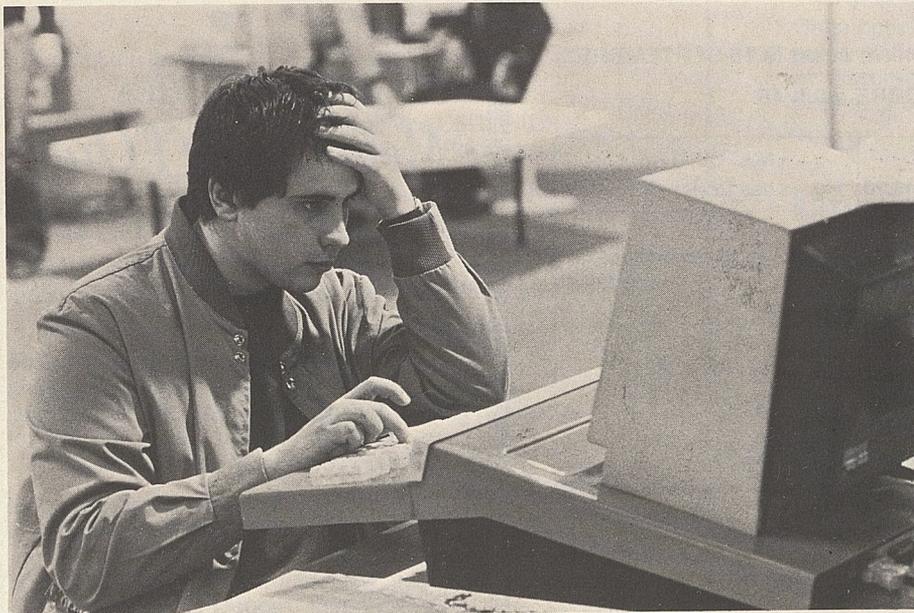
• Une conférence avec diapositives " Les bouquets dans la peinture " par Madame Delgranges sera organisée par l'Association " Arts et Loisirs le mardi 6 décembre à 14 h 30 au Centre Culturel.

• Les Amis des Fleurs de Saint-Cloud reprendront leurs activités le jeudi 22 septembre. Bienvenue à tous les nouveaux membres. (Renseignements : 602.69.46 - 771.81.52 - 602.30.07).

# Octobre 1983 : Création d'un Club de micro-informatique le Club-Microtel - Saint-Cloud

Le micro-ordinateur "Homme de l'année" (magazine *Time*, janvier 1983)! Quel meilleur symbole pouvait-on trouver pour illustrer la percée extraordinaire de cette technologie dans notre univers quotidien? Présente dans les écoles, les bureaux et bientôt à nos domiciles, la micro-informatique intéresse, passionne, intrigue, un nombre croissant des utilisateurs potentiels que nous sommes.

Pour satisfaire cette curiosité, nous proposons à tous ceux qui souhaitent apprendre à se servir d'un micro-ordinateur, à écrire des logiciels (programmes) ou à réaliser des projets plus sophistiqués, de venir nous rejoindre dans le premier club de micro-informatique créé dans notre ville : le Club - Microtel - Saint-Cloud.



Adolescent, dans le cadre d'un salon de la jeunesse, manipulant un micro-ordinateur.

Créée en 1978, la Fédération Nationale Microtel compte aujourd'hui plus de 14 000 membres répartis en 200 clubs. Elle bénéficie de l'appui du ministère des PTT, du ministère de la Recherche et de l'Industrie, de l'Agence de l'Informatique. Elle a pour objectif de développer la micro-informatique et la télématique dans le public (adultes, jeunes) et les entreprises.

Accessible à tous, le Club - Microtel - Saint-Cloud débutera ses activités cou-

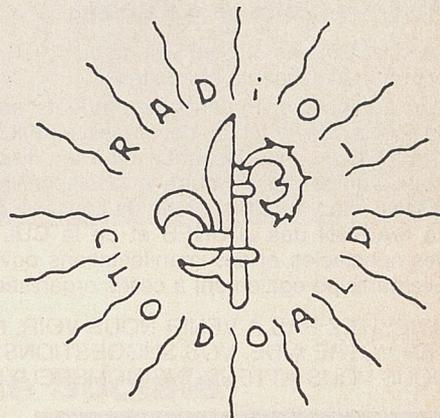
rant octobre 1983. Il sera installé dans le **Groupe scolaire de la Fouilleuse, 1, avenue de la Fouilleuse**. Il vous permettra de vous initier à la micro-informatique, d'utiliser des micro-ordinateurs, de vous former au langage BASIC (langage universel permettant de dialoguer avec l'ordinateur). Il pourra également permettre certaines initiatives professionnelles (formation du personnel d'entreprise) ou pédagogiques (initiation d'élèves).

La cotisation annuelle est fixée par la fédération nationale Microtel à 250 F (personne morale : 3 000 F). Elle permet essentiellement au club d'acheter du matériel. Les jeunes de moins de quinze ans seront acceptés dans une "section jeunes" créée particulièrement pour eux.

En octobre-novembre, nous organiserons une "journée portes ouvertes" qui vous permettra de visiter le club et de rencontrer les responsables. Dès à présent nous recherchons quelques informaticiens (étudiants ou professionnels) acceptant de participer bénévolement à l'encadrement technique du club et pouvant donner des cours de BASIC (une heure par semaine).

Si vous êtes intéressés par cette initiative, n'hésitez pas à nous contacter en nous écrivant : Club Microtel, 1, avenue de la Fouilleuse ou en nous appelant : M. GUY 602.88.45 - M. BARDEAU 771.22.86.

## Association Radio Clodoald



L'Association RADIO CLODOALD créée il y a plus d'un an et dont le Président Fondateur a été Monsieur Serge RICQUIER, a renouvelé son bureau le mercredi 1<sup>er</sup> juin dernier.

Celui-ci est ainsi composé :

*Président :*  
Docteur Claude BOYNTON  
*Vice-Présidents :*  
Jacques ELSNER  
Etienne TROTIN  
*Secrétaire Général :*  
Laurence GAUDICHON  
*Trésorier :*  
Danielle de PUINEUF

Le Bureau a tenu à s'associer à son nouveau Président pour remercier Serge RICQUIER pour son action dans la phase initiale de l'Association.

Les buts de l'Association, fixés statutairement, sont de favoriser, d'organiser et de promouvoir, dans le cadre de la législation en vigueur, la création et le fonctionnement des moyens de radio-diffusion locale pour l'exploitation des nouvelles et informations de la vie culturelle et associative de notre cité.

Parmi ses projets, elle compte s'intéresser à la mise en œuvre de Télétel dans notre commune. De même elle étudiera les possibilités futures des moyens de télédistribution par câble.

RADIO CLODOALD va prendre également contact avec l'ensemble des Associations ayant leur siège à Saint-Cloud afin d'étudier avec elles les meilleurs moyens de communication et de diffusion locale. Actuellement, l'Association est en relation suivie avec C.V.S. qui étend son rayonnement depuis Versailles sur l'ensemble des communes du voisinage.

Si les problèmes de radio-diffusion vous intéressent et si vous désirez adhérer à RADIO CLODOALD, contactez notre secrétaire général :

Laurence GAUDICHON  
78, rue Tahère - SAINT-CLOUD.

# Maison des Jeunes et de la Culture de Saint-Cloud

**Pour vos loisirs de 6 à 80 ans**

La MAISON des JEUNES et de la CULTURE de Saint-Cloud s'adresse à tous : enfants, adolescents et adultes.

Une équipe d'animateurs permanents encadre une grande variété d'activités de loisirs, de détente, de créativité. Elle accueille dans plusieurs lieux de la ville tous ceux qui désirent s'informer, discuter ou se distraire.

Cette équipe est en outre à la disposition de tout groupe (musique, cinéma, théâtre, etc.), à la recherche de conseils, de locaux, d'aide technique.

La MAISON des JEUNES et de la CULTURE organise au cours de l'année des spectacles et des manifestations ouvertes à la population de Saint-Cloud. Elle participe également à celles organisées par la commune.

**N'HÉSITEZ PAS A VENIR NOUS VOIR, NOUS CONSULTER, NOUS APPORTER VOTRE AIDE, VOS SUGGESTIONS.**

**NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX EN CETTE ANNÉE 1983/1984.**

## Les différentes activités :

- **Artisanat** : bricolage, encadrement, modélisme, peinture sur soie, reliure.
- **Arts plastiques** : dessin, peinture, modèle vivant, modelage, poterie céramique.
- **Langue** : Espagnol (pour les migrants).
- **Expression par le corps** : claquettes, danse enfants, danse folklorique, danse moderne, jazz, gymnastique, yoga.
- **Groupes** : cinéma, foyer, musique, photo-club, théâtre.
- **Musique** : guitare, chorale.
- **Sports en salle** : karaté, boxe thaïlandaise, tennis de table, volley-ball.

## LES INSCRIPTIONS AVANT LA RENTRÉE :

- Par correspondance pour les anciens adhérents **avant le 16 SEPTEMBRE.**

Date de reprise des activités : **LUNDI 3 OCTOBRE à 8 h 45.**

	MJC MONTRETOUT 7, rue Sevin-Vincent - 602.45.26	MJC CENTRE 14, rue des Ecoles - 602.34.12
Inscriptions nouveaux adhérents 10 h à 20 h sans interruption	27 et 28 septembre	29 et 30 septembre
Renseignements : Lundi, mardi, jeudi vendredi	de 15 h à 18 h 30 + mercredi de 9 h à 12 h	de 13 h à 18 h

**Quelques dates à retenir** - M.J.C. - 14, rue des Ecoles - 602.34.12

- **CINÉ-CLUB à 20 h 45 :**  
- **Vendredi 21 octobre et vendredi 18 novembre**
- **CONCERT DE JAZZ**  
- **Vendredi 25 novembre à 21 h**

RÉPONDEURS TÉLÉPHONIQUES 24 h sur 24 au 602.34.12 et 602.45.26.

## FANTASCREDI :

### Cinq nouveaux spectacles au Centre Culturel des 3 Pierrots

FANTASCREDI... 2 000 jeunes Clodoaldiens connaissent déjà, puisqu'ils ont assisté aux spectacles de la saison dernière.

Cette année, ils pourront reprendre le chemin du Centre Culturel des 3 Pierrots où les parents, à l'origine de cette initiative, aidés par la Maison des jeunes et de la Culture, leur proposent cinq nouveaux spectacles de qualité, au prix toujours abordable de 15 F.

FANTASCREDI ouvrira sa saison 83/84 le **MERCREDI 19 OCTOBRE à 14 h 30** avec un spectacle où se mêleront l'humour avec Claude MONTLOUIS, la magie avec Jean REMY et la chanson avec Jean-Claude DARNAL !

Billets : M.J.C. CENTRE (dates communiquées par voie d'affiches).

# 168<sup>e</sup> Section des Médailleurs Militaires

La participation à la dernière Assemblée Générale de la 168<sup>e</sup> Section des Médailleurs Militaires fut importante puisque 55 % des membres étaient présents. Quelques personnes s'excusèrent toutefois ne pouvoir y participer, parmi lesquelles le vice-président, Monsieur HARDOUIN.

Après avoir rendu hommage à la mémoire d'André AUGER, de la Conservation du Domaine National de Saint-Cloud, les membres de la Section ont félicité Messieurs LE VEE, WAUTERS et MAUFREY de leur nomination au grade de chevalier de la Légion d'Honneur.

La fermeture de la Maison de Lagrassé et ses conséquences quant au devenir de l'orphelinat constitua ensuite le thème d'une longue discussion. Un banquet, honoré par la présence de nombreuses épouses, suivit l'Assemblée.

Il est à souhaiter que tous les titulaires de la Médaille Militaire demeurant à Saint-Cloud, rejoignent les rangs de la 168<sup>e</sup> Section.

Pour tous renseignements, s'adresser à Monsieur MAUSS, secrétaire, 66, quai Carnot - 771.22.06).

# Association des Membres de l'Ordre National du Mérite

Le Comité local de l'Association a invité deux fois ses adhérents depuis le début de l'année.

La réunion de printemps s'est déroulée au cours et à la suite d'un déjeuner servi dans le cadre agréable de la Pizzeria, rue du Mont-Valérien : vingt décorés et quelques conjoints y participaient.

Vingt présents aussi à la réunion d'été dans le Parc de Saint-Cloud : après un déjeuner dont l'ambiance fut très chaleureuse, Monsieur André SCHMITZ, ancien Conservateur, rappela l'histoire du Domaine.

Madame MAYAUD-COUTANT, déléguée locale, et Monsieur RICQUIER, membre du Bureau départemental et délégué de Secteur, se félicitent d'avoir pu réaliser ces deux réunions d'amitié, d'information et de suggestions dans le cadre Clodoaldien. Chacune d'elles renforce les liens entre les décorés du "Ruban Bleu" habitant Saint-Cloud.

Puissent à l'avenir, des Compagnons encore plus nombreux, participer à la vie locale de l'Association.

Déléguée locale :  
Madame MAYAUD-COUTANT  
7, résidence Beausoleil - 771.73.76.

# DES DATES, DES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

## Service de garde

DATES	PHARMACIENS
Dimanche 11 septembre	Monsieur PLATANIDES 51 bis, rue du Val-d'Or
Dimanche 18 septembre	Monsieur RIGAL 86, boulevard de la République
Dimanche 25 septembre	Madame ROCHICCIOLI 15, rue de Buzenval
Dimanche 2 octobre	Mademoiselle THOMAS 7, rue Dailly
Dimanche 9 octobre	Madame BAILLY 17, rue de l'Eglise
Dimanche 16 octobre	Madame CERVEAUX 2 ter, rue Royale
Dimanche 23 octobre	Monsieur TEISSIER 14, avenue de Longchamp
Dimanche 30 octobre Mardi 1 <sup>er</sup> novembre }	Mesdames LOCQUET et NOUHEN 160, boulevard de la République
Dimanche 6 novembre	Madame MARECHAL 47, rue Gounod
Vendredi 11 novembre Dimanche 13 novembre }	Madame MICLEA 3, parc de la Bérengère
Dimanche 20 novembre	Madame N'GUYEN 9, avenue Bernard-Palissy
Dimanche 27 novembre	Monsieur PLATANIDES 51 bis, rue du Val-d'Or
Dimanche 4 décembre	Monsieur RIGAL 86, boulevard de la République
Dimanche 11 décembre	Madame ROCHICCIOLI 15, rue de Buzenval

## Nous souhaitons la bienvenue

- Au Docteur Anne NOVAKOFF (homéopathie, mésothérapie, auriculothérapie) qui est installé au 7, rue Dailly (771.33.37).
- Au Docteur Aude GUINARD, médecin généraliste, qui nous prie d'annoncer l'ouverture de son cabinet au 4, avenue du Maréchal-Foch (602.40.20).

## Sécurité Sociale

Dès aujourd'hui, la mise en place d'un nouveau système de paiement

Afin d'améliorer la sécurité des assurés sociaux et de son personnel, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine étend à ses ressortissants du centre de Sécurité Sociale de Saint-Cloud (18, rue des Ecoles),

### UN NOUVEAU MODE DE PAIEMENT

par remise d'un chèque bancaire négociable auprès des établissements financiers dont les adresses seront communiquées par le Centre.

Cette option devrait permettre, avec le concours des assurés sociaux, de diminuer les risques d'agression tout en assurant une meilleure protection des deniers publics et la continuité du service public.

## Une permanence Allocations Familiales à la Mairie

La Caisse d'Allocations Familiales de la région parisienne assure une permanence administrative chaque VENDREDI

de 9 heures à 12 heures  
et de 14 heures à 16 h 30

à la Mairie de Saint-Cloud (premier bureau à gauche en entrant dans la Mairie).

Un agent s'y tient à votre disposition pour vous aider à résoudre votre problème :

- constitution d'un dossier
- dépôt de pièces
- demande de renseignements

concernant toutes les prestations familiales.

## Association des familles de Saint-Cloud

La bourse aux vêtements 1983 se déroulera du 3 octobre à partir de 17 heures au vendredi 7 octobre jusqu'à 12 heures, au Foyer des Sportifs, 33, quai Carnot.

# CENTRE CULTUREL DES 3 PIERROTS

*Des concerts, des conférences, des expositions  
des spectacles de variétés...*

*Le programme jusqu'au mois de décembre*

## SEPTEMBRE

**Mardi 20 à 14 h 30**

ARTS et LOISIRS : Bartolomé Murillo par Mme LIGNAC, Conférencière des Musées Nationaux.

**Mardi 27 à 14 h 30**

ARTS et LOISIRS : En Pologne, le Musée de Lodz par M. ZADORA, Commissaire de l'exposition du Centre Georges Pompidou (jusqu'à fin septembre)

## OCTOBRE

**Mardi 4 à 14 h 30**

ARTS et LOISIRS : Poupée-Jouet, Poupée Reflet, Reflet de culture, Reflet de Civilisation, par Mme GIBERT, conférencière au Musée de l'Homme.

**Jeudi 6 à 16 h 45**

CONNAISSANCE DU MONDE : "Louisiane - Mississippi", par Jean MAZEL

**Mardi 11 à 14 h 30**

ARTS et LOISIRS : "La nature morte et l'objet : de DELACROIX à PICASSO", par M. HOOG, conservateur du Musée de l'Orangerie chargé du Palais de Tokyo.

**Jeudi 13 à 16 h 45 et 21 h**

CONNAISSANCE DU MONDE : "Les carnets de l'aventure" - SKI - MER - ESCALADE

**Du vendredi 14 au dimanche 16**

Exposition organisée par l'"ACCUEIL de SAINT-CLOUD"

**Dimanche 16 à 17 h**

Récital de violoncelle Mark DROBINSKY. Au piano Alexandre RABINOVITCH, organisé par la WIZO.

1<sup>re</sup> partie : BOCCHERINI et SCHUBERT, 2<sup>e</sup> partie : SCHUMANN et STRAVINSKY.

**Mercredi 19 à 14 h 30**

FANTASCREDI : Spectacle de variétés (ventriloque, illusioniste, chanteur).

**Jeudi 20 ou vendredi 21**

Pièce classique pour scolaires : "Le malade imaginaire" par la Compagnie SGANARELLE.

**Vendredi 21 à 21 h**

Conférence de Maître Maurice RHEIMS de l'Académie Française, Commissaire priseur honoraire ayant pour thème "l'art et l'argent".

**Mardi 25 à 14 h 30**

ARTS et LOISIRS : VENISE et ses ILES - spectacle audiovisuel par Mme S. ROUSSEAU et M. José-Luis MERCE.

**Jeudi 27 à 21h**

RECITAL CHOPIN, par Michael WZADKOWSKI organisé par l'Association Vincent KADLUBEK - Jumelage de paroisses : France/Pologne.

## NOVEMBRE

**Jeudi 3 à 21 h et vendredi 4 à 14 h 30**

CONNAISSANCE DU MONDE : "Vers Jérusalem, sur les traces d'Abraham", par Paul Jacques CALLEBAUT.

**Vendredi 4 à 21 h**

FRANCIS LEMARQUE.

**Mardi 8 novembre à 14 h 30**

ARTS et LOISIRS : TURNER, par M. LELEYZOUR, conservateur stagiaire au Musée du Louvre.

**Mardi 15 à 14 h 30**

ARTS et LOISIRS : "L'Art des Cyclades" (marbre, céramique et métal à l'âge de bronze ancien) par M. PASQUIER.

**Du samedi 19 au dimanche 27**

Exposition de peinture à l'huile et d'aquarelles par Mme ROSSET.

**Jeudi 24 à 21 h**

Conférence de M. Jacques TOJA - "Les Grandes Heures de la Comédie Française".

**Mardi 29 à 14 h 30**

ARTS et LOISIRS : "Le dessin et les dessinateurs français au 18<sup>e</sup> siècle", par M. MEJANES, conservateur au cabinet des dessins du Musée du Louvre.

**Du 27 au 3 décembre**

Semaine du "JEUNE SPECTACLE".

**Mercredi 30 à 14 h 30**

FANTASCREDI : Les Contes de la Dame Verte.

## DÉCEMBRE

**Jeudi 1<sup>er</sup> à 16 h 45**

CONNAISSANCE DU MONDE : "AU LADAKH" - Traditions du TIBET, par Louis MAHUZIER.

**Vendredi 2 à 14 h 30**

Les Amis des Fleurs fêtent leur 10<sup>e</sup> anniversaire - démonstration, confection de bouquets - initiation.

**Du vendredi 2 au dimanche 4**

Exposition de fleurs (bouquets) - Exposition philatélique sur thème floral.

**Mardi 6 à 14 h 30**

ARTS et LOISIRS : Histoire de fleurs dans la peinture par Mme DELGRANGE, conférencière des musées de Lille et Tourcoing.

**Mercredi 7 à 21 h**

MOZARTEUM QUARTETT DE SALZBURG, invité par les Concerts de Saint-Cloud.

**Samedi 10 à 14 h**

Spectacle de Noël du 3<sup>e</sup> âge organisé par le B.A.S.

**Mardi 13 à 14 h 30**

ARTS et LOISIRS : La politique d'acquisition des musées. Achat, donation, dation, par M. H. MERCILLON, professeur à l'Université de Paris I.

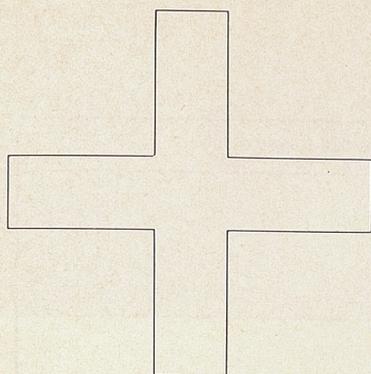
## RÉCITAL OLIVIA GARNIER ET MALGORZATA SKARBOWSKA LE DIMANCHE 19 JUIN AU CENTRE CULTUREL DES 3 PIERROTS

Nous avons retrouvé avec plaisir ces deux jeunes artistes qui s'étaient présentées à nous, dans le même cadre, l'année dernière, avec un programme plus restreint.

Avec émotion, nous avons vu Olivia GARNIER, qui bien qu'agée de 13 ans, jouait en récital pour la septième année consécutive, évoluer vers l'âge adulte. Son BACH fut d'une grande pureté ; les dessins, quoique d'apparence fragile, étant d'une fermeté de traits certaine. Moins sûre d'elle dans les Variations Abbeg de SCHUMANN qu'elle a pourtant jouées avec une grâce rappelant celle de Clara KASKILL, elle s'est affirmée avec autorité dans une Etude Révolutionnaire douloureuse évoquant la phrase de SCHUMANN : "Des canons sous des fleurs". Les "Jeux d'eau" de RAVEL illustraient parfaitement la phrase de Henri de Régnier mise en exergue de l'œuvre par le compositeur : "Dieu fluvial riant de l'eau qui le chatouille". Ce fut un de ses beaux moments.

Malgorzata SKARBOWSKA nous avait frappé l'an dernier par un jeu d'une rythmique et d'une puissance particulières. Nous retrouvons tout cela ; mais elle a gagné en profondeur et exploite avec bonheur les sonorités infimes de l'instrument - un magnifique Steinway d'une rare beauté. Un BACH, tour à tour dramatique, intelligent, et se terminant par une joyeuse apologie du clavier. Une douzième Sonate de BEETHOVEN, sévère, digne et chargée de viriles impulsions. Un autre ton dans le deuxième Scherzo de CHOPIN où le noble choral est interrompu par des bruissements angéliques. Pour terminer une superbe Toccata de BACEWICZ, compositeur polonais contemporain, interprété avec une autorité et un enthousiasme très communicatifs.

Cette confrontation de deux tempéraments totalement différents peut, a priori, sembler inopportune pour les intéressées. Elle a pourtant très bien été ressentie par le public auquel l'occasion était ainsi donnée d'écouter de manière plus critique. En conclusion, une soirée utile qui a permis à deux jeunes pianistes de se familiariser avec le public, lui-même plus concerné par le problème de début de carrières.



# CROIX-ROUGE FRANÇAISE

602.42.53 Secrétariat uniquement

771.37.68 ATTENTION : ce numéro de téléphone est désormais réservé aux services d'entraide :

- S.O.S. ENTRAIDE • ALLO MAMIE
- TRANSPORT HANDICAPÉS

## Comité de Saint-Cloud

16, rue de Garches

- Enseignement d'urgence ou d'assistance • Secourisme
- Santé au foyer • Gymnastique
- S.O.S. Entraide de toutes natures 771.37.68
- Allo Mamie 771.37.68 • Conférences médicales
- Ramassage de médicaments périmés
- Entrepôt de mobilier usagé pour redistribution 771.37.68
- Halte-garderie 602.37.37 • Mini-crèche 602.37.37
- Crèche familiale 771.88.63

### NOS PROJETS DE RENTRÉE

#### Cours de secourisme gratuits

Quatorze séances de deux heures, les lundi et mercredi à partir du lundi 3 octobre 1983, à 20 h 30 au Centre Social, rue de l'Yser (rendez-vous sur place).

**Cours d'auxiliaires sanitaires** (nursing du malade) gratuit - Clinique du Val-d'Or, rue Pasteur

Dix-huit séances de deux heures les lundi et vendredi à partir du lundi 26 septembre 1983 à 14 heures - Rendez-vous sur place.

Informations et renseignements les lundi 19 et vendredi 23 septembre de 14 à 16 heures au 602.42.53.

#### Session de diététique "la santé à table"

Quatre séances de 2 heures les lundi 7, 14, 21, 28 novembre de 14 à 16 heures au Foyer des Heures Claires, boulevard de la République.

**Nous ramassons les médicaments périmés** le samedi 24 septembre sur le marché de Montretout, boulevard de la République.

**Vos anciens clichés radiographiques** peuvent nous être utiles, si nous les revendons pour en récupérer les sels d'argent. Vous pouvez vous en débarrasser au profit de la Croix-Rouge (après avis de votre médecin) et nous les apporter tous les jours au 16, rue de Garches de 10 à 16 heures.

**Nous mettons en place un service de transport** pour les personnes ayant perdu leur autonomie provisoirement ou définitivement.

Merci de répondre au questionnaire ci-dessous.



MADAME OU MONSIEUR, VOUS ETES HANDICAPÉ ET VOUS N'ÊTES PEU OU PAS AUTONOME

- Quel est votre genre d'handicap ?

Est-il provisoire  Est-il définitif

- Avez vous résolu votre problème de transport ?
- OUI  NON

- Souhaiteriez-vous des transports
- En semaine  Pendant le week-end

- La Croix-Rouge envisage de créer un service de transport occasionnel vers la mairie, la préfecture, le centre culturel, les gares...

Seriez-vous susceptible de l'utiliser sur appel téléphonique ?

OUI  NON

Ce questionnaire est anonyme si vous le préférez. Dans le cas contraire, donnez-nous votre

NOM .....

Adresse .....

Téléphone .....

MADAME OU MONSIEUR, VOUS N'ÊTES PAS HANDICAPÉ VOUS SAVEZ CONDUIRE OU VOUS AVEZ DU TEMPS A CONSACRER AUX AUTRES

- Accepteriez-vous de faire partie d'une équipe de transport bénévole pour handicapés ?

OUI  NON

- Dans un 1<sup>er</sup> temps, utiliseriez-vous votre propre véhicule ?
- OUI  NON

- Sans voiture seriez-vous accompagnateur ?
- OUI  NON

- Vous engageriez-vous
- un jour par semaine ?
- une demi-journée par semaine ?
- plusieurs jours par semaine ?

La Croix-Rouge assure ses bénévoles dès la signature de leur engagement. Si vous êtes intéressé par cette action, votre nom nous intéresse

M, Mme, Mlle .....

Adresse .....

Téléphone .....

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

# PERMIS DE CONSTRUIRE

• Permis de construire délivrés du 21 mai au 27 juillet 1983

Date de l'arrêté	Adresse du Chantier	Nature des travaux
21 mai 1983	6, rue lelégard	Extension pavillon
30 mai 1983	24, avenue Duval-le-Camus	Surélévation pavillon
3 juin 1983	15 ter, avenue de la Pommeraie	Cave
7 juin 1983	98 à 100, rue Tahère	Extension pavillon
16 juin 1983	97 bis, rue des tennerolles	Garage
16 juin 1983	7, avenue de Fouilleuse	Devanture boutique
16 juin 1983	18, rue Henri-Regnault	Clôtures
17 juin 1983	2, boulevard de la République	Modificatif hôtel
18 juin 1983	24, rue Ernest-Tissot	Modificatif pavillon
29 juin 1983	90, avenue du Maréchal-Foch	Devanture boutique
29 juin 1983	126, rue des Tennerolles	Extension pavillon
30 juin 1983	112, boulevard de la République	Préau
4 juillet 1983	8, avenue de Nancy	Extension pavillon
9 juillet 1983	14, rue Jacoulet	Extension pavillon
9 juillet 1983	6, rue Emile-Verhaeren	Parkings
9 juillet 1983	24, rue Ferdinand-Chartier	Extension pavillon
18 juillet 1983	7, rue Ferdinand-Chartier	Vélux
19 juillet 1983	16, rue Dailly	Jardin d'hiver
27 juillet 1983	19, rue Armengaud	Modificatif collectif

• Demande de permis de construire déposée en Mairie et tenue à la disposition du public conformément à la circulaire du Ministère de l'Équipement en date du 31 décembre 1976 relative à la publicité des demandes de permis de construire.

Date de l'arrêté	Adresse du Chantier	Nature des travaux
24 mai 1983	12, place de l'Eglise	Extension pavillon
28 mai 1983	133, rue des Tennerolles	Extension pavillon
3 juin 1983	15, rue de l'Eglise	Aménagement devanture
3 juin 1983	2, boulevard de la République	Modificatif hôtel
6 juin 1983	9, rue de Montretout	Aménagement et agencement d'un local existant
8 juin 1983	83, avenue du Maréchal-Foch	Extension pavillon
15 juin 1983	29, rue de Garches	Quatre pavillons
22 juin 1983	Rénovation du centre ville	Immeubles
22 juin 1983	Rénovation du centre ville	Parking
5 juillet 1983	55, rue Jacoulet	Modification de façade
7 juillet 1983	16, rue Ferdinand-Chartier	Extension pavillon
18 juillet 1983	27, rue d'Orléans	Devanture boutique
18 juillet 1983	3 bis, rue Edeline	Extension pavillon
21 juillet 1983	16, rue Laval	Extension pavillon
21 juillet 1983	6-8 et 10, rue de l'Eglise	Modificatif
25 juillet 1983	18, rue de Buzenval	Pavillon
25 juillet 1983	45, rue des Tennerolles	Modificatif pavillon
26 juillet 1983	49, boulevard de la République	Aménagement banque

## vos prochains ramassages d'encombrants

**JEUDI**

- 15-29 septembre
- 13-27 octobre
- 10-24 novembre
- 15-29 décembre

**MARDI**

- 13-27 septembre
- 11-25 octobre
- 8-22 novembre
- 13-27 décembre

**MERCREDI**

- 14-28 septembre
- 12-26 octobre
- 9-23 novembre
- 14-28 décembre

### POUR PRENDRE

## le CLODOALD

**Vous n'aurez plus à téléphoner,**

**mais étant obligatoirement sur le trajet**

**vous pourrez :**

- soit vous regrouper à des arrêts fixes
- soit hêler le chauffeur qui s'arrêtera à votre demande.

# CONSEIL MUNICIPAL

2 JUIN 1983

## Communications du Maire et des Adjointes sur leurs activités

### Jean-Pierre FOURCADE

#### • Commissaire de la République des Hauts-de-Seine

Monsieur Jean TERRADE est nommé Préfet de la région "Centre" à Orléans. Monsieur Dieudonné MANDELKERN prendra, le 15 juin, les fonctions de Préfet, Commissaire de la République des Hauts-de-Seine. Monsieur le Maire se propose de l'accueillir à Saint-Cloud, à l'automne, pour une réunion privée du Conseil Municipal.



M. Dieudonné MANDELKERN, Commissaire de la République des Hauts de Seine.

#### • Contrat de Plan de la Région d'Ile-de-France

Le Conseil Régional a adopté le contrat de plan que la Région va proposer à l'Etat pour le 9<sup>e</sup> Plan. Y figure notamment, pour la fin du plan, la modernisation de la voie ferrée Puteaux - Issy-Plaine, qui dessert le bas de Saint-Cloud et sera prolongée jusqu'à la Défense d'une part, et jusqu'à la ligne C du R.E.R. d'autre part.

### René BASSINET

#### • Personnel communal : scrutins du 26 mai 1983.

• **Comité National Paritaire** : seuls les agents titulaires ont participé à ce scrutin. Avec une participation de 73,3 %, le résultat, pour Saint-Cloud, est le suivant : C.G.C. : 5,67 % - C.F.T.C. : 10,64 % - C.G.T. : 14,19 % - C.F.D.T. : 17,02 % - F.O. : 20,57 % - Autonome : 31,91 %.

#### • Comité d'Hygiène et de Sécurité

Ce comité local comprend les délégués du Conseil Municipal (élus le 17 mars) et les représentants élus par l'ensemble des employés titulaires et auxiliaires. Ont été élus :

Titulaires : M. LARBI, J.P. MOGUEZ, J.B. CAMUS

Suppléants : M. HUBERT, Mlle A. CASTELLACI, Mme J. TONETTO.

René BASSINET remercie Christiane DUPONT, Conseiller Municipal, qui a présidé le bureau de vote durant la journée, aux côtés des membres du personnel et de représentants des syndicats.

#### • Comité Intercommunal des Ullis (SICOMU)

Le Comité Syndical s'est réuni pour la première fois après les élections municipales et a renouvelé son bureau. Les membres sortants ont été reconduits :

Président : J. PELADE (Maire-Adjoint des Ullis)

Vice-Présidents : M. HOULIER (Maire de Chaville) - P. GOURDEL (Maire-Adjoint de Palaiseau)

Membres : O. DAYEZ (Maire-Adjoint de Bagneux) - H. FIGUIERE (Maire-Adjoint de Bourg-la-Reine) - R. BASSINET (Maire-Adjoint de Saint-Cloud).

René BASSINET rappelle que ce Syndicat Intercommunal regroupe trois communes de l'Essonne (Orsay, Palaiseau, Les Ullis) et cinq des Hauts-de-Seine (Bagneux, Bourg-la-Reine, Chaville, Meudon et Saint-Cloud).

#### • Cérémonie commémorative du 18 juin

Samedi 18 juin, place Charles-de-Gaulle, une cérémonie a été organisée pour célébrer :

- l'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle,
- le 40<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Jean Moulin, Président du Conseil National de la Résistance,
- un hommage à Georges Bidault (deuxième président du Conseil National de la Résistance) qui habita Saint-Cloud (voir chapitre "En direct de la Mairie" dans ce numéro).



Le 18 juin, place de la Mairie : Jean DANET, acteur et directeur des Tréteaux de France, lors de la lecture du discours d'André Malraux, écrit en hommage à la mémoire de Jean Moulin.

#### • Comités de quartier

Albert LEYMARIE rend compte du Comité "Val-d'Or/Fouilleuse" dont le compte rendu figure dans le n° 176 du bulletin municipal.

François RUMEUR rend compte du Comité "Montretout-Coutureau", sa première réunion en qualité de délégué de quartier, regroupant une centaine de personnes (voir compte rendu dans ce numéro).

Il informe les habitants du quartier de son intention de tenir une permanence à la Mairie chaque jeudi de 16 h 45 à 17 h 45.

Les délégués de quartiers remercient Monsieur le Maire de sa présence à ces réunions, ainsi que les Maires-Adjointes et Conseillers Municipaux qui y ont assisté fort nombreux.

---

### Raymond ARNAUD

---

#### • Fête des Mères

Samedi 28 mai, vingt mères de famille ont été honorées à la Mairie au cours d'une sympathique cérémonie agrémentée d'un concert de quatuor de flûtes du Conservatoire et d'une présentation de dessins et de poèmes d'enfants des écoles.

#### • Centenaire

Monsieur ANGENSCHEIDT, professeur de l'E.N.S. de Saint-Cloud a fêté son 100<sup>e</sup> anniversaire au mois

de mai. Une délégation du Conseil Municipal lui a rendu visite pour lui remettre, à cette occasion, le livre d'André MARIE sur Saint-Cloud (voir compte rendu dans le n° 176 du bulletin municipal).

#### • Hygiène mentale

Le Docteur R. ARNAUD a rencontré le Docteur BRISOU, médecin psychiatre, responsable du secteur pédo-psychiatrique dont dépend la ville de Saint-Cloud. Son souhait serait de créer à Saint-Cloud un hôpital de jour de 15 places en psychiatrie infantile.

---

### Jacques JONKA

---

#### • Pavillons H.L.M. rue Sevin-Vincent

L'Office Public d'H.L.M. de Meudon a annoncé l'ouverture imminente du chantier de construction de ces 24 pavillons destinés, par priorité, au relogement des familles touchées par l'opération d'élargissement de la rue de la Porte-Jaune.

---

### Elie-Pierre ROCHICCIOLI

---

#### • Classes de découvertes

Séjournaient à la date du Conseil :

- à Saint-Brévin, 50 enfants de l'école du Centre : un cours élémentaire 2 et deux cours préparatoires,
- à Tamié : 40 enfants : un cours élémentaire Fouilleuse et un cours préparatoire Val-d'Or.

#### • Fête du Sport

La journée d'ouverture a été un succès grâce au retour à Saint-Cloud des "Grand-Mères" automobiles.

Elie-Pierre ROCHICCIOLI tient à remercier vivement tous ceux qui participent à l'organisation des différentes manifestations.

---

### Nicole FAUQUENOT

---

#### • Transports - Lignes d'autobus

Les arrêts d'autobus proches de la place Magenta seront tous regroupés au début de la rue Gounod. De ce fait, dix emplacements "parcmètres" de la rue Gounod seront déplacés et installés au début de la rue Pasteur.

#### • Collecte de papier

Treize tonnes ont été collectées, rapportant 1.027 francs au Bureau d'Aide Sociale. Toutefois, les abords des trois bennes installées en ville étaient particulièrement sales et il est peu probable que cette opération soit renouvelée sous cette forme.

#### • Collecte d'ordures ménagères

En conséquence de la grève du personnel d'E.D.F., l'usine d'incinération de la T.I.R.U., gérée par E.D.F., ne pouvait accueillir les ordures le 31 mai. La collecte ne pouvait donc s'effectuer. Les gardiens des grandes résidences ont été invités à ne pas sortir les sacs-poubelles. Nicole FAUQUENOT souligne la bonne volonté dont ils ont fait preuve.

---

- **Sécurité de la circulation**

Mise en service début juin des feux tricolores du carrefour boulevard de la République/rue Preschez.



---

### Joël LEFORT des YLOUSES

- **Caisse des Ecoles**

L'assemblée générale a élu le 30 avril, les huit représentants des parents d'élèves et les huit délégués du Conseil Municipal qui constituent le Comité de la Caisse des Ecoles. Ce comité s'est réuni, dès le 30 avril, puis le 1<sup>er</sup> juin, pour délibérer, en particulier, sur l'organisation des Centres de Loisirs.

- **Les Conseils d'Ecoles** se déroulent dans les différents groupes scolaires; un bilan en sera fait en fin d'année scolaire.

- **Ecole Américaine** : Joël LEFORT des YLOUSES a reçu un très bon accueil de l'Ecole Américaine dont la Direction s'est déclarée prête à collaborer avec la Municipalité pour des actions scolaires ou péri-scolaires.

- **Réception annuelle des enseignants des écoles maternelles et élémentaires**

Cette cérémonie est l'occasion d'honorer quatre enseignants, dont trois chargés de fonctions de direction, qui font valoir leurs droits à la retraite à la fin de l'année scolaire (voir "En direct de la Mairie" dans ce numéro).

---

**Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises** dans le cadre de la délégation que le Conseil Municipal lui a accordée et qui concernent :

- le contrat d'engagement de l'orchestre André Blot pour le bal du 14 juillet 1983,
  - un avenant au contrat pour l'achat de matériel informatique CII-Honeywell-Bull,
  - le règlement d'honoraires dus à la Société SIMECSOL expert de la ville dans l'affaire du 12, rue de l'Eglise,
  - une nouvelle convention avec Maître RUFU de PONTEVES, avocat chargé par la ville d'assurer des consultations juridiques gratuites destinées aux habitants du centre ville,
  - deux marchés négociés pour la fourniture de livres classiques, d'une part et de papeterie, peintures, matériels didactiques, d'autre part, destinés aux écoles de la ville,
  - deux contrats pour l'hébergement d'enfants de Saint-Cloud en colonies de vacances d'été, avec l'IFAC, pour le séjour en Dordogne de "pré-adolescents", avec la C.A.F. d'Ille-et-Vilaine, pour le séjour d'enfants de maternelle à la Ribaudière (35).
- 

---

### Mireille WORBE

- **Centre Culturel des 3 Pierrots**

Plus de 14.000 spectateurs se sont rendus au Centre Culturel en mai, dont 12.000 pour le cinéma, ce qui constitue un record depuis l'ouverture.

- **Mardi 7 juin** : Concert de l'orchestre de chambre de PRAGUE à l'Eglise Stella Matutina et au Centre Culturel des 3 Pierrots.



- **Salon des Artistes Clodoaldiens 1983**

Les prix ont été remis en Mairie aux lauréats :

- le Grand Prix de la Ville à Jean-Marcel CHAUVIN
- la Médaille de la Ville à Madeleine RIVIERE.

---

### Edmond VOIZARD

- **Transfert provisoire de la Maison de l'Amitié**

L'installation provisoire des bureaux de la Maison de l'Amitié dans de nouveaux locaux est prévue pour septembre. Les crédits inscrits au budget communal, et la participation obtenue de la SARER permettent de couvrir les frais d'aménagement que l'association va engager, pour un montant de 125.000 francs environ.

---

### Pierre BRAILLARD

- **Installation d'un service TELETEL**

Avec Boulogne-Billancourt, Nanterre et Suresnes, la ville de Saint-Cloud a été choisie par le ministère des P.T.T. pour la mise en place d'un service VI-DEOTEX. 3.000 abonnés au téléphone de Saint-Cloud volontaires, vont être dotés gratuitement de terminaux.

La Ville, de son côté, se dotera d'un "serveur" permettant de donner aux abonnés toutes informations municipales à partir du printemps 1984.

# Délibérations

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN

## 1 Compte administratif de 1982

et

2

Conformément à la loi, Jean-Pierre FOURCADE quitte la séance et cède la présidence à René BASSINET, Premier Maire-Adjoint.

Après que Bily JEHANNO, Maire-Adjoint chargé des Affaires financières eut commenté les résultats de la gestion du Maire pour 1982, Jean-Paul MORFOISSE, rapporteur général, rendit compte de la réunion de la Commission des Finances et du Plan qui a émis un avis favorable unanime à l'adoption du compte administratif de la ville et du compte administratif du service de l'assainissement.

Le rapporteur général, remerciant Bily JEHANNO pour la clarté de son exposé et la précision de ses explications, a ajouté que l'exécution du budget de 1982, voté par le précédent Conseil Municipal, a été satisfaisante dans la mesure où le reliquat de 5 888 571 francs, qui semble important en valeur absolue, ne représente en fait que 5 % du total des recettes de l'exercice.

Puis le Conseil Municipal est invité à examiner, chapitre par chapitre, article par article, les résultats de l'exercice 1982.

A l'issue de cet examen, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve :

– le compte administratif de la Ville pour l'exercice 1982 qui s'établit comme suit :

	Prévisions	Réalisations (y compris engagements)	Disponible
<b>DÉPENSES</b>			
Section d'investissement	34 063 162,40	33 668 580,92	+ 394 581,48
Section de fonctionnement	84 712 544,40	79 531 702,14	+ 5 180 842,26
	118 775 706,80	113 200 283,06	+ 5 575 423,74
<b>RECETTES</b>			
Section d'investissement	34 063 162,40	33 130 668,28	– 932 494,12
Section de fonctionnement	84 712 544,40	85 958 186,33	+ 1 245 641,93
	118 775 706,80	119 088 854,61	+ 313 147,81
TOTAL DU DISPONIBLE .....			+ 5 888 571,55

– le compte administratif du Service de l'Assainissement qui se traduit par un résultat positif de 212.407,49 francs.

Jean-Paul MORFOISSE ajoute que ces excédents constitueront le principal élément de recettes du budget supplémentaire de 1983.

*Félicité pour sa gestion, Monsieur Jean-Pierre FOURCADE reprend la présidence de l'assemblée et, après avoir remercié les Conseillers Municipaux de leur marque de confiance, passe à la suite de l'ordre du jour.*

3

## Emprunts de 1983

à

7

Lors du vote du budget primitif de 1983, le 17 février, le Conseil Municipal avait inscrit, en section d'investissement, une recette d'emprunts de 4.500.000 francs.

Les discussions engagées avec la Caisse d'Epargne de Versailles et la Caisse des Dépôts et Consignation ont abouti à la réalisation de cinq emprunts, dont le Conseil Municipal autorise unanimement le Maire à signer les contrats :

Montant du prêt	caisse prêteuse	Durée	Taux (1)	Objet
1 500 000 F	Caisse d'Epargne	15 ans	11,75 %	Accès au Parc
1 500 000 F	Caisse d'Epargne	20 ans	11,75 %	Ecole du Centre Crèche du Centre
600 000 F	C.D.C.	15 ans	11,75 %	Travaux de voirie
400 000 F	CAECL	7 ans	11,25 %	Eclairage public
500 000 F	CAECL	15 ans	15,00 %	Travaux de voirie

(1) Ne sera définitif qu'à la date de la signature du contrat.

# Délibérations

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN

## 8 Subvention à l'AREPA

Pour équilibrer la gestion du foyer-logements des "Heures Claires", l'organisme gestionnaire demande à la ville le versement d'une subvention de 55 600 F.

Considérant que la participation de la ville permet de limiter l'augmentation des loyers, le Conseil Municipal vote unanimement cette subvention. Toutefois, le rapporteur général de la Commission des Finances et du Plan estime élevé, dans le bilan de l'établissement, le montant des "frais de siège" qui vont à la société gestionnaire.

## 9 Modification du service de transport urbain

Le service de transport urbain créé à Saint-Cloud en 1975 a subi depuis, plusieurs modifications qui ont donné lieu à des avenants au contrat passé avec la R.A.T.P.

Après une enquête et une étude menées par la R.A.T.P., il est envisagé, à partir du 1<sup>er</sup> septembre de modifier fondamentalement le service.

Les modifications proposées ont été étudiées par les Commissions extra-municipales d'Urbanisme et de Qualité de la Vie, réunies le 19 mai, puis par les Commissions des Travaux d'une part, et des Finances et du Plan, d'autre part.

Après que Claude de PEYRON, rapporteur de la CEM, Messieurs MIGEOT et MORFOISSE, rapporteurs généraux des commissions, eurent rendu compte de certaines réunions, le Conseil Municipal, unanime, autorisa le Maire à signer un avenant n° 5 avec la R.A.T.P.

Le système de "bus à la demande", et donc la possibilité d'appel téléphonique, seront supprimés. Les principes généraux du nouveau service sont les suivants :

- maintien de "circuits spécialisés", desservant les écoles et les entreprises de 7 heures à 8 h 30
- création d'un CIRCUIT FIXE, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 19 heures, avec arrêts fixes et arrêts à la demande, fonctionnant de septembre à juin.
- création d'un service minimum, en juillet et août.
- fixation d'un tarif modique assorti de modulations tarifaires (barème à voter par le Conseil Municipal le 14 juillet).
- suppression de l'appellation "Busphone" (qui ne se justifie plus) en y substituant l'appellation "Le Clodoald".

## 10 Accessibilité de l'Hôtel-de-Ville aux handicapés

Pour permettre aux handicapés, même circulant en fauteuil roulant, d'accéder aisément aux différents niveaux de la Mairie, une étude d'ascenseur extérieur a été demandée à Monsieur LE GARLANTEZEC, Architecte.

L'avant-projet, présenté par Edmond VOIZARD, Maire-Adjoint chargé des Travaux, a recueilli l'avis favorable de la Commission des Travaux. Situé sur l'arrière de l'Hôtel-de-Ville, cet ascenseur présente l'avantage de desservir également, à terme, le parc de stationnement qui sera situé en sous-sol du nouvel immeuble remplaçant l'actuelle "Maison de l'Amitié".

Le Conseil Municipal, unanime, adopte l'avant-projet, autorise le Maire à lancer la consultation d'entreprises et sollicite une subvention de la Région d'Ile-de-France.

## 11 Aménagement de terrains d'évolution sportive - Ecoles du Centre et de Montretout

Sur le rapport Edmond VOIZARD, Maire-Adjoint chargé des Travaux, et à la demande de Elie-Pierre ROCHIC-CIOLI, Maire-Adjoint chargé des Sports, le Conseil Municipal adopte les projets dressés par les Services Techniques municipaux. Les deux plateaux de la jeunesse et des loisirs, d'une superficie de l'ordre de 800 m<sup>2</sup>, seront revêtus de matériau synthétique imperméable.

Réservé aux sports scolaires, en période de classe, ces terrains seront, en dehors, accessibles à tous autres sports collectifs ou individuels (basket-ball, handball, tennis, etc.).

La Commission des Finances a noté que les crédits nécessaires étaient inscrits au budget de la Ville et figuraient au programme 1983 du Plan d'Equipement Collectif.

## 12 Remise en état de voirie et trottoirs

Nicole FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie, a fait établir, par les Services Techniques, les projets de réfection d'un certain nombre de voies, après avoir consulté les délégués de quartiers.

Des demandes de subvention seront formulées, pour le financement de ces travaux, auprès du Conseil Général des Hauts-de-Seine, au titre de programme d'amélioration des voies communales.

Après avis de la Commission des Travaux, qui a examiné les dossiers techniques, la Commission des Finances et du Plan a fait remarquer que les crédits nécessaires ne seraient inscrits qu'aux prochains budgets.

Le Conseil Municipal, sous ces réserves, a adopté cette délibération à l'unanimité.

# Délibérations

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN

## 13 Admission d'enfants de Meudon à Tamié

Depuis quelques années, le nombre d'enfants inscrits pour la colonie de vacances d'août à Tamié ne couvre pas les possibilités d'accueil du Centre. Le Maire de Meudon, qui ne dispose pas de centres de vacances, a sollicité l'accueil à Tamié d'enfants de sa ville. Les séjours s'étant parfaitement déroulés en 1981 et 1982, il renouvelle sa demande pour août 1983.

Unaniment, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec le Maire de Meudon pour définir les conditions d'admission de trente enfants.

Après avis de la Commission des Finances et du Plan, le prix journalier est fixé à 115 francs par enfant.

## 14 Régies d'avances

14

et

15

A la demande de Elie-Pierre ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chargé des Sports et des Loisirs, et après avis du Trésorier Principal de Saint-Cloud, le Conseil Municipal décide de majorer le montant maximum de régies d'avances créées pour faciliter le fonctionnement des centres de vacances :

- la régie d'avances du Chef de Centre, régisseur du Centre de Tamié est portée de 50 000 à 70 000 F, pour lui permettre, en particulier, de payer le personnel temporaire,
- la régie d'avances des directeurs de colonies de vacances est portée pour chaque séjour de 2 000 à 2 500 F pour régler les menues dépenses d'animation.

## 16 Institut médico-éducatif pour enfants surhandicapés

En 1974, la Ville avait adhéré à un Syndicat Intercommunal chargé d'étudier la création, à Meudon, d'un établissement pour enfants surhandicapés.

Les activités de ce syndicat étant en sommeil, le Conseil Municipal, n'avait pas désigné, après les élections municipales, ses représentants à ce comité.

Une réunion s'étant tenue le 31 mai, les précédents délégués, Christiane DUPONT et Albert LEYMARIE, y ont représenté la Ville. Cette réunion a conclu à la dissolution du Syndicat, dans sa forme actuelle.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Dr ARNAUD, Maire-Adjoint aux Affaires sociales, et après avoir entendu le compte rendu de la réunion du 31 mai :

- a confirmé par 31 voix et 3 abstentions (le groupe de la minorité), le mandat donné à Mme DUPONT et M. LEYMARIE de représenter la Ville à la réunion du comité.
- a approuvé, à l'unanimité, la décision de dissolution du syndicat par le comité.
- a demandé au Maire de poursuivre tous contacts pour la constitution d'un nouveau syndicat chargé d'étudier la création d'un établissement mieux adapté aux besoins.

## 17 Commission permanente d'enquête pour les concessions de " port de plaisance fluvial "

Cette commission, constituée par le Commissaire de la République, doit être consultée en vue d'autoriser la Société CHAPRON-MARINE à poursuivre ses activités.

Le Conseil Municipal, par 30 voix et 4 abstentions, désigne Nicole FAUQUENOT pour représenter la Ville au sein de cette commission.

## 18 Commission communale des Impôts directs

Présidée par le Maire ou son représentant, cette commission comprend 16 membres (8 titulaires, 8 suppléants) représentatifs des catégories de contribuables locaux. Elle joue un rôle important, en particulier, pour la fixation des valeurs locatives et bases d'imposition des nouveaux locaux professionnels ou d'habitation.

Le Conseil Municipal adopte unaniment la liste des 32 noms proposée par Bily JEHANNO, Maire-Adjoint chargé des Finances ; ce sont les services fiscaux qui choisiront, dans cette liste, les membres de la commission communale.

## QUESTIONS DIVERSES

### Albert LEYMARIE

#### • Tournoi de football de Lessay

Albert LEYMARIE accompagnait, comme représentant du Conseil Municipal, l'équipe de football de l'U.A.S. Saint-Cloud qui a participé au tournoi de la Pentecôte à Lessay (Manche).

Le Maire et les Conseillers Municipaux de cette commune filleule de Saint-Cloud souhaitent développer les relations avec la ville de Saint-Cloud, par des échanges de jeunes ou de personnes âgées par exemple.

### Marc BECHET

#### • Collecte de papier

Revenant sur la communication de Nicole FAUQUENOT, Marc BECHET estime qu'il serait regrettable d'abandonner la collecte de papier.

Monsieur le Maire répond que l'expérience de cette année ne peut se renouveler, mais qu'une campagne mieux organisée, avec participation de mouvements de jeunes, par exemple, pourrait être lancée l'an prochain.

# 14 JUILLET 1983

## Jean-Pierre FOURCADE

### • Service des Eaux de Versailles et Saint-Cloud

Le Syndicat intercommunal s'est réuni pour adopter le compte administratif de 1982. Il a fait le point des travaux d'amélioration du réseau exécutés par le concessionnaire. L'usine moderne de traitement des eaux sera opérationnelle dans quelques mois. Le prix de l'eau reste l'un des plus bas de la région.

### • Animation commerciale

Reçu par le Maire et Michel GUAY, Conseiller délégué au Commerce, le Bureau de l'Association des Commerçants a annoncé l'organisation de deux animations commerciales, l'une à l'occasion du Festival d'Automne, l'autre lors des fêtes de fin d'année.

## René BASSINET

### • Elections aux Conseils d'administration des organismes de Sécurité Sociale

Pour ce scrutin important qui se déroulera le mercredi 19 octobre 1983 et intéressera tous les assurés sociaux, les maires sont tenus de dresser les listes d'électeurs. Les documents préparatoires à l'établissement de cette liste, établis par les organismes de sécurité sociale et fournis par la Préfecture comportent un grand nombre d'erreurs qui les rendent difficilement exploitables. Les électeurs ont pu vérifier, en mairie, s'ils sont inscrits sur cette liste, jusqu'au 19 juillet.

Monsieur le Maire regrette le grand désordre qui a présidé à la transmission aux mairies des documents nécessaires à l'établissement des listes électorales. Il n'a pas manqué d'en faire part au ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale. Il regrette d'autant plus les retards et erreurs qu'ils occasionnent un travail considérable au personnel communal, en particulier en cette période de congés annuels.

### Comités de quartier

#### • Côteaux - 18 Juin - Réunion du 9 juin

Michel GUAY donne lecture du compte rendu que lui a remis Christiane DUPONT, délégué de quartier (Voir "La vie dans la ville", dans ce numéro).

#### • Pasteur-Magenta - réunion du 16 juin

Jocelyne DESANGES, délégué de quartier, rend compte des thèmes évoqués lors de son Comité de Quartier. (Voir "La vie dans la ville" dans ce numéro).

## Docteur Raymond ARNAUD

### • Foyer-Logements "Les jours heureux"

Le nouveau foyer-logements pour personnes âgées, en construction à la Fouilleuse, va faire l'objet d'une convention tripartite, entre :

- la Ville,
- la Société d'H.L.M. "Travail et Propriété", constructeur,
- l'A.R.E.P.A. société à laquelle sera confiée la gestion.

Le projet de convention, qui sera soumis au Conseil Municipal le 22 septembre, est satisfaisant dans l'ensemble puisque la Ville conservera le droit de présentation pour les 62 logements, à condition toutefois que les candidats répondent à certains critères d'âge, de ressources, etc.

### • Aide et soins à domicile

L'Association Intercommunale a publié son bilan 1982.

• Pour l'aide à domicile, le nombre d'heures effectuées à Saint-Cloud a augmenté (23 928 en 1982 contre 22 780 en 1981). Toutefois une certaine inquiétude se manifeste en raison de l'augmentation des participations demandées, qui est due à une forte progression des charges salariales.

• Pour les soins à domicile : le service est en augmentation, avec 26 malades soignés représentant 3,175 interventions.

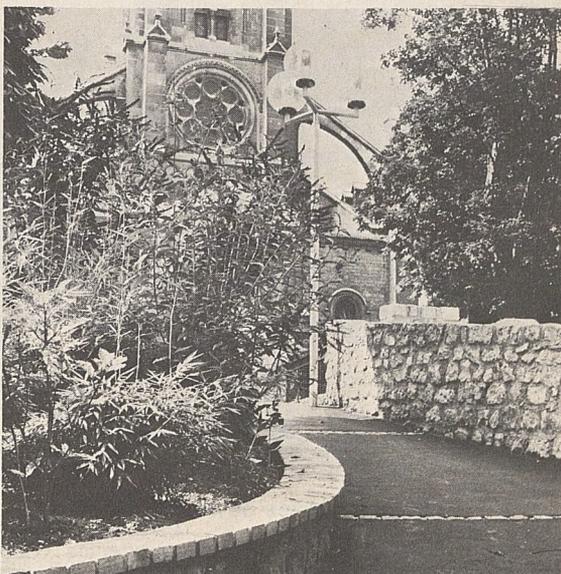
## Jacques JONKA

### • Immeuble 4/6/8, rue Royale

Cet immeuble, racheté par un particulier, a été exproprié pour être confié à la S.A. d'H.L.M. "Le Logement Français" en vue de sa réhabilitation en logements sociaux.

Le propriétaire avait fait appel au jugement de première instance fixant l'indemnité d'expropriation, la Ville ayant fait appel incident, la Cour d'Appel de Versailles vient de réduire de 220 000 francs le montant fixé en première instance.

### • Aménagement piétonnier au centre ville



Une subvention de 852 750 francs a été attribuée par le Conseil Régional d'Ile-de-France pour la première tranche d'aménagement piétonnier au centre ville (square Gounod en particulier).

#### • Animation commerciale du centre ville

Les habitants du centre et les commerçants se sont émus de la disparition de certains commerces de nécessité. Une concertation entre la SARER, la Ville et les associations de commerçants permettra d'aboutir à une solution.

#### • Stade Hachette

Les habitants du quartier et les Clodoaldiens en général, sont soucieux du maintien de cette aire de sports dont la Société Hachette veut se défaire. Des projets existent, ils sont à l'étude.

Monsieur le Maire précise que, quelle que soit la formule retenue, les intérêts de la collectivité doivent être préservés et que la procédure d'expropriation sera prochainement engagée.

---

### Elie-Pierre ROCHICCIOLI

---

#### • Fête du Sport

La Fête du Sport de Saint-Cloud a acquis une personnalité propre. Mille cinq cents enfants et adultes ont participé à douze compétitions sportives. Cette réussite est due à la collaboration des associations, à la présence active des élus, en particulier ceux de la C.E.M. des Sports et au travail efficace des services communaux (sports, techniques, communication). La Fête du Sport 1983 a été largement retransmise sur C.V.S.

#### • Centres de loisirs

Quatre centres maternels et un centre élémentaire fonctionnent depuis début juillet. Les effectifs sont légèrement inférieurs à ceux de 1982 (150 environ contre 160 en 1982).

Deux innovations intéressantes cette année :

- le camping à Saint-Quentin-en-Yvelines pour les plus grands (Photo ci-dessous).
- une mini-piscine pour les petits à Montretout.



#### • Colonies de vacances

Baisse générale des effectifs cette année, tant à Saint-Brévin qu'à Tamié, en juillet comme en août.

Par ailleurs, neuf jeunes enfants sont en colonie maternelle en juillet, en Ile-et-Vilaine. Quant aux pré-adolescents, dix-sept en juillet et douze en août séjournent en Dordogne.

#### • Incident à la piscine

Grossi par l'importance spectaculaire des secours, un incident à la piscine a créé beaucoup d'émotion le 5 juillet à Saint-Cloud.

A la suite d'une erreur humaine de manipulation de produits, un gaz toxique a indisposé deux agents de la piscine et huit enfants qui ont été hospitalisés en observation. Aucune lésion n'a été décelée.

Monsieur le Maire tient à souligner les mérites de Jean-Michel OYHENART, Directeur de la piscine, qui a fait évacuer les cent dix baigneurs avec beaucoup de sang-froid, ainsi que des secours (pompiers, SAMU, Croix Rouge) arrivés très rapidement sur les lieux.

---

### Nicole FAUQUENOT

---

#### • Amélioration de la sécurité des piétons

Des travaux seront réalisés grâce à la prise en charge décidée par le Conseil Régional d'Ile-de-France (voir délibérations 12 et 12 bis ci-après).

#### • Taxis

Les emplacements de taxis installés en bordure du boulevard de la République face au Centre Commercial, restent désespérément vides. Si les artisans taxis n'obtempèrent pas, deux nouvelles plaques de taxis communaux seront créées.

---

### Billy JEHANNO

---

#### • Locaux de la Fouilleuse

Monsieur le Maire vient de signer les actes d'achat des locaux destinés l'un à la halte-garderie, l'autre à l'animation du quartier.

Pour le premier, les travaux vont commencer en septembre, mais une inscription de crédits au B.S. 1983 sera nécessaire.

Le local destiné à l'animation fera l'objet d'un programme d'aménagement au B.P. 1984.

---

### Joël LEFORT des YLOUSES

---

#### • Réception des enseignants en mairie le 13 juin

A cette occasion, ont été honorées pour leur départ en retraite :

- la directrice du L.E.P. Santos-Dumont,
- la directrice adjointe du Collège Verhaeren,
- Mlle MENDES, institutrice au Val-d'or,
- Mlle LEMOINE, directrice de l'école maternelle du val-d'or, qui sera remplacée à la rentrée par Madame AUBRY.

#### • Fêtes des écoles

Au cours du mois de juin, toutes les écoles maternelles et primaires ont organisé leurs fêtes annuelles. Il y a lieu de féliciter les chefs d'établissements, les enseignants, les parents et les personnels communaux pour l'organisation de ces fêtes qui ont toutes connu un grand succès.

- **Perspectives de rentrée 1983/1984**

*En maternelle* : aux trente-trois classes actuelles, il est nécessaire d'ajouter une classe à la Fouilleuse.

*En élémentaire* : les perspectives justifient le maintien de soixante-trois classes, les variations d'effectifs ne devant pas être très importantes.

- **Lycée Florent-Schmitt**

Quelques échos alarmistes sur la rentrée 1983/1984, en terminale, n'ont pu être ni confirmés, ni infirmés, aucune information ne pouvant être obtenue. Monsieur le Maire regrette que la direction de l'établissement ne daigne pas l'aviser de ces difficultés, ce qui lui permettrait d'intervenir.

---

## **Françoise OLIVIER**

---

- **Situation du logement**

Au cours des treize réunions qu'elles ont tenues depuis le début de l'année, la commission municipale a logé ou relogé quarante-deux familles dont vingt-six sur le contingent communal et douze ans dans la Z.A.C. de rénovation (trente-sept de nationalité française et cinq de nationalité étrangère).

- **Mini-crèche**

La directrice et les parents se sont réjouis du revêtement de la terrasse qui est bien adaptée aux jeunes enfants.

---

## **Mireille WORBE**

---

- **Centre culturel des 3 Pierrots**

Durant le premier semestre 1983, 66 600 entrées ont été enregistrées, sans compter les visiteurs des expositions.

Le Conseil a adopté le programme, très chargé, des mois de septembre à décembre 1983.

- **Bibliothèque municipale**

La Ville bénéficie cette année d'une subvention exceptionnelle de cent treize mille huit cents francs du ministère de la Culture pour l'équipement et le fonctionnement de la Bibliothèque.

- **Huitième Festival d'Automne**

Le programme du festival 1983 (vendredi 23 septembre - dimanche 2 octobre) est prêt. Un effort particulier sera fait pour informer la population des différents spectacles de ce huitième festival.

---

**Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises** dans le cadre de la délégation que le Conseil Municipal lui a accordée et qui concernent :

- Une police d'assurances " colonies de vacances " avec la Compagnie U.A.P.
  - Une convention entre la ville de Saint-Cloud et l'association " l'Ecole de Musique de Saint-Cloud ".
  - Un engagement de payer une redevance domaniale annuelle pour l'occupation des installations sportives du quai Carnot.
  - Une convention d'occupation temporaire d'un local 14, rue des Ecoles, avec la Caisse d'Allocations Familiales de la région parisienne.
- 

- **C.E.M. des Affaires Culturelles**

Yves ARCACHE, rapporteur, rend compte de la réunion du 23 juin (*Voir " La vie dans la ville " - commission extra-municipale*).

---

## **Edmond VOIZARD**

---

- **Aménagement de l'Hôtel-de-Ville**

La rénovation d'un niveau du futur immeuble à construire 6, place Silly (voir délibération n° 1, ci-après) est rendue nécessaire pour le développement des services. Toutefois, quelques aménagements sont en cours dans l'Hôtel-de-Ville :

- transfert de l'informatique
- aménagement d'un service du personnel
- agrandissement des locaux du service social dans la perspective de l'arrivée de deux nouvelles assistantes sociales (départementales).

- **Travaux dans les écoles**

Outre les deux plateaux sportifs dans l'école du Centre et l'école de Montretout, divers travaux seront réalisés durant l'été dans les écoles, pour un volume de crédits de 1,7 million environ (*Voir l'article sur la rentrée scolaire*).

---

## **Michel GUAY, délégué au Jumelage**

---

- **Accueil de l'orchestre Bonn-Bad-Godesberg**

Les 80 musiciens de notre ville jumelle qui se produiront dans le cadre du Festival d'Automne, le 30 septembre, seront hébergés dans les familles. Un effort est demandé aux familles Clodoaldiennes (s'adresser à la Mairie, bureau du jumelage).

---

## **Pierre BRAILLARD, délégué à la Communication**

---

- **TELETEL**

Les Télécommunications vont attribuer aux abonnés Clodoaldiens, à titre gratuit, 3 000 appareils " Minitel ", leur permettant de recevoir diverses informations. Un centre serveur sera installé en Mairie pour apporter à la population des informations municipales rapides.

- **Réseau câblé de télévision**

Opération de plus longue haleine, étudiée en commun par Boulogne, Sèvres et Saint-Cloud, la création d'un réseau câblé a donné lieu à une importante réunion présidée par le Maire, avec la participation de responsables de haut niveau des P.T.T. et de T.D.F. Mais de nombreuses dispositions juridiques, administratives et techniques restent encore à définir.

# Délibérations

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUILLET

## 1 Z.A.C. du centre ville Construction d'un ensemble immobilier, 6, place Silly

A l'emplacement de l'actuelle "Maison de l'Amitié" doit être construit un immeuble dans le cadre de la phase 1 bis de la Z.A.C. du centre ville.

Ce projet a fait l'objet de plusieurs délibérations du Conseil Municipal. Des éléments nouveaux étant intervenus, notamment la nécessité de prévoir l'extension des services administratifs municipaux, il est proposé au Conseil Municipal de modifier le programme initial et de changer la nature juridique de l'opération, la Ville devenant maître d'ouvrage de l'ensemble.

Après avoir entendu les avis des commissions des Travaux, d'une part, et des Finances et du Plan d'autre part, le Conseil Municipal :

1) **Approuve le nouveau programme** de l'ensemble immobilier à construire 6, place Silly qui comportera :

- 1 crèche municipale de 45 berceaux,
- 6 logements de fonction,
- 94 places de stationnement,
- 1 niveau pour l'extension des services municipaux,
- des réserves municipales,
- des locaux destinés à la Maison de l'Amitié.

2) Autorise le Maire à lancer l'**appel d'offres** pour cet ensemble et à signer les marchés et contrats d'ingénierie.

3) Autorise également le Maire à signer un **avenant 1 bis avec la SARER**, fixant notamment les conditions de versement, par l'aménageur, du fonds de concours destiné à financer sa part qui a été fixée dans le cadre de la convention initiale (maison de l'Amitié, réserves municipales, surcoût des parkings).

Adoptée à l'UNANIMITÉ.

## 2 Accès au parc - Appel d'offres, convention avec le ministère de la Culture

La réalisation de l'accès piétonnier au parc de Saint-Cloud, à partir de l'avenue Leclerc, a fait l'objet d'une convention avec la S.N.C.F., qui conserve la maîtrise d'œuvre pour les passages sous les voies ferrées.

Le Conseil Municipal, après avis des deux commissions permanentes :

- 1) Approuve l'avant-projet détaillé,
- 2) Autorise Monsieur le Maire à lancer l'appel d'offres,
- 3) l'Autorise également à signer avec le Ministère de la Culture une convention d'utilisation qui fixera les responsabilités respectives du Domaine National et de la Ville dans l'entretien de l'accès.

Adoptée à l'UNANIMITÉ.

## 3 Cimetière communal et cimetière inter-communal des Ulis - Critères d'attribution des concessions

Le cimetière communal de l'avenue Foch, dont le projet d'extension a été abandonné, risque d'être rapidement saturé; c'est pourquoi le Conseil Municipal avait décidé, par délibération du 27 juin 1974, l'adhésion de la ville de Saint-Cloud au "Syndicat intercommunal de l'Orme-à-Moineaux" dont l'objet était la réalisation d'un cimetière intercommunal sur le territoire de la ville des Ulis (Essonne).

Il est donc proposé au Conseil Municipal de fixer les critères d'attribution des concessions, au cimetière "intra muros" d'une part, et au cimetière "extra-muros" d'autre part.

Le Conseil Municipal, après avis des commissions permanentes, DÉCIDE que les concessions au cimetière communal de Saint-Cloud "intra-muros", ne seront délivrées :

- que pour une inhumation immédiate après un décès
- qu'aux familles résidant à Saint-Cloud depuis cinq ans au moins
- que pour une durée de dix ans (concessions renouvelables deux fois).

Le Maire pourra, par arrêté, accorder des dérogations aux articles 1 et 2 pour les personnes âgées de plus de 75 ans.

Au cimetière intercommunal "extra-muros" des Ulis, il pourra être délivré des concessions de plus longue durée, jusqu'à 99 ans, même par anticipation (sans inhumation immédiate). Il est précisé que la ville prendra en charge le surcoût des frais d'inhumation à l'occasion des obsèques correspondant au transport du cercueil de Saint-Cloud aux Ulis.

Monsieur BASSINET, rapporteur, ajoute et insiste sur le fait que les concessions au cimetière intra-muros de Saint-Cloud sont délivrées uniquement à la Mairie au bureau d'Etat-civil.

Adoptée à l'UNANIMITÉ.

# Délibérations

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUILLET

## 4 Tarif des cantines scolaires - Classes transplantées et colonies de vacances - année scolaire 1983-1984

Chaque année, le Conseil Municipal est invité à fixer le barème des participations familiales pour les cantines scolaires, ainsi que pour les séjours en classes transplantées et colonies de vacances.

Sur proposition de la Commission des Finances et du Plan, il est décidé :

- de maintenir les cinq tranches de quotients familiaux, mais de majorer les plus basses de 15 et 11 % pour favoriser les familles aux revenus modestes,
- de majorer de 8 % les tarifs des cantines, par rapport aux prix actuels,
- de limiter à 4 % la majoration des prix des classes transplantées,
- de limiter également à 4 % l'augmentation des prix des colonies de vacances de Pâques et d'été,
- de majorer de 8 % les prix du séjour de neige à Tamié durant les vacances de février,

Ces différentes décisions, que le Conseil Municipal adopte UNANIMEMENT, se traduisent par le barème général figurant ci-dessous.

Année scolaire 1983-1984

Quotient familial <sup>(1)</sup>		Cantines par repas	Classes transplantées (par jour) <sup>(2)</sup>	Colonies de vacances de Pâques d'été (par jour) <sup>(2)</sup>	Colonies de février à Tamié (forfait) <sup>(2)</sup>
1 <sup>re</sup> tranche	- de 1.300	5,50 F	24,00 F	28,00 F	400 F
2 <sup>e</sup> tranche	1.301 à 1.570	7,00 F	28,00 F	33,50 F	500 F
3 <sup>e</sup> tranche	1.571 à 2.120	9,50 F	42,50 F	51,00 F	760 F
4 <sup>e</sup> tranche	2.121 à 2.800	12,00 F	52,00 F	70,00 F	1.050 F
5 <sup>e</sup> tranche	+ de 2.800	18,00 F	61,50 F	85,00 F	1.190 F
H O R S  Q U O T I E N T	Repas occasionnels (non scolaires)	22,00 F	—	—	—
	Cas sociaux (cantines)	2,00 F	—	—	—
	<b>Ecoles privées et étrangères</b>				
	— Enfants dont les parents ne sont pas contribuables à Saint-Cloud	—	75,00 F	—	—
	— Enfants dont les parents sont contribuables à Saint-Cloud	—	61,50 F	—	—
<b>Colonies de vacances</b>					
— Enfants non domiciliés à Saint-Cloud	—	—	—	115,00 F <sup>(3)</sup>	—

(1) Mode de calcul du quotient familial :

Total des ressources nettes mensuelles de la famille (allocations familiales comprises) divisé par le nombre de personnes vivant au foyer. Une part supplémentaire est accordée pour un parent isolé.

(2) Une réduction de 25 % est consentie à partir du deuxième enfant d'une même famille partant :

- En classes transplantées : au cours d'une même année scolaire
- En colonies de vacances : pour le même séjour.

(3) Tarif fixé, par délibération du 2 juin 1983 pour l'admission d'enfants de Meudon en colonies de vacances.

## 5 Tarif du service de transport " Le Clodoald "

Le Conseil Municipal avait modifié, le 2 juin 1983, le service de transport urbain de voyageurs, remplaçant le " Busphone " par " Le Clodoald " qui assurera à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1983, un service régulier de voyageurs.

Le tarif applicable à la reprise du service sera de 2 francs pour un trajet, quelle qu'en soit la longueur, et quel que soit l'âge du voyageur.

Le prix de 10 jetons sera de 17 francs.

Cette tarification est adoptée par 32 voix contre 3 voix (celles des Conseillers de la minorité municipale).

# Délibérations

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUILLET

## 6 Révision des tarifs du stationnement payant

Le prix du stationnement payant n'a pas évolué depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1980.

Après avis de la Commission des Finances et du Plan, le tarif horaire de base est porté de 2 à 3 francs (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1984). Durée du stationnement : pour 1 franc, il sera de 20 minutes (contre 30 actuellement). Adoptée à l'UNANIMITÉ.

## 7 Tarifs du 8<sup>e</sup> Festival d'Automne 1983

Après avis de la Commission des Finances et du Plan, qui a regretté qu'il n'y ait pas eu d'augmentation en 1982, par rapport aux tarifs de 1981, les tarifs du Huitième Festival d'Automne, sont fixés comme suit :  
Orchestre, plein tarif : 55 F - Tarif réduit : 45 F — Gradin, plein tarif : 40 F, tarif réduit : 30 F

Le Conseil se prononce à l'UNANIMITÉ pour l'augmentation des tarifs pleins, et pour les tarifs réduits, par 32 voix contre 3 (les trois Conseillers de la minorité).

## 8 Centre Culturel des 3 Pierrots - Augmentation des tarifs du cinéma

les tarifs du cinéma à Saint-Cloud sont inférieurs à ceux pratiqués dans les salles d'exclusivité de Paris et de la périphérie. Le Conseil Municipal décide donc de les majorer à compter du 31 août :

- tarif normal : 25 F - réduit : 17 F (tarif groupe [+ de 10 personnes] : 10 F) - film long : 29 F

La politique tendant à accorder largement le tarif réduit sera poursuivie. Adoptée à l'UNANIMITÉ.

## 9 Droits de place pour la fête foraine de septembre

Sur avis de la Commission des Finances et du Plan, le barème des tarifs des droits demandés aux industriels forains admis à s'installer dans le parc sont uniformément majorés de 8 % (adoptée à l'UNANIMITÉ).

## 10 Revalorisation de la régie d'avances pour la fête de septembre

Après avis de la Commission des Finances et du Plan, et avis conforme du Trésorier Principal de Saint-Cloud, le montant de la régie d'avances créée par délibération en 1968 pour régler les menues dépenses de la fête de Saint-Cloud est porté à 30 000 francs. Adoptée à l'UNANIMITÉ.

## 11 Revalorisation des emplois de direction du Centre Culturel des 3 Pierrots

Depuis l'ouverture (le 5 mai 1982), les activités se sont développées, augmentant le volume de travail du personnel du Centre, ainsi que le niveau de responsabilité du Directeur et du Régisseur. Très satisfait des résultats de cette première année de fonctionnement, le Conseil décide en conséquence de revaloriser les emplois de ces deux derniers, avec effet du 1<sup>er</sup> juillet 1983 (adoptée à l'UNANIMITÉ).

## 12 Amélioration de la sécurité des piétons, demande de subventions régionales

et

13

Dans le cadre du programme décidé par le Conseil Régional d'Ile-de-France pour aider les communes à financer des travaux destinés à améliorer la sécurité des piétons, le Conseil Municipal unanime :

— Adopte deux projets d'amélioration de carrefours :

- rue du Mont-Valérien : pose de bordure chasse-roues et d'arceaux aux abords de l'entrée de l'école du Val-d'Or (coût estimé à 130 000 francs).

- boulevard de la République - rue de Buzenval : aménagement d'un terre-plein central, face au lycée (coût estimé à 300 000 francs).

— Décide de réaliser l'éclairage des passages pour piétons dans six traversées dangereuses (coût évalué à 78 000 francs).

Le Conseil Municipal sollicite, pour ces deux programmes, la participation du Conseil Régional de d'Ile-de-France, à raison de : 50 % de la dépense pour les aménagements de carrefours et 10 000 francs par opération pour l'éclairage des passages piétons.

## QUESTIONS DIVERSES

**Michel GUAY** rappelle deux manifestations organisées dans le parc à l'occasion de la Fête de septembre (voir page 23).

**Marc BECHET** se félicite de deux décisions prises par la Municipalité :

— engagement d'un nouveau maître-nageur sauveteur à la piscine, pour le 1<sup>er</sup> trimestre 83/84.

— lancement d'une étude pour la création à Saint-Cloud d'une " Maison de la Petite Enfance " qui fait cohabiter des classes maternelles, une crèche et une halte-garderie.

**Monsieur le Maire** : rappelle que le Conseil Municipal se réunira en " séminaire " le 15 octobre pour préparer le programme du troisième Plan d'Équipement collectif de la Ville de Saint-Cloud,

# le carnet du bulletin

MÉDAILLE D'OR  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Arrêté du 1<sup>er</sup> janvier 1983

- Monsieur Lucien LEYMARIE  
1, rue du Pierrier
- Monsieur Renzo GIROMINI  
71, rue Sevin-Vincent

## ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Décret du 20 juillet 1983

### Chevaliers :

- Au titre du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget
  - Monsieur Henri DEBOURDEAUX  
25, rue Henri Regnault
- Au titre du Ministère de la Défense
  - Madame Monique JOUANIQUE,  
71, rue de Buzenval

## AUTRES DÉCORATIONS

Arrêté du 21 février 1983

- Diplôme d'Honneur de Porte Drapeau des Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre.
  - Monsieur Philippe LAFFITAU  
43, rue du Val-d'Or

# état-civil

Du 2 mars au 27 juillet 1983

## NAISSANCES DANS LES FAMILLES CLODOALDIENNES

Julien GIRARDET - Johanna SEBAG -Stéphanie LE PALEC - Florian CAMBOULIVES - Emilie LIEUREY - Lucie LEGRAND - Céline BLOT - Diane JEAN-BAPTISTE - Elodie GREGOIRE - Vanessa DE OLIVEIRA - Elvis DEMOULIN - Audrey BORGNON - Isabelle ALVAREZ - Cédric LE GLEUHER - Laëtitia JURVILLIER - Alix CAVALIE - Tony DUMAS - Syhem MAHJOUR - Gregory BONNARD - Antoine BENARD - Julien JAMOTEAU - Erica MARTINS - Nathalie FLEURIER - Julien VILLET - Carlos LOPES - Fanny BOURDOULON - Jérôme FRIES - Sophie BERGUIN - Arthur SCHMIDT - Kim BLANC - Ambeline FILIOL - Sylvain LAVERSIN - Rim LAZREG - Marie-Elodie PREEL - Yvette PIRES - Sabine FRETE - Victor PINTO - Audrey MERTENS - Guillaume BARRÉ - Coralie de LESCAZES - Louis BRUNET - Sylvain HOUEIX - Marie DUVERNEY-GUICHARD - Marie GALICHON - Gaëlle MOYAU - Vanessa VECSEI - Camille RODRIGUEZ - Amandine PALMIÉ - Véronique GRIFFON - Marion SALAUN - Julien RIBERA - Guillaume ALLART - Aurélie LEGRAND - Guillaume CHAPELAIN - Marie-Gaëlle BEAUNE - Michaël LEPOIVRE - Antoine HARANG - Christopher LAULAU - Charène EKEMBE - Pierre DE AZEVEDO - Cécile AUBERT - Thomas VESQUE - José BRANCO - Olivier GICQUEL DES TOUCHES - Jonathan LE FORESTIER - Grégory DESMARETZ - Nicolas MOUSIER - Paul CAMPOY - Marie-Clotilde ROPTIN - Jérémie CHAPELET - Sonia ALVES - Carlos PEREIRA - Damien GRUFFY - Rodolphe RECOPE de TILLY BLARY - Elise PIEDNOIR - Emmanuel le LAMBERT - Anaïs GUILBAUD.

## MARIAGES

Fabrice ARBEY & Danièle CHABRE - Mahmad HYDA & Shanaz KHODABUX - Michel PONCHAUT & Marlène INACIA - Pierre MIRANDE & Mauricette VAUREZ - Bernard LE STER & Elisabeth MAUVIGNIER - Daniel HARAS & Sophie ROBIN - Henryk STOPAJ & Marie-Claude TULPIN - Pierre LABRO & Mireille VERNHES - Angelo MARINANGELI & Aline CHABANE - Bruno ISAAC & Anne VALLERNAUD - Albert PINTO & Jeanine SAIG - Olivier REDON & Geneviève YESGUER - Jacques TOMAS & Marie-Chantal

HENRIC - Gilles LELEU & Chantal BENNETEAU-DESGROIS - Dana WESTBERG & Caroline SCOBELTZINE dit SCOB - Bernard LELIEVRE & Simone BLANCHARD - Demetrios GOVOSTES & Monique SPERLING - Patrick BOSSUT & Dominique MORILLON - Guillaume CLERMONT & Anne-Marie GRANNEC - José NAVARRO MARCOS & Nathalie DOTRES - Jean PAILLUSSEAU & Suzanne POUCKET - Daniel LHERMITE & Rose-Marie MEURET - Lionel MARTIN & Marie STREICHENBERGER - Eric CARRÉ & Laura HICKEL - Robert FAVARO & Jacqueline LOISEAU - François LÆVENBRUCK & Jeannine KOZINSKI - Xavier CHAMPAVERE & Perrine LANDON - Pierre-André GUINARD & Anne-Sophie COLLIN - Thierry DAVANNE & Patricia RUYFFELAERE - Pascal MÉRIEL & Nicole DELBES - Jacques DESCHARMES & Isabelle COGNE - Paul MÉRY & Chantal COLOMNER - Angel-David GASCON ARMAS & Christine GOCZE - Patrick LEBRUN & Maria DA SILVA LOPES - Jacques MARIOTTI & Julie Mc FEE - Gérard MENA & Frédérique D'HOOGHE.

## DÉCÈS

Germaine MORIN vve FOUGERE - Ernest GINSBERG - Pierre ROUSSILLON - Louise FAUVEL vve MORIN - Martin LITMAN - Serge PIERRE - Louise SOYER vve WALUSINSKI - Martha LABAS vve BERNARD - Isabelle SANGLIER ép FERT - Louise BOTHEREL vve COCQUET - Geneviève FAIVRE d'ARCIER ép QUARRÉ de BOIRY - Marie BOULIC ép CAILLETEAU - René HAULARD - Marcelle BOUFFET vve DELANNOY - Marguerite LEBRUN - Robert CARRIOL - Yvonne GILLOT ép ABRIAL - Simone COTE vve FORESTIER - Claire VISBEC - Jacques DIVARY - Emma LABEAUNE vve BROCHETON - Paul LEPICARD - Prosper THARAUD - Jean BOULEY - Blanche MALLET vve BAZILLE - Philippe DEVILLE - Jacques GARNIER - Georges BALLEYDIER - Andrée DECHAUDAT vve VANLAÈRE - Marie LAMARQUE - Marcelle VERHOEST vve CUNIER - Olga BOISTELLE ép PETIT - Marie de BERTHEN de POMMERY vve LIBAULT de la CHEVASNERIE - Germaine PICOT vve RAMDANI - Marguerite CONSTANTIN vve PONSARD - Jean LEBELLE - Claudine FAURE-GATAZ vve AMICI - Louis JOVET - Yvonne SCHWENTER vve GRANDVAL - Marie PARYS ép BLANCHE - Rose ROUQUETTE vve MÉGRET - Pierre AVOIS - Maurice BUCHERON - Robert ROULAUD - Lucie LIENNARD vve GAUTIER.



- Bain de vapeur
- Amincissement
- Raffermissment
- U.V.A.
- Visage et corps
- Traitements rejuvénisants
- Automusculation du visage
- Produits de beauté et de maquillage
- Yoga - Respiration - Détente
- Bio-harmonie : épanouissement du corps en musique

## institut maine

78, bld de la république  
92210 saint-cloud



### LE CRÉDIT MUTUEL VOUS PRÊTE

☎ 602.43.40

15, rue d'Orléans

**COURS  
DE  
GYMNASTIQUE**  
h. & f.

*Solange Leprat*  
Kinésithérapeute D.E.

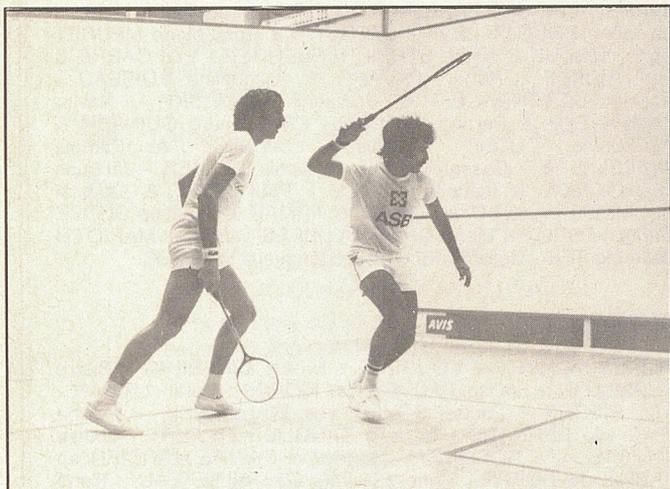
11, rue Coutureau  
SAINT-CLOUD 602.20.37 (le matin)



**PEDICURE MEDICALE**  
par pédicure diplômée d'Etat

**PODOLOGIE:** semelles orthopédiques  
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

**771.84.03** 29, rue de l'Avre - 92 Saint-Cloud



602.14.12

LE SQUASH-CLUB DE SAINT-CLOUD  
VOUS OFFRE :

6 courts climatisés  
2 saunas - 2 solariums  
bar - restaurant  
boutique - club hi-fi

**Galerie marchande  
des Bureaux de la Colline  
Saint-Cloud**



## La Lunetterie

LUNETTES OR et ÉCAILLE  
SUR MESURES

JUMELLES - LOUPES  
BAROMÈTRES

Piles pour prothèses auditives

9, rue Dailly 602.03.49

## STAR

**HORLOGERIE - BIJOUTERIE**

toutes réparations et transformations  
(effectuées sur place)

*spécialiste montres quartz, radios-réveils,  
pendules anciennes,...*

☎ 602.21.56

21 bis, rue Gounod  
92210 Saint-Cloud

## AU CHIEN CLODOALD

Salon de toilettage

Accessoires pour chiens

*Toilettes soignées*

18, avenue Bernard-Palissy,  
92210 SAINT-CLOUD ☎ 771.33.93

8 h 30 - 13 h 14 h - 19 h

Modernisez votre chauffage  
*plus de confort - moins de gaspillage*

## Entreprise CIRASSE

72, rue Royale  
à Saint-Cloud depuis 1830

☎ 602.41.49

Renseignez-vous sur :

- le **Système Z MULTIÉNERGIE-ACOVA**
- les **nouveaux radiateurs indépendants**

## POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

15, rue de l'Eglise  
92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97  
602 86.95

Permanence : dimanches et jours fériés  
de 9 h à 12 h

6, rue Georges-Clemenceau  
78002 VERSAILLES - Tél. 950 01.24

## PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE

Ent. Jean-Luc ROSSET

☎ 741.29.72

82, bd. de la République  
92210 SAINT-CLOUD

## ELECTRICITE GENERALE

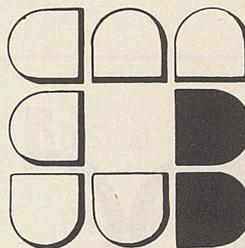
Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

s. a. r. l. R. TRILA

24, rue Bucourt  
92210 SAINT CLOUD

Tél. 771 69.74

Agréé EDF et Qualifélec



PEINTURE  
DÉCORATION  
RAVALEMENTS  
REVÊTEMENTS MURAUX  
REVÊTEMENTS DE SOLS

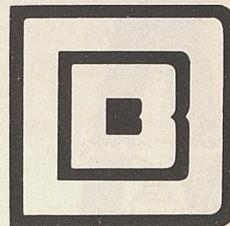
## BALAC s. a.

92 SAINT-CLOUD

138, rue Tahère

771 83.42 - 771 82.84

BANQUE  
de BAECQUE BEAU  
votre Banque Privée  
à SAINT-CLOUD



4, parc de Béarn

602 30.19  
602 45.61



ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE

charpentes - escaliers - agencements

**H UET s. a.**

Tél. 602 43.67

13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud

**Hubert FAURIE**

Artisan Peintre

VITRERIE - PAPIERS PEINTS

134, rue de la Porte-Jaune - 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602.89.16

MENUISERIE - AGENCEMENT - CUISINE

**C. DELAUNE**

124, rue Tahère - SAINT-CLOUD  
771.75.21



**PEUGEOT**

**TALBOT**

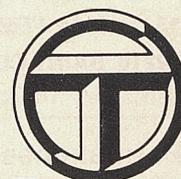
VEHICULES NEUFS - OCCASIONS SELECTIONNEES

LOCATIONS SANS CHAUFFEUR

MECANIQUE - TOLERIE - PEINTURE TOUTES MARQUES

*Agréé Compagnies d'Assurances - Règlement direct*

*Spécialiste d'équipements de véhicules automobiles pour handicapés physiques*



**SAINT-CLOUD AUTOMOBILES**

147, avenue Foch 92210 SAINT-CLOUD - Tél. : 771.83.80 +



**DC 92**

**602.99.99**

210 bd de la République  
92210 Saint-Cloud

**SERRURERIE**

Clés tous modèles  
Blindage de portes  
Grille de protection  
Volet métallique  
Porte de cave en fer  
Ouverture de porte  
Pose de toutes serrures :  
Fichet - Muel - Pollux - Picard  
Coffre-fort

**ELECTRICITÉ**

Interphone immeuble et pavillon  
Gâche électrique  
Digi-clés  
Petit dépannage

**PLOMBERIE**

Fuite d'eau  
Branchement machine à laver  
Chauffage central : gaz et mazout.

**ALARME**

Appartement - Pavillon  
Magasin - Voiture  
Centrale multizones  
Barrière infra-rouge  
Contacteurs de chocs  
Transmetteur téléphonique

RCS Nanterre 310 499 637

# FLEURISTE

## Yves Martin

### Yves Martin

2, rue Dailly - 602.03.95

*Livraisons assurées par nos soins  
ainsi que tous travaux  
pour réceptions, mariages, deuils, jardins et terrasses.*

**magasin ouvert**  
7 jours sur 7 de 8 h 30 à 20 h 30

**SERVICE INTERFLORA**



**STORES**  
**FERMETURES**  
**ISOLATION**  
**VERANDA**

- Banne
- Projection à l'italienne
- Persienne. Jalousie
- Volet roulant
- Porte de garage
- Survitrage
- Double vitrage
- Joints de calfeutrement

**G.A.I.F.** 2, rue Sevin-Vincent  
92210 Saint-Cloud ☎ **771.10.81**

**CET HIVER,**  
**ÉCONOMISEZ 70% DE FUEL.**



*Quoi, quoi, quoi?*

Oui, avec Perche i, vous économisez 70% de fuel, vous avez toujours un chauffage de rechange et vous avez droit à une subvention EDF de 3000 F.

demandez la brochure Perche i, à

**Entreprise CIRASSE**

72, rue Royale  
☎ 602.41.49

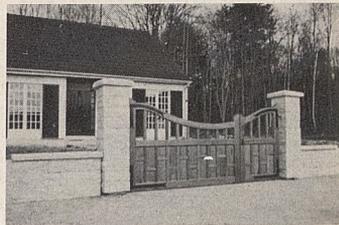


P.E.R.C.H.E. i : UNE POMPE A CHALEUR POUR SOULAGER VOTRE CHAUDIÈRE.

## BOIS et MENUISERIE de MONTRETOUT

Ets R. ROTHE

2, rue Joseph-Leguay  
92210 SAINT-CLOUD  
Tél. 771.83.57



FABRICANT

VOLET A L'AMERICAINE - BARRES ET ÉCHARPES  
PORTES INTÉRIEURES DE STYLE  
ET A PETITS CARREAUX  
PORTAILS DE CLOTURE

**BOIS AU DETAIL** découpe à vos mesures  
AGGLO - CONTRE-PLAQUÉ - LATTES  
MOULURES et TASSEAUX  
Quincaillerie **BRICARD**  
Produits pour isolation - Survitrage  
**MENUISERIE INDUSTRIELLE**  
Châssis de toiture  
**DÉPOSITAIRE « KAZED »**  
(fermé dimanche et lundi - Parking assuré)

COUVERTURE • PLOMBERIE • SANITAIRE  
 ADDUCTION D'EAU & GAZ  
 CHAUFFAGE • CLIMATISATION • FUMISTERIE  
 VENTILATION • AIR COMPRIMÉ • INSTALLATIONS  
 PARTICULIÈRES & INDUSTRIELLES TOUTES IMPORTANCES  
 SERVICE APRÈS-VENTE & ENTRETIEN ASSURÉS

(FONDÉE EN 1937)

# Sté RAMOS & Cie

9, avenue de Longchamp

**771.11.34**

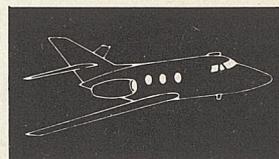
37, avenue Bernard-Palissy

**771.18.36**

92210 SAINT-CLOUD



## AVIONS MARCEL DASSAULT

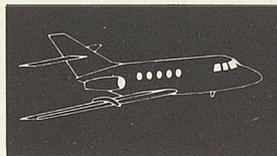


### Falcon 10

6/7 places  
3.500 km

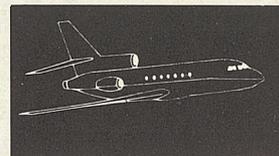
Performances brillantes  
vitesse - économie

## BREGUET AVIATION



### Falcon 20

8/10 places  
2.800 km  
Vendu à  
450 exemplaires



### Falcon 50

10/12 places  
6.500 km  
Tri-réacteur  
à long rayon d'action

## LES MYSTERE-FALCON DE DASSAULT - UNE FAMILLE UNIQUE

LA FAMILLE FALCON EST VRAIMENT UNIQUE AU MONDE. BÉNÉFICIAIRE DE LA TECHNOLOGIE DE POINTE DES AUTRES AVIONS DASSAULT-BREGUET, LES TROIS JETS D'AFFAIRES FALCON 10, FALCON 20 ET FALCON 50 VOLENT DANS 45 PAYS. CONCUS ET FABRIQUÉS COMME LES AVIONS DE LIGNE LES PLUS RÉCENTS, ILS SE SONT IMPOSÉS AUPRÈS DE CENTAINES DE CLIENTS, GOUVERNEMENTS OU SOCIÉTÉS.

## Entreprise Générale CALVAR

S.A.R.L.

**Maçonnerie • Béton armé**

10, rue du Camp-Canadien  
92210 SAINT-CLOUD

☎ 771.71.71

**PEINTURE • DECORATION**

*Papiers peints Tissus collés*

**D. PERRIER**

13, rue Dr-Desfossez, SAINT-CLOUD 602.23.85

**MAISON DE LA PRESSE**

LIBRAIRIE • PAPETERIE

**J. Pleurdeau**

16, rue Royale, SAINT-CLOUD ☎ 602.04.12



paul dahl

**paul dahl**

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD

TEL. 602 70.45

EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME  
PIECES ELECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE

**THOMSON**

*le meilleur de la technique*

# TELE - GOUNOD

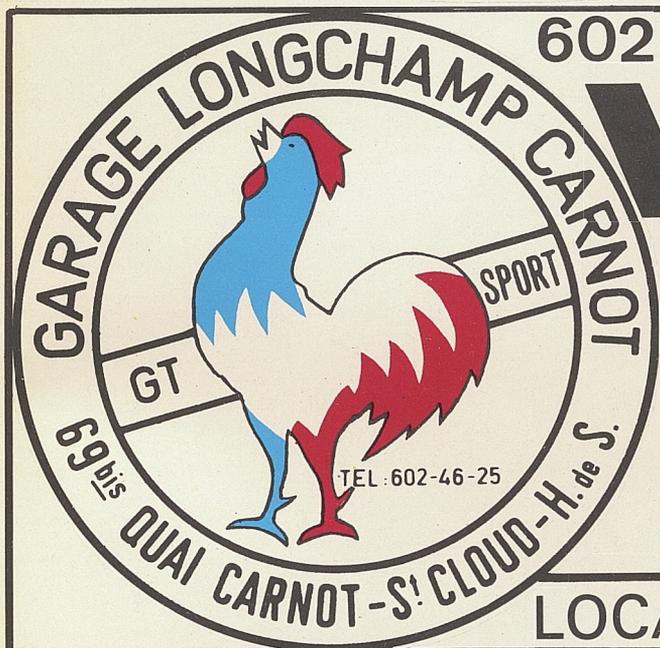
17, RUE GOUNOD  
92210 SAINT-CLOUD  
602.45.18

télé - vidéo - radio

ménager - disques

*la sécurité d'un grand nom*

**GRUNDIG**



602 46 25

AGENCE OFFICIELLE

# VOLVO

# LANCIA

# AUTOBIANCHI

# LEYLAND

LOCATION SANS CHAUFFEUR

# & TOUTES AUTRES MARQUES :

## LE COUP DE FOUDRE



### Les conseils "Tapis et Moquettes de France"

Nous devons vous l'avouer : nous aimons notre métier, nous aimons ce que nous vendons, nous aimons vous dire "Au Revoir" avec la satisfaisante sérénité du travail bien fait. Vous retrouverez l'infini plaisir d'être reçu avec attention, plus en ami qu'en client, et l'inestimable tranquillité de vous trouver en présence d'un spécialiste compétent. Il connaît son métier. Il mérite votre confiance.

Il guidera votre choix en respectant votre goût.

A vous le plaisir de vivre dans un cadre personnalisé. A nous celui d'y avoir participé.

## LE COUP D'ŒIL



### Le choix "Tapis et Moquettes de France"

Il suffit de passer la porte de l'un de nos magasins pour s'apercevoir à quel point nous considérons le Choix comme une fonction primordiale du Service que nous nous devons de vous assurer. Qu'il s'agisse de moquettes, de tapis faits machine, de tapis d'Orient points noués à la main, les Collections de "Tapis et Moquettes de France" vous présentent des gammes complètes et équilibrées, tant sur le plan des couleurs, des qualités et des aspects, que sur celui des prix.

Le Choix "Tapis et Moquettes de France" est le gage de votre totale liberté d'imagination en décoration.

## LE COUP DE GENOUX\*



### La pose "Tapis et Moquettes de France"

Qu'il s'agisse de pose tendue ou de pose collée, la mise en place d'une moquette ne s'improvise pas. Les Compagnons-poseurs de "Tapis et Moquettes de France" ont tous reçu un long et difficile apprentissage (3 à 5 ans), leur permettant de réaliser de l'installation la plus simple à la plus complexe.

Ils sont de plus assistés par le Service Technique de l'Entreprise qui possède en ce domaine, l'irremplaçable expérience de 22 années de respect des normes draconiennes exigées dans le bâtiment et les grands programmes de constructions publiques ou privées.

\* Le coup de genoux est l'outil qui permet d'assurer une parfaite tension de la moquette, lors d'une pose tendue.

## LE COUP DE MAITRE



### La qualité "Tapis et Moquettes de France"

La constance de la qualité, que vous pouvez être persuadé trouver dans toutes les Collections que nous proposons, est le fruit d'une rigoureuse sélection en laboratoire d'essais. "Tapis et Moquettes de France" teste pour votre sécurité et ne laisse jamais passer la moindre des défaillances.

En confiant vos sols à "Tapis et Moquettes de France", vous contractez déjà une véritable assurance.

Notre savoir-faire est au service de votre savoir-vivre.

## LE COUP DE POUCE



### Les financements "Tapis et Moquettes de France"

De simples facilités accordées au sein même de "Tapis et Moquettes de France", au crédit personnalisé jusqu'à 24 mois, les possibilités de financement que propose notre Entreprise, démontrent qu'elle est constamment soucieuse de mettre à la disposition de ses clients, les solutions les plus adaptées.

Le Groupe "TAPIS ET MOQUETTES DE FRANCE" a son siège social à SAINT-CLOUD : habitant dans notre canton vous bénéficiez du privilège de pouvoir vous y adresser directement. Des salons d'exposition et une équipe de très haute compétence sont mis à votre disposition pour vous recevoir dans de très exceptionnelles conditions. Vous y trouverez tous les tapis de décoration qui sont mis en vente dans les 5 magasins répartis sur tout le territoire national. Vous y trouverez également les plus prestigieuses collections de tapis d'Orient et près de 5000 solutions différentes pour vos moquettes et vos revêtements de sols et de murs.

Assurez l'emploi de votre région en vous adressant directement à TAPIS ET MOQUETTES DE FRANCE — 5, avenue Caroline à SAINT-CLOUD. Ouvert du lundi au samedi inclus de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Téléphone 771.03.02.

**TAPIS & MOQUETTES  
DE FRANCE**

**De vrais professionnels**